

revue

SILENCE

Novembre 2022
n° 515 - 5,20 €

écologie
alternatives
non-violence

Nucléaire : l'impasse programmée



La migration au féminin

L'écovillage du Viel Audon



LA CHASSE AU GASPILAGE D'ÉNERGIE VA SE DURCIR

VOUS LAISSEZ LA LUMIÈRE ALLUMÉE EN PIGNE NUIT ?! JE VOUS VERRAIE !



LASSERPE

LES INSPECTEURS DE L'AIEA À LA CENTRALE DE ZAPORIÏJIA

ALORS...? FAUT S'INQUIÉTER ?

PAS DU TOUT, ELLE EST EN BIEN MEILLEUR ÉTAT QU'UNE CENTRALE FRANÇAISE !



LASSERPE

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE :

LA FIN DE L'ABONDANCE

FINI LE JET PRIVÉ, POUR SE DÉPLACER À PÔLE EMPLOI



LASSERPE

FORÊTE POUSSÉE DE L'EXTRÊME DROITE EN SUÈDE



LASSERPE

Nouveau point de vente

Puy-de-Dôme :

- Les nouveaux crieurs, 6 lieu-dit Fontabourgnon, 63560 Servant

Abonnements suspendus

Avez-vous déjà entendu parler des cafés suspendus ? L'idée est d'en offrir un à un-e inconnu-e, en laissant l'argent correspondant au comptoir. Le café payé, mais non consommé, est alors "suspendu", dans l'attente d'être demandé par qui veut.

Sur le même principe, depuis quelques années, *Silence* propose des "abonnements suspendus". Si vous souhaitez offrir un abonnement à *Silence* à un-e inconnu-e qui n'aurait peut-être pas eu les moyens de s'abonner, vous pouvez nous envoyer la somme correspondante, en indiquant "abonnement suspendu". Nous n'en avons plus d'avance actuellement. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ces abonnements peuvent tout simplement nous contacter. Elles recevront le journal dès qu'un abonnement suspendu sera disponible.

Au revoir Martha, bienvenues Lola et Yara !

Après plus de 5 ans passés à la rédaction de *Silence*, Martha Gilson est partie fin septembre pour d'autres horizons. Nous la remercions pour le travail de grande qualité qu'elle a effectué à *Silence*, son implication, son sens de l'organisation et ses qualités humaines très appréciées, et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

C'est Lola Keraron qui vient renforcer l'équipe de rédaction à sa suite. Originaire de Bretagne, militante, elle a été formée à *AgroParisTech* et fait partie des jeunes qui ont appelé leurs camarades de promotion à désertier l'ingénierie lors de leur cérémonie de remise de diplôme. Elle a déjà écrit pour nos camarades de *Bastamag* notamment. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

La revue est également renforcée pendant 4 mois par la présence de Yara Pilartz, qui suit un cursus de traduction littéraire, pour un stage mêlant rédaction et communication. Nous lui souhaitons la bienvenue aussi !

Silence fête ses 40 ans en musique !

Pour fêter la sortie du numéro spécial sur "Les victoires de l'écologie" d'octobre 2022, à l'occasion de ses 40 ans, *Silence* a organisé une petite soirée festive, dans la foulée de l'expédition de la revue aux abonné-es par les bénévoles, à son local de la rue Dumenge à Lyon. Bernadette a réalisé un bel éloge de *Silence*... en "parler lyonnais". Yvonne nous a fait danser au son de la vielle à roue de Pierre. Enfin, Célia et Denis ont sorti l'accordéon et leurs plus belles voix pour nous interpréter des chants brésiliens, yiddish et des polyphonies pyrénéennes. Vivement les 50 ans !



Pascal Antonanzas



Prochain
numéro

La science-fiction se met au vert

Association Silence

9 rue Dumenge, BP 4215,
69241 Lyon Cedex 04

Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction:
Guillaume Gamblin et Lola Keraron:
lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été
arrêtées le 28 septembre 2022.

Éditeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640

Date de parution: 4^e trimestre 2022

Tirage: 3 800 ex.

Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot

Administrateurs: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur,
Pierre Lucarelli

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin,
Danièle Gare, Lola Keraron, Yara Pilartz, Agnès Ploteny,
Gaëlle Ronsin

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Onur Askin, Clod, Greenpeace, Osama Hajjaj /
Cartooning for peace, Lætitia Fuzeaux, Eléa Lascourrèges-
Berdeu, Lasserpe, Wang Qin / Nonukeart, Hines Robert W. /
USFWS

Correspondantes: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Isabelle
Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde
Rouchouse, Laurence Wullemin

Photographes (Tous droits réservés, sauf mention
contraire): Pascal Antonanzas, Anne-Sophie Clemençon, F
Muhammad, Forschungszentrum Juelich GmbH, Monofruit,
Rose Quilleret, Dirk Rabe / Pixabay, Sideways, Philippe
Turpin

Et pour ce n°: Michel Bernard, Patrice Bouveret, Clémence
Chan Tat Saw, Pierre Darves, Stéphen Kerckhove, Hélène
Petit, Juliette Piketty-Moine, Zoé Ruzic

Chroniques de livres: Michel Bernard, Catherine
Chavichvily, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Jocelyn
Peyret, Francis Vergier

Internet: Damien Bouveret, Victor Poichot

Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les
brèves sont des résumés des informations que l'on nous
communiquent. Textes: sauf mention contraire, la revue
autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à
usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique
sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis
à notre autorisation. Illustrations: les photos et dessins
restent la propriété de leurs autrices.

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Dossier

Nucléaire : l'impasse programmée

05 Le lobby nucléaire lutte pour sauver sa peau

08 Les bouffées de chaleur du nucléaire

10 Ukraine : la dissuasion nucléaire en échec

12 À Bure : se préparer au début des travaux... et résister



Chroniques

18 Chroniques terriennes :
Rien à foot

19 Les victoires de l'écologie :
Une mégascierie stoppée
dans le Morvan

20 40 ans
dans le rétro :
1996 :
dénonciation
de l'équivoque
humanitaire



21 Enquête d'un autre monde :
La forêt comestible
de Juan Anton

23 L'écho féministe :
Escalade, randonnée...
et écoféminisme

Articles

28 Politique
Les victoires de l'écologie
continuent en 2021 et 2022 !

30 Société
La migration au féminin,
une expérience invisible



Brèves

- 15 Nucléaire
- 16 Énergies
- 17 Climat
- 17 Environnement
- 20 Alternatives
- 22 Agriculture
- 23 Féminismes
- 24 Société
- 24 Santé
- 25 Transports

- 26 Agenda
- 27 Annonces
- 40 Courriers
- 42 Livres



34 Alternatives
Le Viel Audon,
des ruines à l'écovillage

38 Débat
Les monnaies locales numé-
riques, un levier intéressant

48 Graphisme
185 raisons de faire du vélo



Le vent en poupe mais à bout de souffle

Le nucléaire est hélas revenu sur le devant de l'actualité, en bonne place parmi nos angoisses contemporaines. À première vue, il peut sembler avoir le vent en poupe. En France, un débat public a débuté, ce 27 octobre 2022, pour "éclairer la décision" de relancer le nucléaire avec un objectif de 6 réacteurs EPR d'ici 2035 (il s'agit bien entendu d'une nouvelle fumisterie, tout ou presque étant déjà décidé). La crise énergétique générée par la guerre en Ukraine fournit de nouveaux arguments aux pro-nucléaires, abondamment repris par les grands médias.

Mais les écarts vont grandissant entre ces annonces et discours radioactifs, périodiquement ré-entonnés, et les réalités sur le terrain (1).

En réalité, rien ne va plus dans le monde atomique. Un exemple, parmi les plus édifiants : l'offre publique d'achat (OPA) de l'État, commencée en septembre 2022, afin de nationaliser EDF à 100 %. Or, selon la

vieille recette néolibérale, on nationalise les pertes et on privatise les profits. Les pertes sont celles d'une EDF en quasi faillite et qui ne trouve plus d'ingénieur-es de haut niveau à recruter. Les profits, ce sont ceux à faire avec les renouvelables, vers lesquels les investisseurs privés, cyniques mais pas fous, se tournent aujourd'hui. D'où l'enjeu du "label vert" accordé par le Parlement européen au nucléaire, afin de lui faciliter l'accès à des financements.

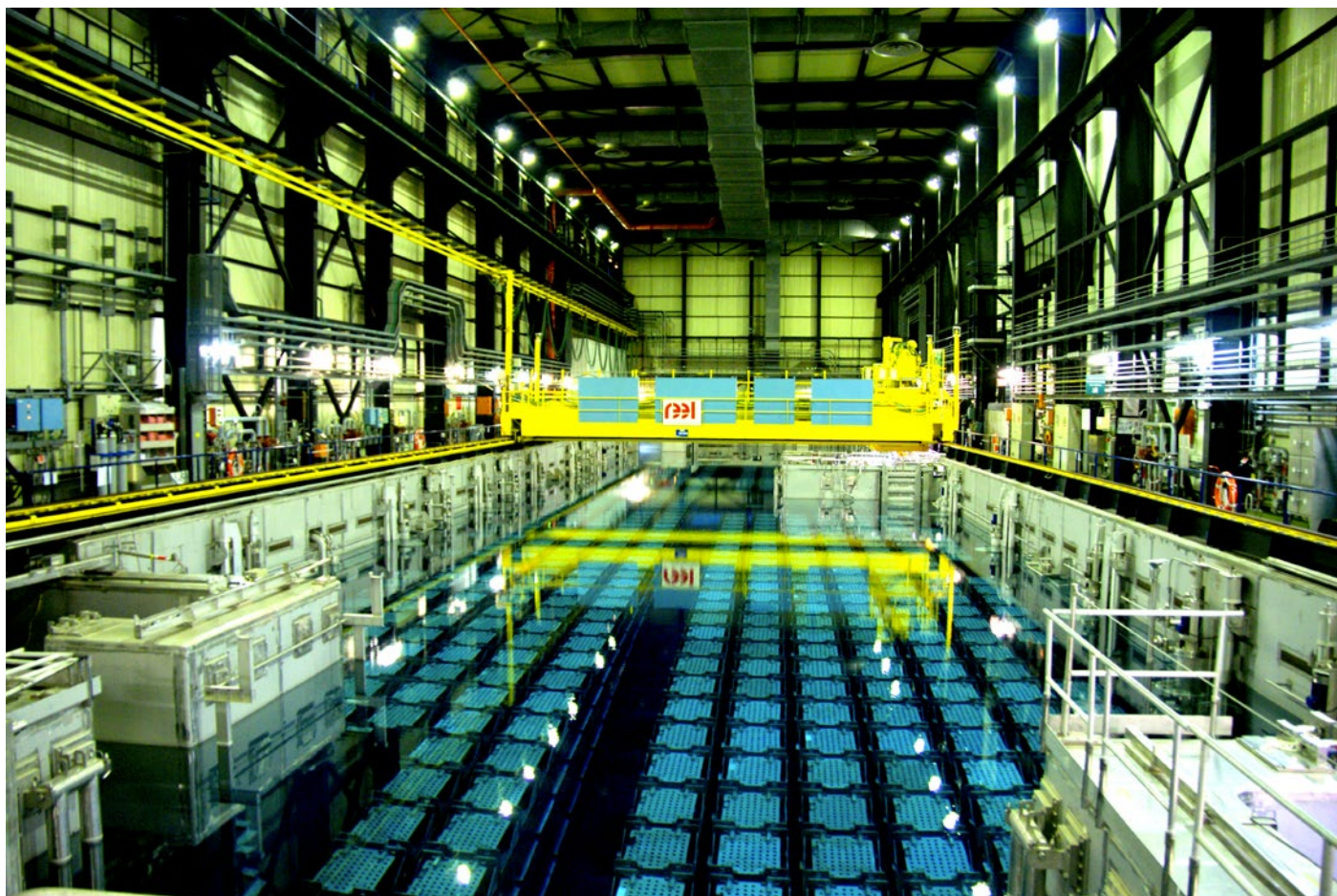
Notre dossier examine quelques-uns des problèmes qui, dans le contexte actuel, devraient obscurcir l'avenir du nucléaire. Le désastre des centrales pendant les chaleurs estivales et leur vulnérabilité aggravée en cas de guerre en font partie.

Parce que en panne, en faillite, à bout de souffle, le nucléaire est plus dangereux que jamais. D'où l'importance de continuer la lutte. C'est elle qui nourrit l'opposition des peuples et qui constitue notre meilleure chance d'échapper au pire.

1. Ainsi par exemple, rappelons que, sous Nicolas Sarkozy, un précédent projet d'EPR lancé en 2008, avec déjà un débat public, n'avait débouché sur rien.

Danièle Garet

Le lobby nucléaire lutte pour sauver sa peau



Piscine de combustible, La Hague.

Alors qu'EDF est au bord de la faillite, que plus de la moitié du parc nucléaire était en panne durant l'été 2022, le lobby nucléaire essaie de sauver son secteur d'activité. Pas sûr qu'il puisse réussir.

Le 7 juillet 2022, le gouvernement d'Élisabeth Borne a déclaré d'intérêt public le centre d'enfouissement des déchets nucléaires de Bure (Meuse) (voir article page 12). Cette nouvelle étape administrative veut renforcer l'idée que l'on peut résoudre la question des déchets nucléaires en les enterrant. C'est évidemment faux. Ce n'est pas parce que l'on met un produit de longue durée de vie et très dangereux à 500 mètres de profondeur qu'il devient subitement inoffensif.

Les expériences d'enfouissement en Allemagne (Asse) (1) et aux États-Unis (WIPP, Nouveau-Mexique) (2) ont montré que les problèmes de diffusion de la radioactivité reviennent vite en surface.

Cette étape administrative permet à l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) de lancer

des procédures d'expulsion pour disposer d'une centaine d'hectares de plus. Selon l'Andra, l'enfouissement des déchets pourrait commencer en 2035. De très nombreuses associations regroupées autour du Réseau *Sortir du nucléaire* multiplient les recours juridiques et autres actions pour bloquer l'avancée d'un projet en route depuis les années 1980.

1. "Allemagne, le site de stockage des déchets nucléaires reste à trouver", *La Croix*, 19 septembre 2021.

2. Voir le *Waste Isolation Pilot Plant (WIPP)* sur *Wikipédia*.



Forschungszentrum Jülich GmbH

Démantèlement d'un réacteur nucléaire en Allemagne.

Des montagnes de déchets

Au même moment, les réunions publiques tenues dans le Cotentin (Manche) dans le cadre des procédures administratives pour la création d'une nouvelle piscine de stockage de déchets radioactifs ont été perturbées par des personnes pas forcément opposées au nucléaire. Cette nouvelle piscine doit permettre d'accueillir au cap de la Hague, 6 500 tonnes de déchets radioactifs supplémentaires. Les opposant-es ne veulent plus être la poubelle du nucléaire : il y a déjà 10 000 tonnes de combustibles irradiés stockées dans les piscines actuelles sur le site d'Orano (ex-Areva). Cela représente l'équivalent d'une centaine de cœurs de réacteurs nucléaires (3). Une concentration de matières radioactives parfaite pour un attentat de grande ampleur. La solution alternative est le stockage des déchets directement sur les sites des centrales comme cela se fait dans d'autres pays. Cela évite la concentration au même endroit et évite des trajets dangereux.

3. Le combustible étant renouvelé tous les deux ans, avec 56 réacteurs fonctionnant pendant 40 ans, il y aura donc environ 1 000 cœurs à stocker.

Évidemment le coût de la surveillance de ces déchets pendant des milliers d'années n'est que très partiellement intégré dans le prix de l'électricité nucléaire. Il devra être pris en charge en grande partie par des financements publics.

La renationalisation d'EDF : preuve d'un nucléaire non-compétitif

Aux déchets qu'il faut surveiller et qui ajoutent un prix non négligeable à l'énergie nucléaire, il faut aussi ajouter le budget nécessaire pour le

démantèlement des réacteurs anciens. Actuellement, après plus de cinquante ans de production électrique nucléaire, aucun réacteur n'a été totalement démonté et les coûts se sont envolés...

EDF ne pourra pas financer ces coûts à venir pour la simple raison que l'entreprise est déjà au bord de la faillite, n'arrivant plus à rentabiliser les réacteurs existants, ni à financer de nouveaux réacteurs.

Le 9 juillet 2022, le gouvernement n'a donc rien trouvé de mieux que d'annoncer la renationalisation d'EDF, à contre-courant de ses idées libérales.

Qui veut prendre la direction d'EDF ?

Le gouvernement a annoncé le 30 juillet 2022 n'avoir aucune candidature pour remplacer Jean-Bernard Lévy à la direction d'EDF. Est-ce parce qu'il s'agit d'une des entreprises les plus endettées au monde ? Une entreprise qui doit composer entre les injonctions de l'État pour rétrocéder son électricité à un prix trop bas, les pannes qui s'accumulent dans des réacteurs nucléaires vieillissants, un chantier de nouveau réacteur, l'EPR, qui semble sans fin du fait de la perte de compétence des spécialistes ? Une entreprise tellement désertée par les financiers que l'État est obligé de la renationaliser pour éviter la faillite ? Rien de tout cela. Du fait de la renationalisation, le nouveau PDG va devoir respecter les limites de salaire fixées dans la fonction publique : 450 000 € par an. Ce qui est jugé trop faible par les grands patrons. À peine 37 500 € par mois, c'est misérable !

Total ne se lancera pas dans le nucléaire

Dans un entretien au *Point* du 30 juin 2022, le PDG de *Total* explique que la multinationale qui veut investir dans les énergies propres, ne se lancera pas dans le nucléaire : "Nous n'avons pas les compétences, c'est très capitalistique et le cocktail de risques est trop important pour une entreprise privée". Il confirme donc les analyses des opposant-es : ce n'est pas maîtrisé, cela coûte trop cher et c'est trop dangereux.

Cela va nécessiter de la part de l'État de racheter les 14 % de parts encore placées en bourse soit 9,7 milliards. Mais ce ne sont pas les seuls frais pris en charge par l'État. Dans un article détaillé, le *Canard Enchaîné* du 20 juillet 2022 estime que l'ensemble des coûts pris en charge par l'État va dépasser les 150 milliards. Ces milliards sont payés par le contribuable et ne seront pas comptés dans le prix du kWh nucléaire.

L'arme nucléaire nécessite le maintien d'un parc nucléaire

Alors que les coûts du nucléaire s'envolent, les parcs solaires et éoliens fournissent déjà de l'électricité à un prix beaucoup plus faible. Alors pourquoi cette obstination ?

Quels sont les pays qui développent encore aujourd'hui des réacteurs nucléaires ? Ce sont la Russie, la Chine, la France et la Grande-Bretagne. Quatre pays qui possèdent la bombe nucléaire. Il manque les États-Unis dont le programme de centrales nucléaires électriques s'arrête progressivement. Les États-Unis ont fait le choix d'avoir spécifiquement des réacteurs nucléaires militaires pour produire la matière fissile nécessaire à ses armes nucléaires. Ces cinq pays sont aussi les cinq à avoir un droit de veto à l'ONU. C'est tout sauf un hasard.

En effet, pour maintenir en état de fonctionnement les armes nucléaires, qu'elles soient au plutonium ou à l'uranium, il faut remplacer régulièrement la matière fissile. Celle-ci en se désintégrant (source de la radioactivité), devient moins pure avec le temps et cela diminue l'efficacité supposée de la bombe. Pour maintenir en état ces armes, il faut donc renouveler le

combustible, ce qui nécessite, pour un pays comme la France, de maintenir en fonctionnement entre deux et quatre réacteurs. Plutôt que de financer cela sur le budget déjà énorme de la Défense, il a été fait le choix d'avoir des réacteurs dits "civils" produisant à la fois de la matière fissile pour les armes nucléaires et de l'électricité.

Ces freins qui rendent le programme nucléaire encore plus irréaliste

Comme tous les réacteurs actuels, construits dans les années 1980, arrivent en fin de vie, Emmanuel Macron a annoncé, le 10 février 2022, vouloir construire entre 6 et 14 réacteurs EPR d'ici 2042. Cela coûterait au minimum 50 milliards d'euros, un budget qu'EDF n'a pas.

Dans le gouvernement mis en place autour d'Élisabeth Borne, on compte de très nombreuses partisan-es du nucléaire. Cela ne suffira probablement pas à débloquer les projets. Car outre une opposition maintenant plus virulente à l'Assemblée nationale (*France insoumise, Europe écologie les Verts*), il y a aussi d'autres facteurs qui freinent ce projet.

Le premier frein est la perte de compétence au niveau des ingénieur-es. EDF n'arrive plus à recruter des spécialistes de haut niveau. Les écoles qui les forment ont supprimé les concours, offrent maintenant des salaires dès les études... et malgré cela n'arrivent plus à intéresser suffisamment d'étudiant-es qui préfèrent travailler dans les renouvelables. Cette perte de compétence s'illustre par le désastre du chantier

de l'EPR de Flamanville dont les coûts se sont envolés et qui ne fonctionne toujours pas alors que le projet a été lancé dans les années 1990. Ce chantier est aujourd'hui encadré par des spécialistes dont certains ont largement dépassé l'âge de la retraite.

Un autre frein est d'ordre économique : aujourd'hui, pratiquement toutes les autres formes d'énergie permettent de produire de l'électricité à un coût moindre. Le monde de la finance l'a bien compris et s'est détourné du nucléaire. Les investissements dans l'éolien et le solaire assurent des retours financiers beaucoup plus sécurisés.

Un nouveau frein est en train de se mettre en place : la doctrine de la dissuasion nucléaire – qui justifie que nous dépensions plus de 4 milliards par an pour entretenir l'arme nucléaire – a de moins en moins de crédibilité. Depuis les deux premières bombes atomiques d'Hiroshima et Nagasaki en 1945, personne n'a osé se servir d'une arme nucléaire et le conflit déclenché par la Russie en Ukraine est en train de démontrer une nouvelle fois que l'arme nucléaire ne sert à rien. Si l'armée française renonçait, comme l'y engagent plusieurs traités internationaux, à disposer de la bombe atomique, plus rien ne justifierait la construction de nouveaux réacteurs.

Malgré toutes les gesticulations du lobby, il n'est pas du tout sûr que le nucléaire puisse survivre à la réalité : il est trop dangereux, trop cher, il produit des déchets pour des millénaires... et dans le domaine de l'énergie, il peut d'ores et déjà être remplacé par des énergies renouvelables. ♦

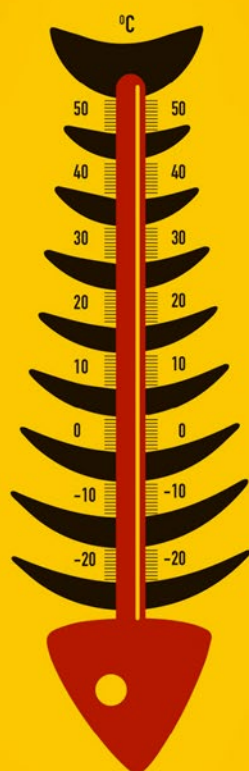


› Texte : **Michel Bernard**

Les bouffées de chaleur du nucléaire

Non seulement le nucléaire ne sauvera pas le climat, mais les sécheresses et les températures élevées mettent à mal le fonctionnement des réacteurs existants, tandis que les cours d'eau sont réchauffés en aval.

Onir Askin



THE TEMPERATURE INCREASE DESTROYS
THE MARINE LIFE AND SUSTAINABLE FUTURE.

Pour produire de l'électricité, l'alternateur d'une centrale nucléaire ou d'une centrale thermique a besoin d'une source chaude et d'une source froide. Cette dernière provient de l'eau pompée en grande quantité soit dans la mer, soit dans les cours d'eau.

L'ensemble du parc nucléaire français, 56 réacteurs, a besoin d'environ 800 millions de m³ par an pour fonctionner. Cela représente 20 % de notre consommation d'eau, 50 % de la consommation des eaux de surface.

30 réacteurs fonctionnent en circuit fermé (c'est-à-dire avec des tours de refroidissement qui permettent une économie de 60 % des quantités d'eau), les 26 autres en circuit ouvert : 14 en bord de mer et 12 sur les fleuves.

Les réacteurs nucléaires ont besoin des rivières

Ces centrales nucléaires se heurtent à deux obstacles :

- ◆ Les centrales nucléaires rejettent de l'eau réchauffée par le processus de refroidissement des réacteurs, ce qui contribue au réchauffement des cours d'eau. Au-delà d'une certaine température, la faune et la flore meurent.
- ◆ Le débit nécessaire. Pour limiter le problème des sécheresses, de nombreux barrages ont été construits en amont des réacteurs.

Les étés étant de plus en plus chauds et de plus en plus secs, ces deux problèmes prennent de l'importance.

Lorsque la moitié des réacteurs nucléaires sont en panne comme cet été 2022, il devient difficile, pour couvrir

"L'augmentation de la température de l'eau détruit la vie marine et un futur soutenable."

nos consommations en électricité, d'arrêter des réacteurs supplémentaires. Or, en parallèle, la consommation électrique est en hausse du fait du recours de plus en plus important à la climatisation à chaque canicule.

Lors de la canicule de 2003, le gouvernement n'a pas hésité à accorder à EDF des dérogations pour maintenir la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne) en fonctionnement. C'était la première d'une longue série. Sur le Rhône, la *Compagnie nationale du Rhône*, qui assure la circulation des navires et la gestion des barrages hydroélectriques, a l'obligation de donner la priorité au maintien du débit pour les réacteurs de Bugey (Ain), Saint-Maurice-l'Exil (Isère) et Tricastin (Drôme).

Des rivières transformées en cimetière

La centrale de Cattenom (près de la frontière avec le Luxembourg) pompe de l'eau dans la Moselle. Le débit de l'eau n'étant plus suffisant, en juillet 2019, en août 2020, puis à partir du 22 juillet 2022, la centrale doit pomper de l'eau dans le lac de Mirgenbach, une réserve d'eau normalement prévue pour l'industrie locale. Alors que seul un réacteur est en marche, le débit de la Moselle (18,5 m³ par seconde le 22 juillet) est insuffisant. Il y a normalement quatre réacteurs. Il n'y a pas d'eau pour éventuellement démarrer les trois autres.

Cette décision n'est pas la seule : le 17 juillet 2022, la centrale de Bugey bénéficie d'une dérogation pour continuer à rejeter de l'eau bien que la température du Rhône soit trop élevée. Même dérogation à Golfech (qui chauffe la Garonne bien que l'eau du fleuve soit déjà à 29 °C), au Blayais (encore la Garonne) et à Saint-Maurice l'Exil (dans le Rhône). Ces dérogations permettent de dépasser le seuil légal de 28 °C. Accordées jusqu'au 24 juillet initialement, elles sont prolongées jusqu'au 7 août puis jusqu'au 11 septembre (1).

Les baigneurs et les baigneuses qui apprécient en aval ces eaux chaudes ne doivent pas ignorer qu'elles se baignent dans un cimetière : la faune et la flore déjà affaiblies à 28 °C disparaissent encore plus vite quand la température est plus élevée.

1. *France Bleue*, 6 août 2022.

Les dérogations portent sur un dépassement possible de 3 °C.

Il est prévisible que dans les années qui viennent la situation soit encore pire. Le BRGM, *Bureau français de recherche géologique et minière*, a publié en juillet 2022 une étude qui estime que le débit des cours d'eau devrait en moyenne baisser de 10 à 40 % d'ici 2050... et de 60 % en été (2). C'est pourquoi l'ASN, *Autorité de sûreté nucléaire*, a trouvé une solution : remonter le seuil des normes (3). La déclaration de l'ASN est cynique : le maintien de la fourniture de l'électricité passe avant les préoccupations environnementales. Autant dire qu'on préfère refroidir les centrales nucléaires qu'assurer la survie des poissons, et, à terme, l'ensemble du vivant.

La mer comme solution ?

À titre de comparaison, les centrales au gaz fonctionnent de la même manière, avec une source froide provenant de l'eau extérieure. Le 21 juillet 2022, la centrale thermique au gaz de Martigues (Bouches-du-Rhône) s'est vue dans l'obligation de baisser sa puissance de 50 % : l'eau de la Méditerranée étant à température trop élevée (jusqu'à 27 °C) (4).

Il y a une énorme différence entre les centrales au gaz et les centrales nucléaires : dans les premières, on peut très facilement moduler la quantité de gaz brûlé et donc faire varier la puissance. Pour le nucléaire, un réacteur est prévu pour être stable à une certaine puissance et ne peut pratiquement pas suivre la demande. C'est d'ailleurs pour cela que l'on utilise le nucléaire en base, c'est-à-dire pour assurer les besoins en électricité minimum et le gaz (et l'hydraulique) en complément.

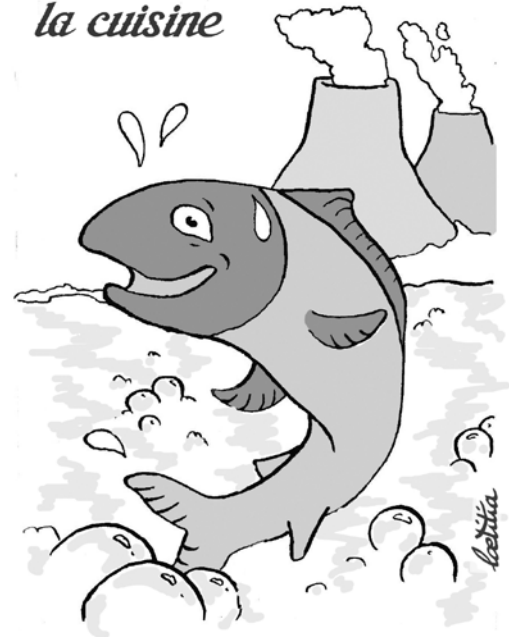
Si le gouvernement veut installer les nouveaux réacteurs EPR en bord de Manche, notamment à Flamanville

2. *France 24*, 2 août 2022.

3. *La Tribune*, 21 juillet 2022.

4. *Révolution énergétique*, 21 juillet 2022.

EDF vous simplifie
la cuisine



Poisson local pré-cuit à l'eau du réacteur de votre région !

(Manche) et à Penly (Seine-Maritime), c'est parce l'eau de l'océan est encore pour le moment très fraîche en été : rarement plus de 20 °C. Mais cela change et les records tombent.

Selon les rapports du GIEC, il est prévu que la température de la Méditerranée augmente de 2,2 °C à 3,8 °C d'ici 2100. À chaque nouveau rapport de ce groupe scientifique, ces chiffres sont revus à la hausse. Et pour cause : durant l'été 2022, la température de la Méditerranée était déjà à 4 °C au-dessus des normales (5), soit plus que ce qui était prévu pour 2100. Et c'est loin d'être le seul problème pour les centrales au bord de mer : le risque accru de montée des eaux et d'ouragans rend ces installations chaque jour plus dangereuses. ♦

5. *L'Indépendant*, 6 août 2022.

Le risque d'inondation des centrales côtières sous-estimé

Un rapport de l'IRSN, *Institut de recherche sur la sûreté nucléaire*, paru en mars 2022, indique que de nouvelles simulations sur les possibles inondations de réacteurs placés en bord de mer indiquent un risque plus grand que prévu lors de la construction de ces réacteurs... et ceci même sans élévation du niveau des mers.

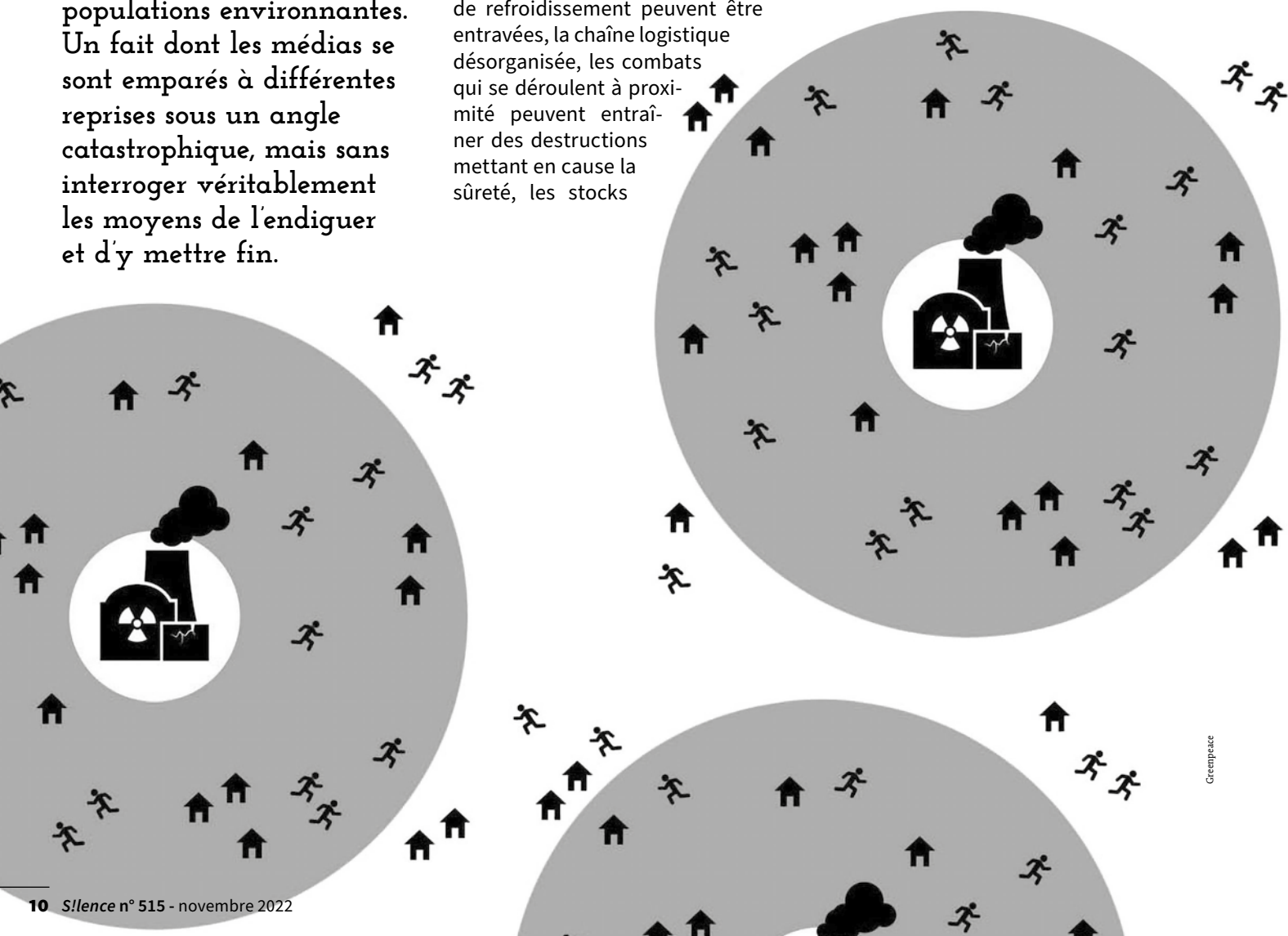
› Texte : **Patrice Bouveret**,
Observatoire des armements (www.obsarm.org)

Ukraine : la dissuasion nucléaire en échec

La guerre engagée le 24 février 2022 par la Russie contre l'Ukraine fait peser une lourde menace nucléaire – civile et militaire –, non seulement sur la population ukrainienne, mais également sur les populations environnantes. Un fait dont les médias se sont emparés à différentes reprises sous un angle catastrophique, mais sans interroger véritablement les moyens de l'endiguer et d'y mettre fin.

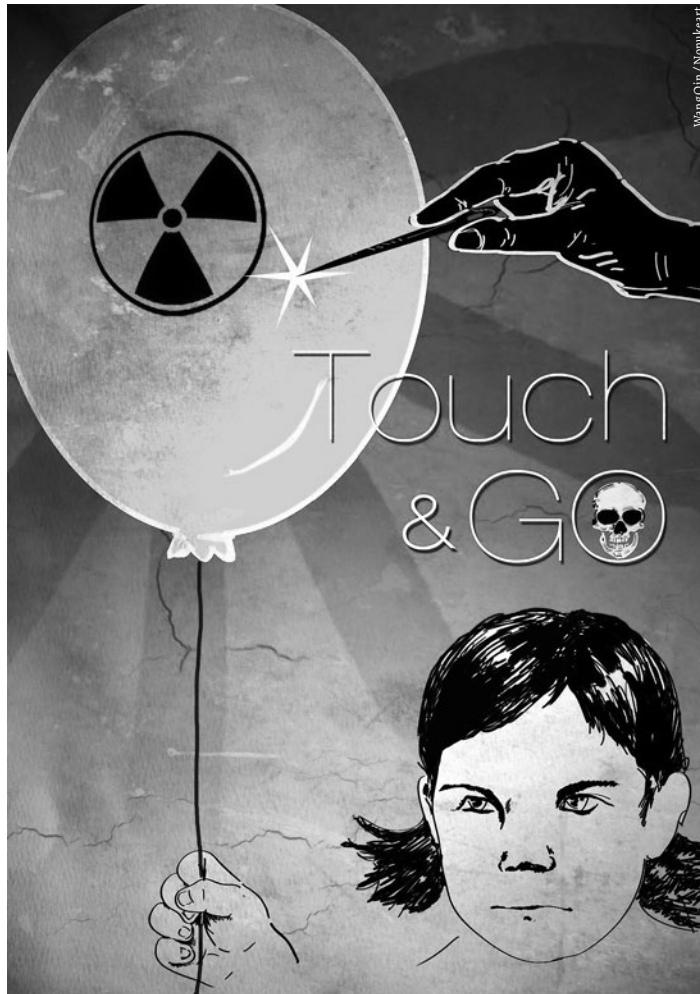
Outre la menace d'utilisation des armes nucléaires, jamais un conflit ne s'était déroulé dans un pays aussi nucléarisé : quinze réacteurs ! Chaque centrale, installation nucléaire et stock de déchets afférents, représentent une cible et des menaces pour la population et l'environnement. Car la sûreté des installations est complètement fragilisée : les enceintes de confinement ne sont pas conçues pour résister à des tirs de missiles, les capacités de refroidissement peuvent être entravées, la chaîne logistique désorganisée, les combats qui se déroulent à proximité peuvent entraîner des destructions mettant en cause la sûreté, les stocks

de matières radioactives courent le risque de leur détournement, sans oublier la dégradation des conditions de travail pour le personnel, etc. Même l'AIEA s'inquiète. "La situation actuelle est intenable. [...] le risque d'accident ou de violation de la sécurité augmente" souligne M. Rafael Mariano Grossi, son directeur, dans un discours prononcé le 9 juin dernier.



Le nucléaire "civil" hors sanction

Et pourtant, le régime de sanctions mis en place immédiatement contre la Russie par les dirigeants occidentaux exclut le nucléaire civil ! Tous les pays de l'Union européenne notamment sont d'accord pour maintenir les coopérations commerciales avec la Russie en la matière. Par exemple, les seuls avions russes autorisés à se poser sur le sol européen depuis le début de la guerre, ont été ceux chargés d'uranium pour les centrales de Slovaquie et Hongrie... *Rosatom*, l'organisme à la tête de l'industrie nucléaire russe et chargé d'entretenir son arsenal, n'a subi à ce jour aucune sanction. Les nombreux partenariats développés depuis déjà de longues années avec la Russie sont au mieux gelés, mais nullement dénoncés suite au déclenchement du conflit.



Les centrales nucléaires fragilisent la sécurité en temps de guerre.

La dissuasion nucléaire en échec

De même, Vladimir Poutine et les dirigeants russes agitent régulièrement la menace d'une frappe nucléaire contre tous ceux qui voudraient entraver son ambition de conquête territoriale : renforcement du niveau d'alerte, exercice de tir d'un missile réputé "invincible", journaux télévisés russes vantant les effets d'une bombe sur telle ou telle capitale, etc. Même si, dans les médias, de nombreuses expertes tentent de minimiser le risque de déclenchement d'une guerre nucléaire, un dérapage ne peut être exclu. D'autant que certains responsables occidentaux ont renchéri en bombant le torse pour rappeler qu'eux aussi avaient la bombe et "que l'Alliance atlantique est une alliance nucléaire". Ils ont eux aussi augmenté le niveau d'alerte de leur arsenal, comme l'a fait la France en mettant en mer deux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins au lieu d'un seul, ou en organisant ostensiblement des exercices nucléaires.

Cette guerre dévoile la nature profonde de cette arme qui, contrairement aux discours officiels à l'usage des opinions publiques, n'est pas un outil au service de la paix et de la liberté, destiné à prévenir la guerre. La réalité de la stratégie de dissuasion est tout autre. L'arsenal nucléaire est bien un facteur de liberté, mais à destination des dirigeants des puissances nucléaires, dans leur volonté de domination, y compris d'agression physique à l'encontre d'un autre pays, d'une autre population sans crainte de subir une riposte massive. La stratégie de la dissuasion nucléaire permet et renforce la guerre, comme l'a

bien montré Poutine en envahissant l'Ukraine... C'est une arme d'exercice de la puissance pour ceux qui la possèdent, afin de déployer leur domination comme ils l'entendent sous la menace d'un chantage à l'extermination en totale impunité.

Le danger d'utilisation est renforcé par la présence des armes nucléaires dites "tactiques", c'est-à-dire à courte portée, dont la puissance de destruction va de quelques kilotonnes à 350 kilotonnes. Pour rappel, celle larguée sur Hiroshima était de 15 kilotonnes.

Que se passerait-il si, mus par leur propre rationalité, ne voyant pas d'autre issue, les dirigeants passaient malgré tout à l'acte au risque de provoquer une escalade incontrôlable ? Sans tomber dans le catastrophisme, l'hypothèse d'une guerre nucléaire ne peut être écartée. D'ailleurs "pour 70 % des Français et Françaises, l'arme nucléaire met en péril la sécurité du monde", souligne un sondage réalisé en mars 2022 pour *Initiatives pour le Désarmement Nucléaires (IDN)*.

La ruée sur les pastilles d'iode ou la construction d'abris antiatomiques mises en avant par de nombreux médias ne peuvent être la seule réaction à cette insécurité que le nucléaire engendre. Pas plus que le renforcement des dépenses militaires et la modernisation des arsenaux nucléaires, qui ne font que favoriser la prolifération. La véritable réponse se trouve dans la réactivation du régime de désarmement nucléaire au sein de l'ONU et le renforcement de la mobilisation en vue de l'élimination de toutes les armes nucléaires. ♦



♦ Article publié initialement dans la revue *Sortir du nucléaire*, n° 94, été 2022, revue trimestrielle éditée par le réseau *Sortir du Nucléaire*, 9 rue Dumenge, 69 317 Lyon cedex 04, tél. 04 78 28 29 22, www.sortirdunucleaire.org.

› Propos recueillis par : **Martha Gilson**



À Bure : se préparer au début des travaux... et résister

Le projet d'enfouissement de déchets nucléaires *Cigéo* a été reconnu d'utilité publique le 7 juillet 2022. Pour les opposant·es, il n'est pas trop tard pour s'opposer au projet, mais il faut le faire maintenant. Entretien avec Juliette, membre du *Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (Cedra)*.

Silence : Qu'est-ce qu'une reconnaissance d'utilité publique ?

Juliette du Cedra : Le projet a besoin de deux autorisations pour se construire : il faut qu'il soit déclaré d'utilité publique, et d'intérêt national. Le projet a franchi un nouveau palier au début de l'été en ayant été déclaré d'utilité publique, après une longue période durant laquelle on attendait, espérant qu'il y ait un report. Cela n'a pas été le cas car c'est un projet indispensable à la prolongation et à la relance du nucléaire. Alors que la filière nucléaire montre de gros signes de faiblesse, le projet *Cigéo* rentre dans une phase plus opérationnelle, plus concrète. Pour le gouvernement, il faut bien montrer que certaines choses avancent. C'est pourquoi il a reconnu *Cigéo* d'intérêt général, ce qui permet de renforcer sa présence sur le plan de l'urbanisme.

Le problème, c'est que la déclaration d'utilité publique peut donner l'impression que le projet est maîtrisé, alors qu'on n'en connaît pas les contours : on n'a même pas connaissance de l'inventaire final des déchets qui seraient entreposés, qui dépend en partie de l'évolution de la politique énergétique. Les combustibles usés, qui sont actuellement considérés comme matière valorisable, pourraient finalement devenir des déchets (ce qui est déjà une réalité dans les faits), ce qui augmenterait considérablement la quantité de

déchets à stocker, et diversifierait leurs spécificités. On ne connaît pas non plus le coût du projet, les estimations variant entre 25 milliards et 100 milliards d'euros. Ce sont des incertitudes colossales. Également sur le plan de la sûreté : l'Andra n'a pas du tout démontré que *Cigéo* était faisable et sûr. Dans ces conditions, c'est scandaleux que ce projet soit reconnu d'utilité publique.

Qu'est-ce qu'implique la reconnaissance d'utilité publique ?

Cette reconnaissance permet à l'ANDRA d'avancer sur le terrain, en lui permettant d'obtenir la maîtrise foncière totale du projet. L'agence dispose déjà aujourd'hui de 83 % de la maîtrise foncière. Depuis 20 ans, avec la SAFER, elle a travaillé au corps les riverain·es, les paysan·es, pour obtenir les terres dont elle avait besoin. La centaine d'hectares qu'elle doit encore récupérer sont essentiellement des terres agricoles, des chemins, de la voirie. L'ANDRA peut maintenant légalement lancer des opérations d'expropriation. Aujourd'hui, personne ne possède une plus grande maîtrise foncière que l'ANDRA en Haute-Marne et en Lorraine.

Si l'ANDRA ne peut pas encore lancer le projet *Cigéo*, la déclaration d'utilité publique permet aussi de mettre en compatibilité les documents d'urbanisme locaux avec le projet *Cigéo*.

Le projet *Cigéo* est aussi déclaré opération d'intérêt national. C'est encore plus surnois : cela permet à l'État, sur une zone de 3 641 hectares, soit environ 11 communes autour de Bure, d'avoir l'entière main mise sur la politique d'urbanisme, à la place des élu·es locaux.

Mais concrètement, les travaux ont commencé ?

Non, l'ANDRA n'a pas d'autorisation pour le projet. Il y a eu des opérations de reconnaissance, des inventaires, mais pas encore de travaux en tant que tels. Si le projet devait être autorisé, ce ne serait pas avant au minimum 3 ou

En 1994, l'État a ciblé Bure, dans la Meuse, pour enfouir à terme, à 500 mètres de profondeur, environ 10 000 m³ de déchets HAVL (Haute Activité à Vie Longue) et 70 000 m³ de déchets MAVL (Moyenne Activité à Vie Longue). Le projet, appelé *Cigéo* (Centre industriel de stockage géologique), est mis en œuvre par l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Depuis, l'opposition à l'enfouissement des déchets et à la non-remise en cause du développement du nucléaire a pris forme, et la lutte continue contre ce projet démentiel et dangereux.

4 ans. Mais depuis le 7 juillet 2022, à cause de l'utilité publique et en dehors de l'autorisation du projet, des travaux peuvent commencer pour les aménagements préalables du centre : tous les raccordements électriques, l'alimentation en eau, la construction des réseaux routiers et ferroviaires. Cela va contribuer à ancrer *Cigéo* physiquement, et rendre le territoire compatible avec le projet. Pour donner une idée, l'approvisionnement électrique nécessaire à *Cigéo* représente l'équivalent de celui de la ville de Nancy. Et ces travaux sont portés par RTE — gestionnaire du réseau public de transport d'électricité —. De même la réhabilitation de la ligne ferroviaire nécessaire pour *Cigéo* sera sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF même si financée par l'ANDRA. Ce sont de multiples entreprises, publiques et privées, qui œuvrent aujourd'hui au projet d'enfouissement.

Face à ces avancées juridiques, où en est la lutte ?

La lutte ces derniers temps s'est beaucoup recomposée. Elle a pris un essor impressionnant en 2016 avec l'occupation du bois Lejuc, parce que l'ANDRA avait commencé à défricher illégalement ce bois. Depuis, la répression qui s'est abattue de manière très violente sur l'opposition à *Cigéo* a eu des impacts lourds sur la lutte (1). Il a aussi fallu, avec difficulté, meubler le calendrier : entre 2018 et 2021 il ne s'est rien passé sur le territoire du côté de l'ANDRA, *Cigéo* était dans une phase administrative. Ce n'était pas toujours facile de se raccrocher matériellement aux avancées du projet. Mais il y a eu tout de même beaucoup de rendez-vous organisés par divers collectifs du mouvement pour sensibiliser aux enjeux du nucléaire et à *Cigéo* (cycles de conférences, camps, réunions d'information, manifestations...). Et puis, depuis 2016, la lutte se recompose aussi autour de différents lieux de vie et de passage.

Justement, est-ce que tu peux nous dresser un panorama des différents collectifs en lutte ?

La lutte se construit beaucoup autour de la *Maison de résistance*, à

1. En juin 2021, le chef d'accusation "d'association de malfaiteurs" et "bande organisée" a été abandonné lors du procès de 7 prévenus. Ce motif avait fourni le prétexte pour écouter, perquisitionner, surveiller contrôler, isoler et éloigner certaines personnes de la Meuse et de la Haute-Marne.



Les opposant·es ont du talent !



Bure, épicentre du combat. Mais depuis, les lieux d'opposition se sont multipliés, avec différentes maisons collectives achetées par des personnes opposantes au projet dans les villages alentour. On sait que l'ANDRA voit d'un très mauvais œil ces installations sur le territoire.

L'ancienne gare de Lunéville est aussi devenue un vrai lieu de vie de la lutte et un enjeu stratégique, car elle se situe sur une portion de voie ferroviaire qui sera à construire pour raccorder *Cigéo* à la ligne SNCF. C'est un territoire qui appartient aux opposant·es qui va être concerné par les procédures d'expropriation. Depuis plusieurs mois, il y a de gros chantiers collectifs pour renforcer la défense du lieu, la fête des Barricades par exemple, que l'ancienne gare a accueillie pendant l'été 2022.



Du côté des collectifs, il y a tout un écosystème qui travaille ensemble. La coordination *STOP Cigéo* regroupe les associations et collectifs de Meuse et de Haute-Marne : le *Cedra* (*Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs*), du côté de la Haute-Marne, et *Bure Stop 55* du côté de la Meuse. Les élu·es opposé·es au projet regroupé·es dans l'association *EODRA*, *Bure Zone Libre* autour de la *Maison de résistance*, *Meuse Nature Environnement*, *Cacendr* (*Collectif d'action contre l'enfouissement des déchets radioactifs*) et les habitants *Vigilants de Gondrecourt*. Des assemblées de lutte regroupent les personnes

Comment la mobilisation a-t-elle joué sur l'opinion publique ?

Les lignes commencent à bouger grâce à un gros travail de sensibilisation. Même des élu·es qui ont toujours accompagné le projet ont laissé voir leurs doutes depuis un an, un an et demi. En janvier 2021, l'Autorité environnementale a déposé un avis en lien avec l'étude d'impact global, qui émet de vives critiques et pointe de graves insuffisances dans le dossier de *Cigéo* : sur le traitement des déchets, le type de stockage, le choix de la couche géologique, l'implantation des installations, le devenir du territoire d'implantation,



Pour Juliette, "Les Bure'lesques, c'est un moment qui permet de se remettre à jour sur les différentes infos. Il y a une grosse programmation de conférences, mais aussi de spectacles, de concerts, de films, en lien avec le nucléaire et son monde. C'est un moment très important pour la lutte, qui montre que c'est une lutte qui a une vraie vitalité".

sympathisantes de différents réseaux. Au-delà de ces associations, et des engagements locaux plus informels, il existe un front associatif et syndical d'envergure nationale, qui regroupe des ONG, des associations et des syndicats.

Au mois d'août 2022, il y a eu la 3^e édition du festival des *Bure'lesques*. Organisé par toutes les composantes de la lutte, il s'adresse d'abord à la population locale. C'est un moment très important pour la lutte, et on est toujours surpris de revoir autant de monde, des personnes périphériques à la lutte, mais qui sont bel et bien là, qui regrettent de manquer de prise contre le projet, et qui s'interrogent sur ce qu'il faut faire. Et surtout, beaucoup d'habitant·es du territoire qui se servent du festival pour renouer avec la lutte et obtenir de l'information sur où en est le projet. Il y a un vrai besoin d'information.

etc. Cet avis a donné une crédibilité aux arguments des opposant·es. Pour la première fois, l'autorité environnementale a reconnu l'existence d'un préjudice sanitaire et a recommandé de ne pas développer démographiquement et économiquement la zone, contrairement aux promesses de l'*ANDRA* sur le développement du territoire.

Les élu·es locales, qui étaient amené·es à rendre un avis dans le cadre de l'enquête publique sur la demande d'utilité publique, ont été marqué·es par cet avis. Lors de l'enquête publique, vingt-quatre collectivités ont été invitées à voter, dont onze communes de Meuse et de Haute-Marne, deux communautés de communes, six syndicats des eaux, les conseils départementaux de Meuse et Haute-Marne, et la Région Grand-Est. Résultat, quatre communes de proches : Bure, Mandres, Horville, Ribeaucourt ont rendu un avis négatif et seules deux collectivités se

sont déclarées favorables sans réserve ! Les autres avis sont toujours assortis de nombreuses conditions et réserves.

Pendant que l'*ANDRA* ne répond pas aux questions, que le chantier qui s'annonce apparaît de plus en plus gigantesque — au delà des risques liés à la radio-activité, c'est un chantier qui doit durer 130 ans ! —, les villages se réveillent.

Comment se mobiliser pour la suite ?

Il faut insister sur l'ampleur du chantier pour venir à bout du projet *Cigéo*. 32 organisations ont travaillé pendant des années avec 5 avocats pour construire un recours contre l'utilité publique et contre l'opération d'intérêt national, qui a été déposé le 8 septembre 2022. On sait que c'est le début d'une longue bataille juridique.

Mais dans les temps à venir, c'est contre les travaux et les risques d'expropriation, qui vont s'échelonner sur plusieurs années, qu'il va falloir lutter. Les objectifs à court terme, consistent à faire en sorte que les différents collectifs arrivent à se solidarifier ensemble pour pouvoir faire face sur le terrain, mais aussi sur le plan juridique, et de la communication. On sait que les trois aspects sont intimement liés. On ne peut pas avoir quelqu'un qui travaille d'un côté sur le recours juridique, d'autres personnes qui occupent le terrain et d'autres qui s'occupent de la communication. L'objectif c'est de faire les trois ensemble et d'écrire les pages d'un futur débarrassé de *Cigéo* et du nucléaire, ensemble. ♦

➔ Pour aller plus loin...

- ♦ <https://bureburebure.info>
- ♦ "Déchets nucléaires - Mouvement vers Bure", dossier de *Silence*, n° 269, avril 2001
- ♦ "Habiter la Meuse contre la poubelle nucléaire", Martha Gilson, *Silence*, n° 468, juin 2018.

➔ Contacts

- ♦ **Burestop 55**, BP 10017 - 55001 Bar-le-duc Cedex, www.burestop.eu, info@burestop.eu
- ♦ **CEDRA**, BP 80017, 52101 Saint-Dizier Cedex, cedra.collectif@gmail.com, tél. : 06 50 69 72 61, <https://cedra52.jimdo.free.com>
- ♦ **Bure zone libre**, 2 rue de l'église 55290 Bure, tél. : 03 29 45 41 77, leherissonvengeur@gmail.com
- ♦ **Réseau Sortir du nucléaire**, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél. : 04 78 28 29 22, www.sortirdunucleaire.org

Le nouveau nucléaire n'est pas compétitif

L'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, a publié en avril 2022, une série de 11 scénarios énergétiques allant jusqu'à 2050 et permettant tous d'atteindre la neutralité carbone. Ces scénarios font varier le recours au nucléaire, aux renouvelables, le niveau de consommation d'électricité...

En conclusion, l'ADEME estime que le nucléaire est toujours la solution la plus coûteuse. Selon ses calculs, ne descendra pas en dessous de 91 € alors que ce coût devrait passer de 60 à 32 € pour le photovoltaïque au sol, de 82 à 43 € pour le photovoltaïque en toiture, de 60 à 47 € pour l'éolien terrestre, de 118 à 81 € pour l'éolien en mer.

L'Autorisé de sûreté nucléaire joue avec le feu

Après la découverte de tuyaux fragilisés dans les différents types de réacteurs nucléaires, la logique aurait été de vérifier rapidement l'ensemble des 56 réacteurs français. Il n'en est rien. L'ASN, Autorité de sûreté nucléaire, a accepté un programme de vérification proposé par EDF qui prévoit une vérification étalée dans le temps... pour éviter d'avoir à arrêter tous les réacteurs en même temps à un moment où le prix de l'électricité explose déjà. Bref, on fait passer les intérêts économiques avant la sûreté nucléaire, ce qui est le contraire du rôle de l'ASN.

NUCLÉAIRE: EDF S'ENGAGE À REDÉMARRER TOUJOURS LES CENTRALES CÉT HIVER



EN BREF !

♦ **Parcs éoliens, réserves de biodiversité.** Les pêcheurs se sont inquiétés des conséquences de l'implantation d'éoliennes en mer. Les premières études sur le sujet remontent à 1991 et les résultats convergent : du fait de l'impossibilité de pêcher entre les éoliennes, on trouve une meilleure biodiversité tant en poissons qu'en crustacés. Par contre, ces populations ne sont pas forcément les mêmes qu'avant. Les plots de béton sont colonisés comme des récifs rocheux et non comme des zones alluvionnaires.

♦ **EDF décide de fermer une centrale... en Grande-Bretagne.** Malgré la demande du gouvernement de prolonger la vie du réacteur *Hinkley Point B*, EDF a annoncé la fermeture de ce réacteur vieux de 46 ans. Trop cher à entretenir. Par comparaison, les réacteurs Bugey 2 et 3, les plus vieux en fonctionnement en France, ont tous les deux 44 ans.

♦ **Japon : peu de centrales en fonctionnement.** Comme en France, il y a les déclarations du gouvernement et la réalité sur le terrain. Depuis onze ans et l'accident de Fukushima, le gouvernement japonais maintient que l'objectif est que le nucléaire assure 22 à 25 % de l'électricité du pays. Mais à cette date, seuls dix réacteurs (sur 54 avant l'accident) ont été autorisés à redémarrer. Tous ne fonctionnent pas car il y a des périodes d'entretien. Selon le site *nippon.com*, fin juin 2022, seuls 4 réacteurs étaient réellement en fonctionnement. De quoi couvrir environ 2 % des besoins en électricité.

♦ **Japon : Quatre anciens dirigeants de Tepco condamnés à verser 97 milliards d'euros.** Suite à une plainte des actionnaires de *Tepco* déposée en 2012, le tribunal de Tokyo a condamné le 13 juillet 2022 quatre anciens dirigeants de la compagnie à verser 13 300 milliards de yens (97 milliards d'euros) de dommages et intérêts pour ne pas avoir su maîtriser l'accident de Fukushima. Autant d'argent pour les actionnaires, et pas pour les personnes concernées par cette désastreuse gestion.

♦ **EPR : le premier cœur n'est plus opérationnel.** Le 1^{er} juillet 2022, le directeur de l'EPR de Flamanville a annoncé le renouvellement d'un quart des 241 assemblages d'uranium prévus pour le réacteur. Après dix ans de retard, le combustible s'est dégradé et nécessite son remplacement. On peut penser que d'autres parties du réacteur (dont la construction a démarré en 2007) sont aujourd'hui tout aussi dégradées.

♦ **États-Unis : les réacteurs sous perfusion.** Il reste 93 réacteurs nucléaires en fonctionnement aux États-Unis, et tous ont plus de 40 ans. Douze réacteurs ont fermé depuis 2013. Le 20 avril 2022, le gouvernement a débloqué un enveloppe de 6 milliards de dollars pour aider les compagnies à entretenir leur parc nucléaire vieillissant, car plus aucun réacteur n'est rentable. Aucune construction de réacteur n'est en cours et une sortie du nucléaire se profile donc à l'horizon.

Vienne

EDF pompe de l'eau souterraine !

La centrale nucléaire de Civaux est refroidie par l'eau de la Vienne. Le débit est parfois insuffisant et provoque des baisses de puissance. En février 2022, EDF a réalisé des forages pour pouvoir pomper dans les eaux souterraines de 40 à 60 m³ par heure "si besoin". Officiellement, il s'agirait d'une eau potentiellement utilisable en cas d'accident... mais on peut penser que rapidement cela servira aussi à refroidir les réacteurs. La centrale a en effet besoin de 5 000 m³ d'eau par heure pour pouvoir fonctionner.

Le détournement du rôle des Safer

Les *Safer*, Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, ont, pour chaque département, mission de protéger les terres agricoles. Or les *Safer* se mettent à la disposition des 19 sites nucléaires d'EDF qui cherche à acheter des terres pour y implanter de futurs EPR. Si ces EPR sont envisagés pour remplacer d'anciens réacteurs, ceux-ci ne seront pas démantelés avant longtemps. Ainsi, à Bugey (Ain), EDF dispose déjà d'une réserve foncière de plus de 300 hectares et continue à acheter des terrains. Les *Safer* se détournent ainsi de leur objet. Le nucléaire passe-t-il au-dessus de nos besoins en terres agricoles ?



Se passer du gaz russe ?

La guerre en Ukraine a provoqué le choix de ne plus commercer avec la Russie. Mais la consommation énergétique de l'Union européenne est couverte à 15 % par du gaz russe (mais avec de gros écarts : cela atteint 50 % pour la Grèce, la Hongrie et la Croatie). Peut-on s'en passer ? Trois pistes ont été mises en œuvre : utiliser des centres de production avec d'autres combustibles (la France a maintenu en fonctionnement deux centrales au charbon), trouver du gaz ailleurs (accord avec l'Algérie, importation par l'intermédiaire de méthaniers) et économies d'énergie. Dans ce dernier domaine, pour le moment, les résultats sont extrêmement modestes car les gouvernements craignent de provoquer une récession économique. Pourtant, c'est la piste la plus intéressante. Rappelons qu'après l'accident de Fukushima, en 2011, le gouvernement japonais avait pris des mesures qui avaient fait baisser la consommation d'électricité de 10 % en quelques semaines.

La France n'envisage pas pour le moment de coupures de gaz, et le gouvernement a limité les hausses des factures en bloquant les prix. Cela lui coûte très cher (de l'ordre de 4,7 milliards d'euros pour le gaz et 9,8 milliards pour l'électricité, pour 2022) et ne sera pas tenable très longtemps. Ce blocage des prix étant uniforme, cela n'incite pas les grosses industries à s'impliquer dans les économies d'énergie.

Nouvelle-Calédonie : transition énergétique ?



Usine SLN de Doniambo à Nouméa, qui traite le nickel.

taïque de 160 mégawatt qui permettra de couvrir la moitié des besoins de la mine. Ce parc solaire devrait fonctionner dès 2023. D'autres parcs solaires devraient voir le jour pour pouvoir fermer les centrales thermiques. Ce qui laisse le problème de l'extractivisme intact.

Électricité : le lourd tribut des fournisseurs alternatifs

Depuis un an, le prix de gros de l'électricité a plus que décuplé. La guerre en Ukraine, les moindres investissements pendant la crise sanitaire, les pannes de 32 réacteurs nucléaires en France en sont la cause, mais plus globalement aussi la raréfaction générale des sources d'énergies fossiles.

Les fournisseurs alternatifs, qui depuis l'ouverture du marché de l'électricité en 2007, avaient réussi à s'attirer 35,8 % des particuliers, n'ont pour la plupart pas pu faire face à cette flambée de leurs prix d'achat

et ont dû mettre la clé sous la porte pour une dizaine d'entre eux. EDF en revanche, du fait du blocage des prix imposé par l'État, continuait à vendre à un prix à peine plus élevé (+4 % en un an). Après avoir augmenté ses tarifs et arrêté de prendre de nouveaux sociétaires, la coopérative *Enercoop* continue à résister en acceptant temporairement d'acheter de l'électricité nucléaire vendue à prix fixe par EDF, ce qu'elle avait toujours refusé auparavant.

Le retour des client-es vers EDF est massif, le fournisseur historique

ayant l'obligation de reprendre celles et ceux qui souhaitent revenir au tarif réglementé. Mais malgré la mise en route de nouvelles productions provenant des énergies renouvelables, cela ne comble pas les manques, et le gouvernement français ne pourra pas longtemps maintenir les prix en payant la différence. D'ailleurs, seuls les prix pour les particuliers sont bloqués. Les industriels voient leurs factures exploser. En Grande-Bretagne et en Espagne, les prix de l'électricité ont pratiquement doublé en un an.

EN BREF !

◆ **Progression des renouvelables.** Si les capacités de production des énergies renouvelables ont augmenté de 9,1 % en 2021 selon les statistiques de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, cela ne couvre pas l'augmentation de la demande en électricité dans le monde, ce qui explique un recours accru au charbon en particulier en Asie.

◆ **Éoliennes et immobilier.** Selon les opposant-es aux éoliennes, la proximité de celles-ci provoquerait un effondrement de la valeur de l'immobilier. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, a publié une étude à ce sujet, fin mai 2022, prenant en compte 1,5 million de ventes de 2015 à 2020. Jusqu'à 10 km des éoliennes, il y a effectivement une légère baisse de l'ordre de 1,5 % comme cela est observé pour toute installation industrielle. Plus loin, il n'y a aucune influence.

◆ **La Californie vise le 100 % renouvelables.** Le 30 avril 2022, pendant quelques heures et pour la première fois, la production des énergies renouvelables a permis de dépasser la consommation de l'État et d'exporter le surplus dans les États voisins. La Californie, 40 millions de personnes, est le cinquième État qui consomme le plus d'électricité au monde. Le gouvernement a adopté un plan qui prévoit une couverture 100 % renouvelables d'ici 2045.

◆ **Chine : un tiers d'électricité renouvelable d'ici 3 ans.** Le gouvernement chinois a annoncé que les renouvelables produiraient 33 % de l'électricité en 2025 contre 28,8 % en 2020. Le plan énergétique prévoit un doublement de la capacité des éoliennes et des parcs solaires entre 2020 et 2030, date à laquelle la Chine estime qu'elle pourra commencer à baisser sa consommation d'énergies fossiles.

◆ **Gigantisme.** Allemagne, Pays-Bas, Danemark et Belgique ont signé un accord en mai 2022 pour multiplier par quatre les installations d'éoliennes offshore en Mer du Nord d'ici 2030. La puissance installée sera alors de 65 gigawatt (GW) et les partenaires visent les 150 GW pour 2050, soit dix fois la puissance actuelle. Cela permettrait de couvrir la consommation électrique de 375 millions de personnes (ces quatre pays totalisent 118 millions d'habitantes, l'Union européenne, 447 millions). L'Australie vient de lancer le chantier du plus grand parc solaire du monde : 6 500 km² dans la région de Pilbara, sur la côte ouest (la surface d'un département comme la Drôme). Coût : 24 milliards d'euros pour une puissance installée de 26 GW. Le site accueillera également des éoliennes. L'électricité est destinée... à alimenter les mines nombreuses dans la région.

Dernière rénovation avant effondrement

L'armée et la destruction du monde

Le 18 juin 2022, les officiers du camp de Canjuers dans le Var n'ont rien trouvé de mieux que de faire un exercice d'artillerie. Le 18 juin, c'est le jour où nous avons battu des records de température dans toute la France. Mais c'est aussi le 70^e jour depuis l'arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2022 classant le département du Var en situation de "sécheresse". Résultat de l'exercice : les tirs ont mis le feu à la garrigue. Les pompiers sont arrivés rapidement sur place, mais n'ont pas pu pénétrer sur la totalité du site car celui-ci est "pollué" par des "explosifs non explosés". L'incendie a été traité par Canadiens. C'est seulement le 22 juin que le feu a été maîtrisé après la destruction de 1 800 hectares. Ce n'est pas le seul incendie provoqué par l'armée. Le 24 novembre 2021, un exercice d'artillerie dans le camp de Saint-Cyr Coëtquidan, dans le Morbihan, a détruit 7 hectares. Le 7 juin 2022, des exercices de tir sur le camp de Casta, en Haute-Corse, ont provoqué l'incendie de 35 hectares. Le 4 septembre 2020, ce sont 450 hectares qui ont brûlé au camp de Captieux, en Gironde... Au même endroit, 1 300 hectares avaient déjà brûlé en mars 2017. Etc. Il faut savoir que l'armée n'est pas soumise aux restrictions de feu lors des périodes de sécheresse. De manière plus générale, l'armée n'est pas soumise aux lois sur l'environnement.

Apparu début 2022, Dernière rénovation est un mouvement qui invite chaque citoyen et citoyenne à "entrer en résistance" face à l'urgence climatique. Pourtant condamnée pour inaction climatique par ses propres tribunaux, la France ne fait rien (ou pas assez) pour éviter le désastre climatique vers lequel nous nous dirigeons à une allure terrifiante. À la manière d'Extinction Rebellion (dont viennent plusieurs fondatrices du mouvement), Dernière rénovation bloque des routes, perturbe la demi-finale de Roland-Garros, espérant ainsi interpellier les pouvoirs publics et faire bouger les choses. Leur revendication est simple : "Que le gouvernement s'engage immédiatement à assurer la rénovation globale et performante du parc immobilier français d'ici 2040 et à élaborer un système de financement simple et progressif prenant en charge l'intégralité des travaux pour les propriétaires les plus modestes." Dernière rénovation fait partie du réseau international A22 (pour avril 2022, le début de leur action coordonnée), qui regroupe des mouvements de 10 pays à travers le monde (Allemagne, Australie, Canada, France, Italie, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Suisse, États-Unis) ayant des modes d'action similaires.



◆ <https://derniererenovation.fr>, tél. : 01 73 31 86 01.

ENVIRONNEMENT

Haute-Savoie

Occupation d'un bois à La Clusaz

Le 27 septembre 2022, des habitant-es et activistes d'Extinction Rebellion et d'autres mouvements ont commencé à camper dans le bois de la Colombière, sur le plateau de Beaugerard, en Haute-Savoie, pour s'opposer à un projet de retenue d'eau de 148 000 m³. La mairie présente ce projet, d'un coût de 10 millions d'euros, comme une solution à la sécheresse et au manque d'eau potable. Au contraire, cette retenue augmenterait la demande en eau, en la rendant disponible pour de la neige artificielle et de nouvelles infrastructures du tourisme de luxe. Les camp-euses demandent l'abandon du projet, jugé absurde et imposé, et la suspension de toutes les opérations foncières en cours à La Clusaz. Iels revendiquent "l'organisation d'une réflexion citoyenne sur la gestion de l'eau, de l'énergie, du sol et des espaces" et "la mise en place d'outils" pour prendre des décisions démocratiquement. Les occupant-es sont déterminé-es à rester nuit et jour pour empêcher les travaux de commencer et appellent à un soutien massif.

◆ Contact : Bois de la Colombière, 74220 La Clusaz, boisdela Colombiere@protonmail.com.

◆ Voir aussi le document "À La Clusaz, retenue collinaire - projet d'hier" sur : <https://extinctionrebellion.fr>.

Var

Des vendanges inattendues chez Bernard Arnault

Plus de 150 personnes munies de sécateurs ont investi, le dimanche 28 août 2022, dans le Var, une parcelle de vignes de Château d'Esclans, appartenant au groupe LVMH dirigé par Bernard Arnault, pour des vendanges inattendues. Cette action de désobéissance civile originale et conviviale, organisée par les Soulèvements de la Terre et la Confédération paysanne, visait à lutter contre l'accaparement des terres agricoles par les grands groupes. Le choix de la parcelle n'est pas anodin : c'est ici que le milliardaire produit la cuvée *Whispering Angels*, le rosé le plus cher du monde. "Nous avons ainsi repris notre part des anges et une petite revanche de classe qui en appelle d'autres", indiquent les organisatrices dans leur communiqué.

Deux cortèges d'activistes ont avancé jusqu'aux rangs des vignes en chantant "Bernard si tu savais, ton pinard ce qu'on en fait. Du jus! Du jus! Aucune hésitation! On boit, on boit, à la révolution!". Les participant-es ont rapidement récolté 1,5 tonnes de raisins, sous les yeux de la gendarmerie. Les vendangeu-ses ont déployé des besoins et ont produit plus de 1 000 litres de jus de raisins, partagés avec un collectif de lutte contre la bétonisation dans le Pertuis, à l'origine d'une occupation sur un lieu appelé la Zone à patates.

Cette action des Soulèvements de la Terre est la deuxième située dans des vignobles livrés à la spéculation, après celle dans le Jura en mars 2022. 600 personnes s'étaient réunies pour reprendre un parcelle de vignes abandonnée par un fond d'investissement. L'objectif était de s'opposer à ces organismes qui font flamber les prix.

Les Soulèvements de la terre invite à décliner et démultiplier ce type d'actions directes partout en France : "La terre aux paysan-nes et celles et ceux qui en prennent soin ! Accapareurs et spéculateurs, hors de nos vignes et de nos vies !"

◆ Les soulèvements de la terre, lesoulèvementsdelaterre.org.

◆ Zone à patates : zappertuis.noblogs.org.



Rien à foot



F. Muhammad

Le directeur de TGV-Intercités, Alain Krakovitch, a proposé une offre de partenariat à l'équipe du PSG, en réaction à une vidéo des joueurs dans un jet pour Nantes, à deux heures de train de Paris. Interrogé en conférence de presse le 5 septembre 2022, l'entraîneur Christophe Galtier a annoncé avec ironie qu'il réfléchissait à des trajets en char à voile, ce qui a déclenché un four rire chez la star du PSG Kylian Mbappe.

Une élite intoxiquée

Ce rire en dit tellement de cette déconnexion entre une élite intoxiquée au kérosène qui ne comprend même plus la raison du courroux collectif et ce bas peuple sombrant dans l'éco-anxiété et sommé d'éteindre la wifi.

Mais les critiques s'abattant sur cet as du ballon rond sont presque injustes car la vanne et ce rire lèvent un coin du (char à) voile

sur un état d'esprit largement partagé chez les "grands" de ce monde. Il illustre ce que la majeure partie des riches de cette planète pense à mi-mot sans pour autant l'exprimer ouvertement. Les bonnes manières s'apprennent et celles consistant à s'envoyer en l'air en toute discrétion sont une règle tacite que s'imposent nos amis les riches.

Des déplacements absurdes

Recourir à un jet n'a pourtant rien d'une évidence. La praticité d'un tel moyen de transport est largement discutable. Par exemple, l'équipe du Paris-Saint-Germain a dû se rendre à l'aéroport Charles de Gaulle pour aller à Nantes. Pour limiter le bruit des aéronefs, Nantes a interdit leur survol de nuit, obligeant le jet du PSG à réaliser un saut de puce à vide d'une vingtaine de minutes pour se garer à Saint-Nazaire. Sitôt le coup de sifflet final, les millionnaires du ballon rond se sont engouffrés dans un bus (sans doute venu à vide de Paris) les conduisant nuitamment du stade de la Beaujoire à Saint-Nazaire. Durée du trajet : une bonne heure et demie... Pour revenir à la case départ en avion, direction Charles de Gaulle à 2 heures du matin.

Du point de vue strictement temporel, le recours à l'avion est loin d'être justifié. Quand aux rejets du jet, ils sont près de 500 fois supérieurs à ceux du train.

Un énième épisode de la lutte des classes

Autant dire que le recours aux jets privés est avant tout un signe extérieur de richesse, une façon de faire sécession en refusant l'effort collectif. De tout temps, l'argent a permis de s'affranchir des contraintes pesant sur le peuple. Le débat sur l'interdiction des jets est ainsi un énième épisode de la lutte des classes "affaires" refusant le principe même de la justice climatique. Pourquoi se soumettraient-ils à des contraintes climatiques alors même qu'ils sont adulés par des foules de supporters ?

Gageons que cet éclat de rire méprisant éveillera quelques consciences. Car ce rire est un crachat à la face de toutes celles et tous ceux qui luttent pour une planète vivable. À la veille d'une coupe du Monde qui se tiendra au Qatar dans des stades climatisés construits par des milliers d'esclaves invisibilisés, il est plus que temps d'inverser l'échelle des valeurs. Les destructeurs du climat, loin d'être des icônes adulées, doivent devenir les symboles d'un monde en perdition, les co-responsables du drame qui se joue sous nos regards révoltés.

Stéphen Kerckhove

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org

Initiatives pour la préservation des abeilles

Alors que les abeilles pollinisent les deux tiers des fruits et légumes de notre assiette, les pesticides néonicotinoïdes, qui ont fait baisser à eux seuls de 20 % la reproduction des abeilles en 2021, sont une nouvelle fois ré-autorisés début 2022. En France, la récolte de miel 2021, thermomètre de la santé des abeilles, s'est effondrée à 8 000 tonnes, soit de 50 % par rapport à 2020. Face au déni des politiques gouvernementales vis-à-vis du déclin des abeilles, des initiatives citoyennes fleurissent.

◆ **Les Dorloteurs d'abeilles** propose aux particuliers d'accueillir chez eux des abeilles solitaires et ainsi de participer à la création de conservatoires locaux d'abeilles (qui ne produisent pas de miel, ne piquent pas et ne vivent pas dans des ruches) dans tous les départements. www.lesdorloteurs.fr

◆ **Un toit pour les abeilles** propose de parrainer des abeilles chez les apiculturices. Pour parrainer, il suffit de choisir l'apicultrice que l'on souhaite soutenir. Chacun-e peut aider à partir d'un parrainage (2 000 abeilles), et 20 parrainages font 1 ruche. Les parrain-es sont invités à venir voir leurs ruches, et reçoivent des pots de miel (si les abeilles sont en très bonne santé) ainsi que des nouvelles pédagogiques sur l'abeille. *Un toit pour les abeilles*, 15 rue Le Verrier, 17440 Aytré, tél. : 05 17 26 10 23, www.untoitpourlesabeilles.fr

D'autres associations se mobilisent, comme *Pollinis*, qui agit pour stopper l'extinction des abeilles et autres pollinisateurs, *Agir pour l'environnement* ou la revue *Abeilles en liberté*.

◆ *Pollinis*, 10 rue Saint Marc, 75002 Paris, tél. : 01 40 26 40 34, contact@pollinis.org ; *Abeilles en liberté*, Terran Magazines, 6 chemin de Terran, 31160 Sengouagnet, contact@abeillesenliberte.fr.



Auvergne Rhône Alpes

Les zones protégées ne seront plus financées

Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a supprimé à l'été 2022 les subventions européennes destinées aux zones protégées Natura 2000, 266 sites naturels avec une faune et une flore jugées "exceptionnelles". Pour Reporterre, "sur le terrain, 100 à 200 temps pleins de chargés de mission, les 938 450 hectares sur lesquels ils veillent et les 2 000 espèces protégées qui y sont abritées sont concernées". Ces subventions ont été réorientées pour aider l'installation de jeunes agriculturices. C'est surtout une décision politique qui tourne le dos au maintien d'un éco-système déjà fragilisé, en mettant en danger l'installation des haies, le labour des prairies, la préservation des zones humides, etc. Et en mettant dos à dos, de manière artificielle, agriculture et protection du vivant.

◆ "Laurent Wauquiez "dézingue" les zones protégées d'Auvergne-Rhône-Alpes", Maran Kerinec, Reporterre, 30 juillet 2022.

Les victoires de l'écologie

Une mégascierie stoppée dans les forêts du Morvan

Les anciennes forêts du Morvan se font grignoter depuis des décennies par la sylviculture industrielle de sapin. Le sol s'acidifie, l'humus forestier disparaît et avec lui toute la vie de la forêt. Au sein de cette forêt déjà bien meurtrie, des industriels lancent à la fin des années 2000 un projet de mégascierie du bois de Tronçay, au pied du Morvan, pour produire du bois de construction, mais aussi du bois de chauffage pour récupérer les subventions aux énergies renouvelables. Les granulés produits seraient envoyés en Belgique pour être brûlés dans une centrale électrique "verte" : leur vente profiterait des politiques publiques qui financent la "transition énergétique". Le projet de méga-scieurie, porté par les mirages de la croissance verte, risque en réalité d'accélérer la destruction de la forêt et de ses habitant-es.

La révolte gronde dans le Morvan

À l'été 2012, l'association *Adret Morvan* est créée pour résister au projet. Les militant-es du coin puisent dans tout le répertoire d'actions à leur disposition : des réunions d'information mobilisent les habitant-es, puis un travail juridique permet d'enrayer l'engrenage bien huilé des permis de destruction et finalement l'occupation du site du projet pendant deux ans instaure un rapport de force qui ne sera plus renversé (1). Au printemps 2015, la victoire judiciaire obtenue par plusieurs collectifs dont l'association *Loire Vivante* au tribunal administratif de Dijon achève de mettre fin au projet.

Réinventer notre rapport aux forêts

Les défens-euses n'en restent pas là : un café culturel, le *Carrouège*, s'ouvre en 2015 à Vauclaux : on y vient pour organiser les luttes à venir. Quelques mois après la victoire juridique, un groupement forestier écolo - le *Chat Sauvage* - est fondé : il s'agit, pour tou-ttes les amoureu-ses de la forêt, de racheter des parcelles de feuillus pour éviter qu'elles ne tombent aux mains des industriels sylvicoles. Toujours au *Carrouège*, les défens-euses de la forêt morvandelle organisent des journées de réflexion avec le *Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF)* sur les usages raisonnés de la forêt et participent au développement du collectif *SOS Forêt* qui rassemble les syndicats des professionnels du bois et des associations environnementales.

Ces collectifs se mettent à tisser un réseau national de luttes locales pour défendre les forêts et leurs habitant-es. On peut se prendre à rêver, comme l'intersyndicale des garde-forestiers, que l'*Office national des forêts (ONF)* se renouvelle en un véritable service public de défense et de soin des forêts (2). Ou à imaginer, avec les habitant-es de Notre-Dame-des-Landes, une autogestion des forêts par leurs usag-ères comme ils et elles sont en train de l'obtenir pour leur forêt de Rohanne.

Dans le Morvan, la route paraît encore longue pour freiner la mainmise des industriels sur les forêts. Les logiques étatiques, qu'elles viennent des ministères ou des services régionaux, continuent d'accompagner, voire d'impulser, la destruction des forêts au nom d'insensés impératifs de développement (3).

Juliette Piketty-Moine

1. "Dans le Morvan, l'occupation s'organise dans un bois visé par un projet industriel", le 26 février 2013 sur le site internet <https://reporterre.net>
2. "Les agents de l'ONF lancent un mouvement contre la marchandisation des forêts françaises", le 17 septembre 2018 sur le site internet : <https://basta.media>



3. En témoigne la signature d'un contrat bois régional entre la DRAAF (les services déconcentrés de l'État), la Région et l'interprofession contre lequel s'est élevé l'ensemble des collectifs de défense de la forêt.

Contacts :

- ◆ **Le Carrouège, L'écolieu d'Adret Morvan**, Carrefour de Vauclaux 58140 Vauclaux, www.lecarrouege.org
- ◆ **Groupement forestier du chat sauvage**, S/C Frédéric Beaucher, L'Huis Renaud 58140 Brassay, www.forêts-chatsauvage.org
- ◆ **Réseau pour les Alternatives Forestières**, 460 village de Lauconie, 19150 Cornil, www.alternativesforestieres.org
- ◆ **Les Ami.es de la forêt de Rohanne**, La Rolandière, 44130 Notre-Dame-des-Landes, lesamiesdelaforetderohanne@riseup.net

En savoir plus :

- ◆ Feuilletter la superbe brochure du collectif *Quelques feuilles sur le site internet* <https://infokiosques.net>

Une victoire contre une mégascierie dans les Pyrénées

Après deux ans de mobilisation, la préfecture des Hautes-Pyrénées a annoncé, le 17 août 2022, que le groupe italien *Florian* abandonnait son projet de mégascierie à Lannemezan. Ce projet, jugé coûteux et inutile par les opposant-es, aurait menacé l'ensemble du Massif pyrénéen en surexploitant l'équivalent de 2 500 stades de foot de forêt par an pendant 15 ans, tout en faisant disparaître les scieries locales existantes. Des milliers de citoyen-nes et cinquante organisations luttent depuis 2020 pour arracher cette victoire à l'industrie du bois et ses logiques productivistes insoutenables. "Ce projet allait dépecer notre forêt. Il est abandonné, les hêtres respirent, et nous aussi", témoigne Philippe Falbet, membre du regroupement *SOS Forêt Pyrénées*, sur *France Bleu*.

"Notre joie ne nous fait pas oublier non plus qu'une nouvelle lutte s'annonce déjà", alerte le collectif *Touche pas à ma forêt* dans un communiqué. Un projet d'usine de cogénération, produisant de l'électricité et de la chaleur à partir de granulés de bois, revient sur le devant de la scène et menace les forêts pyrénéennes et la filière bois existante. Tout en restant aux aguets des autres projets, le collectif garde l'objectif de construire une politique forestière alternative, qui respecte le vivant. Il prévoit d'organiser un forum sur l'écoconstruction et les ambitions alternatives forestières, à l'occasion de la journée internationale de la forêt, le 21 mars 2023.

Pour aller plus loin :

- ◆ Le site du collectif *Touche pas à ma forêt - Pyrénées*, www.touchepasamaforet.com
- ◆ Le site de *SOS Forêt Pyrénées*, <https://sosforetpyrenees.com>
- ◆ "*L'Appel pour des forêts vivantes*" sur sosforetfrance.org

1996

Dénonciation de l'équivoque humanitaire

L'humanitaire, nouvelle forme de colonialisme ? Silence, qui fête ses 12 ans, préfère d'autres formes de solidarité.

« L'écologie est-elle de gauche, de droite ou d'ailleurs ? » C'est par cette question que la revue débute l'année 1996. 14 personnalités appartenant aux Verts, Mouvement Écologiste indépendant, Rouges et Verts, associatifs et autres de livres sur l'écologie politique y répondent dans le numéro 199 - 200. Très riches réflexions, mais qui ne permettront pas un rapprochement dans un mouvement qui s'éparpille. Cette même année, les Verts votent très massivement leur ancrage à gauche, mais ceci après une vague de non-réadhésions : ils sont passés de 5 000 à 3 200 en deux ans. Une baisse qui n'a pas profité au Mouvement écologiste indépendant (MEI) qui n'en a que 600. C'est le grand vide dans les partis politiques écologistes.

Pour la première fois le mot *écocide* apparaît en couverture du n° 201, de février. Le n° 203 d'avril, à l'occasion des dix ans de l'accident de Tchernobyl, présente en pages centrales un dépliant couleur de 24 pages réalisé par les *Européens contre Superphénix*, qui fait un tour des possibilités de sortie du nucléaire. Il est encarté dans 23 revues.

Le contre G7

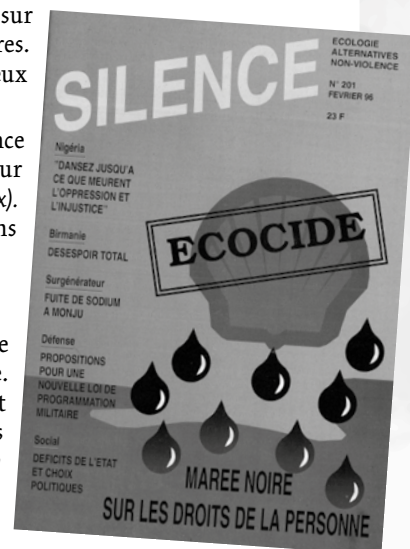
Tous les sept ans, le G7, sommet des sept puissances les plus riches, se tient en France et en 1996, c'est à Lyon. *Silence* participe au collectif qui prépare un contre-sommet. Les n° 204 et 206-207 y consacrent leur dossier. Et *Silence* donne la liste de 17 articles déjà parus sur le sujet et les propose en tiré à part. Le contre-G7 permet de nombreuses rencontres intéressantes qui vont permettre de publier des entretiens ultérieurement. Le n° 206-207 présente également un

annuaire de la presse différente sur quatre pages, avec plus de 200 titres. La liste sera republiée tous les deux étés.

À partir du n° 210, *Silence* commence à publier une série d'articles sur les SEL (*Systèmes d'échanges locaux*). L'ensemble sera repris ensuite dans un hors-série.

L'équivoque humanitaire

Le n° 211 de décembre, porte sur l'équivoque humanitaire. Il dénonce le fonctionnement des "associations" qui vivent des finances de l'Europe : *Handicap international* à cette date couvre 74 % de son budget par des aides européennes, et une partie du reste par le ministère de la Coopération (pour ne pas dire de la colonisation). Le dossier dénonce aussi le lien avec les armées : pour se rendre sur place, ces associations dépendent des transports militaires et sont donc sous contrôle de l'État. Aujourd'hui, on parle d'*humilitaire*. *Handicap international* va nous menacer d'un procès, mais elle n'en fera rien. Le dossier se termine par un annuaire des associations qui font un intelligent travail de solidarité : *Artisans du monde*, *Peuples Solidaires*, *Frères des hommes*, *Terre des hommes*, etc.



Chaque mois, Michel Bernard retrace l'histoire de la revue Silence, année après année.

Médias

◆ **Imagine**, "L'envers des zoos", n° 151, juillet-août 2022, 12 €, Imagine, boulevard Frère Orban, 35A, 4000 Liège, Belgique. Un numéro passionnant qui enquête sur l'organisation des parcs zoologiques en Europe, bien loin

parfois des objectifs de conservation et d'éducation annoncés. Secteur peu contrôlé, là encore, le marché l'emporte trop souvent sur le bien-être des animaux. Le numéro

permet par ailleurs d'interroger la planification écologique, le non-recours aux droits sociaux, l'arrivée de l'écologie dans l'enseignement, etc.

◆ **Politis**, Hors-série, n°75, juillet-août 2022, 6 €, Politis, 2 impasse Delaunay, 75011 Paris. "Aucun douanier n'arrête les ondes, les idées, les imaginaires...". Ce hors-série rappelle que l'idée de frontière a toujours été politique, et



n'est jamais immuable. Leur militarisation accentue les inégalités, le réchauffement climatique pousse de plus en plus de personnes à les franchir... les frontières bougent sans cesse. Un dossier complet.

◆ **Échooo**, "Les femmes & la terre", n°1, juillet-août 2022, 12 €, Filarium Médias, Échooo Magazine, 64 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret. Nouveau venu dans la presse écolo, ce premier numéro du magazine donne à voir une vision positive de



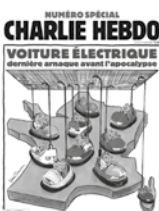
la lutte écologiste, en abordant la question climatique sous le prisme des alternatives et des transformations possibles : place des femmes

Le Ravi est mort, fini de rire !

Début septembre 2022, nos ami-es du journal marseillais *Le Ravi* ont annoncé leur liquidation. À *Silence*, on les lisait avec plaisir chaque mois, le rire à l'œil, avide d'infos marseillaises et d'ailleurs. On a partagé des aventures de la "presse pas pareille". Les appels à financement s'étaient multipliés ces dernières années, et beaucoup y ont répondu. Mais quand les subventions des collectivités locales se font la malle, le compte n'y est plus. C'est une grande perte pour la presse indépendante et libre, et un bien triste signal de rentrée. On leur laisse le dernier mot : "Fini de rire ! Face au mur de l'argent, on se lève et on s'en va. Mais sans renoncer à fêter la satire et la presse libre."



dans l'agriculture, l'engagement des personnes les plus jeunes, etc. Revue graphique et légère.



◆ **Charlie Hebdo**, "Voiture électrique, dernière arnaque avant l'apocalypse", n° 1111, juin 2022, 3,50 €. Numéro

spécial du canard, qui dénonce sans détour l'impasse que représente la voiture électrique : même logique individualiste et consumériste, même dogme de la croissance au profit des industriels. Et oui, la voiture électrique n'est ni propre, ni verte, mais nécessite l'extraction du lithium, un recours accru au nucléaire, etc.

Enquête d'un autre monde

La forêt comestible de Juan Anton

|| Pour nous nourrir, nous dépendons des magasins, donc de l'argent, donc d'un travail salarié ou des aides sociales. Or aujourd'hui, il y a des personnes qui n'arrivent pas à trouver du travail. Quand les aides sociales s'arrêtent, comment fait-on pour manger ? Il faut que tout le monde puisse manger. Et comme la nourriture vient de la terre, produisons nous-même notre propre nourriture !
Tel était le discours que m'avait tenu Juan Anton, 87 ans, quand je l'ai rencontré pour la première fois il y a 10 ans. L'évolution de la société donne aujourd'hui encore plus de poids à son discours. Photographe industriel, peu avant sa retraite, il a acheté un petit terrain à Alcira, au sud de Valence, en Espagne, pour faire un potager.



Laisser la nature reprendre ses droits

Quand un jardinier lui a proposé un désherbant qui tuait l'herbe pendant 10 ans, ça a été le déclic : il décide d'arrêter tous les produits chimiques. En quelques mois, c'est un désastre. L'herbe grandit, les arbres meurent par manque de nourriture. "J'ai commencé à m'intéresser à la manière dont fonctionne la terre, à la permaculture." Ainsi Juan Anton a coupé l'herbe, l'a déposée aux pieds des arbres et favorisé la venue de micro-organismes afin de régénérer le sol. Il a introduit de nombreuses et nouvelles espèces de végétaux de toute taille pour favoriser la biodiversité, notamment de nombreux arbres : bananiers, noyers, amandiers, figuiers, oliviers, pêchers. Son objectif est d'obtenir le maximum de nourriture pour un minimum de travail. Et il y arrive ! "Une forêt comestible, comme je la fais moi, c'est essayer de donner une réponse au problème de la faim. Tenter de faire une agriculture qui est simple, qui demande peu de travail, qui soit saine et qui n'a pas besoin d'apports extérieurs pour se développer."

Planter partout !

Juan Anton se consacre aujourd'hui à trouver des astuces pour produire des légumes de manière simple et toute l'année : plantes en pots dans une véranda faite maison et différents types de serres fabriquées avec les matériaux locaux ou de récupération. Son imagination est infinie ! Selon lui, tout le monde peut produire de la nourriture, cela demande juste un petit espace. Il réfléchit également à des techniques pour les personnes qui vivent en ville. Il est possible de produire des légumes dans des bacs, mais il souhaite mettre en place des actions plus durables : il incite à planter des arbres fruitiers, partout où un morceau de terre est disponible, sans rien demander à personne. "Tant que l'être humain aura besoin de nourriture pour vivre et qu'il n'aura pas de moyen sûr de l'obtenir, les rues, les parcs, les espaces publics qui ne seront pas peuplés d'arbres majoritairement fruitiers, seront une offense pour tous ceux qui n'ont pas les moyens de vivre !"

Hélène Petit

◆ Lien vers une version vidéo de ce reportage : side-ways.net/episode5

Reportage issu du livre *Enquête d'un autre monde*, Hélène Petit et Benoît Cassegrain, éd. Ulmer, 2021, side-ways.net

La Nef : une étape de franchie

La société financière *La Nef*, née en 1986, à l'initiative de 650 coopérateurs et coopératrices, grossit lentement. Pour se transformer en banque, elle doit atteindre un certain volume de capital. Fin 2020, elle comptait 40 661 sociétaires. 1 200 se sont ajoutés en 2021. Les personnes physiques représentent aujourd'hui plus de 80 % du capital. Le reste provient d'associations, de coopératives et d'entreprises.

Bond en avant : début 2022, deux structures financières sont devenues sociétaires : la *Banque alternative suisse* et IES, Initiatives pour une économie solidaire. La *Banque alternative suisse* est une partenaire de longue date puisqu'elle se retrouve auprès de la *Nef* au sein de la *Fédération européenne des banques éthiques et alternatives*. IES est une coopérative de financement solidaire implantée en Occitanie.

- ◆ **La Nef**, Immeuble Woopa, 8, avenue des Canuts, 69120 Vaulx-en-Velin, tél : 04 72 69 08 60, www.lanef.com
- ◆ **IES, Parc technologique du Canal**, 7, rue Hermès, 31520 Ramonville, tél : 05 61 75 12 97, <https://ies.coop>
- ◆ **Banque alternative suisse**, Amthausquai 21, Postfach, CH 4601 Olten, tél : 062 206 16 16, www.bas.ch

Mayotte

Écologie et non-violence avec le Repair Café

En 2020, le MAN-Océan Indien a lancé le premier *Café réparation* de Mayotte, à Kaweni (Mamoudzou). Les personnes peuvent venir y réparer leurs objets, électroniques ou non, avec un accompagnement, et dans une démarche apprenante. Par ailleurs, du matériel abandonné sur les plages ou dans l'environnement est récupéré pour être réutilisé (palettes, canettes, etc.) : 4,6 tonnes en 2021. Le *Mouvement pour une alternative non-violente* (MAN) y accueille également en stage des mineur-es ayant commis des délits, comme alternative à des condamnations, et des enfants pour de la sensibilisation. Cela, en lien avec d'autres initiatives d'accompagnement de jeunes en difficulté (*Médiation nomade* la nuit dans les rues) ou en cours autour de la préservation des lagons.



- ◆ **Repair Café**, 5 rue Madrasse, 97600 Kaweni, man.oceanindien@nonviolence.fr, www.nonviolence.fr

ALTERNATIVES

Les Amis de Silence : des Rencontres intimes et inventives

Les Rencontres des Amis de Silence 2022 se sont déroulées au moulin de Busseix, dans le Périgord limousin. Nichées au creux d'un petit vallon ombragé et longé par un ruisseau, les rencontres ont regroupé 65 participant-es pendant 15 jours. En plus des ateliers traditionnels (construction de poêle économe, cercles de paroles, bal, soirée cabaret, etc.), certaines nouveautés sont apparues comme la création d'une "commission des bonnes idées", qui en a proposé plusieurs tout au long du séjour. Autre innovation : "le savez vous", qui avait pour but de faire connaître une lutte locale ou générale à laquelle l'intervenant-e avait participé et qu'il/elle pouvait donc expliquer. Des ateliers plus "politiques" ont abordé des sujets comme : les utopies personnelles, le tabou de l'argent dans les milieux alternatifs, la propriété lucrative versus



la propriété d'usage. Un grand stand apporté par Elisa, permettait de se procurer les derniers numéros de *Silence*, les co-éditions, les affiches et des livres sur l'écologie.

Enfin, après presque 20 ans de bons et loyaux services du Chapilopin (grand chapiteau qui accompagne les rencontres d'été depuis de nombreuses années), la décision a été prise de le remplacer l'année prochaine par une grande yourte, qui sera construite lors des prochaines rencontres.

Si elles furent intimes, accueillant 2 à 3 fois moins de participant-es que les années précédentes, les rencontres n'en furent pas moins chaleureuses et inventives.

AGRICULTURE

Sablons - Isère

Une chasse aux OGM et pesticides dans un espace naturel protégé

Le samedi 22 juillet 2022, une cinquantaine de personnes se sont baladées sur l'île de la Platière, un espace naturel protégé sur le Rhône, à la recherche de cultures de tournesols rendus tolérants à des pesticides de synthèse hautement toxiques.

Ces variétés modifiées par des mutations, et non pas par des transfert de gènes, sont considérées comme des OGM depuis 2018 par la Cour de justice de l'Union européenne. Malgré une confirmation du Conseil d'État en 2020, le gouvernement refuse d'appliquer la directive qui interdit leur culture en plein champ, sous la pression des lobbys semenciers. Répondant à l'appel du collectif *Objectif 0 OGM*, un groupe de citoyen-nes ont mené une enquête dans cet espace protégé. Leurs observations les amènent à déduire la culture probable de tournesol OGM et de l'herbicide imazamox. Ce pesticide dévastateur pour la faune aquatique est tellement toxique qu'il ne tue pas seulement les dites "mauvaises herbes", mais aussi les variétés de tournesol classiques. Seules les variétés OGM rendues tolérantes peuvent survivre. Si cette technologie permet aujourd'hui de lutter contre certaines espèces invasives, ce n'est qu'une solution à court terme car elles finissent par devenir résistantes. En attendant, les pesticides utilisés avec ces OGM contaminent les milieux de vie.

Le collectif *Objectif zéro OGM* demande aux agricultur-ices de cette zone d'arrêter l'usage de ces variétés génétiquement modifiées et à l'État d'appliquer enfin la réglementation sur ces nouvelles formes d'OGM.

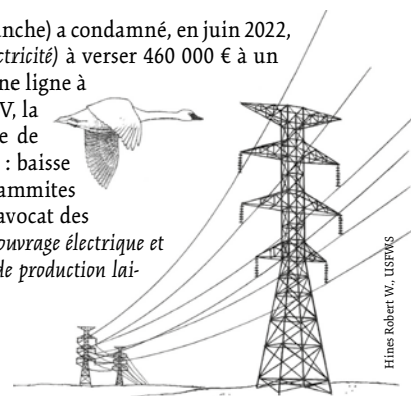
◆ Contact et infos : www.faucheurs-volontaires.fr.

Manche

Dédommagement à cause d'une ligne à haute tension

Le tribunal de Coutances (Manche) a condamné, en juin 2022, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) à verser 460 000 € à un exploitant laitier, à cause d'une ligne à très haute tension de 400 000 V, la ligne Cotentin-Maine, source de problèmes au sein du cheptel : baisse de la productivité laitière, mammites à répétition, etc. Pour citer l'avocat des plaignants, "(...) Le lien entre l'ouvrage électrique et les problèmes (tels que) la perte de production laitière est reconnu."

◆ Contact : Robin des toits,
tél. : 09 70 15 57 21,
<https://www.robindestoits.org>



Une nouvelle école d'agroforesterie

En octobre 2022, l'École française d'agroforesterie ouvre ses portes. Le but : accélérer le mouvement vers des pratiques d'agroforesterie partout sur le territoire, encourager la transmission des savoirs, transformer l'agriculture française. Le cursus *Anafor*, *Animateurs techniques Agroforesterie et territoires*, forme des technicien-nes-animat-rices en capacité d'accompagner le développement de l'agroforesterie dans les territoires, tant sur les aspects techniques qu'organisationnels. Il comprend 45 journées réparties sur 9 mois (octobre-juin), en itinérance aux quatre coins de la France, avec une alternance de sessions de terrain (70%) et de temps en salle (30%). L'école est portée par l'Association française d'agroforesterie avec de nombreux partenaires. Étrangement, parmi les partenaires, on trouve... Nestlé.

◆ Informations et inscriptions sur <https://efa.agroforesterie.fr> ou auprès de l'Association française d'agroforesterie, 27 chemin de la Bourdette, 32 000 Auch, contact@agroforesterie.fr.

L'écho féministe

Escalade, randonnée... et écoféminisme

Journalistes, étudiantes, futures paysannes ou encore informaticiennes... 20 femmes toutes sensibles à l'écologie et au féminisme, mais aussi attirées par les sports de pleine nature. C'est ce qui nous a réuni fin août 2022 au coeur de la vallée de Serre-Chevalier dans les Alpes le temps d'un week-end en mixité choisie (1) pendant lequel spiritualité, art et activité physique se mêlaient.

cuisine où nous concoctons de bons repas végétariens, le tout à base de produits bios, de saison et en limitant les emballages. Les repas sont quant à eux l'occasion de discussions passionnées : la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, le féminisme dans les espaces militants, l'égalité de genre à l'école, la gestion des parcs naturels régionaux... autant de sujets abordés à partir des expériences personnelles des unes et des autres. Une fois la nuit tombée vient l'heure du rituel dont le but est de se connecter à l'environnement, à soi et aux autres, à travers une méditation guidée puis par un chant évoquant la solidarité universelle entre toutes.

Moments de partage en pleine nature

Les deux jours suivants, le programme est chargé : yoga, lecture collective d'un ouvrage écoféministe par la technique de l'arpage (2), initiation au massage, à la communication non-violente, à la gravure sur *Tetra pack*, aux danses traditionnelles occitanes ou encore à la danse contact, basée sur l'improvisation et pratiquée dans les milieux militants, qui invite à envisager les corps autrement.

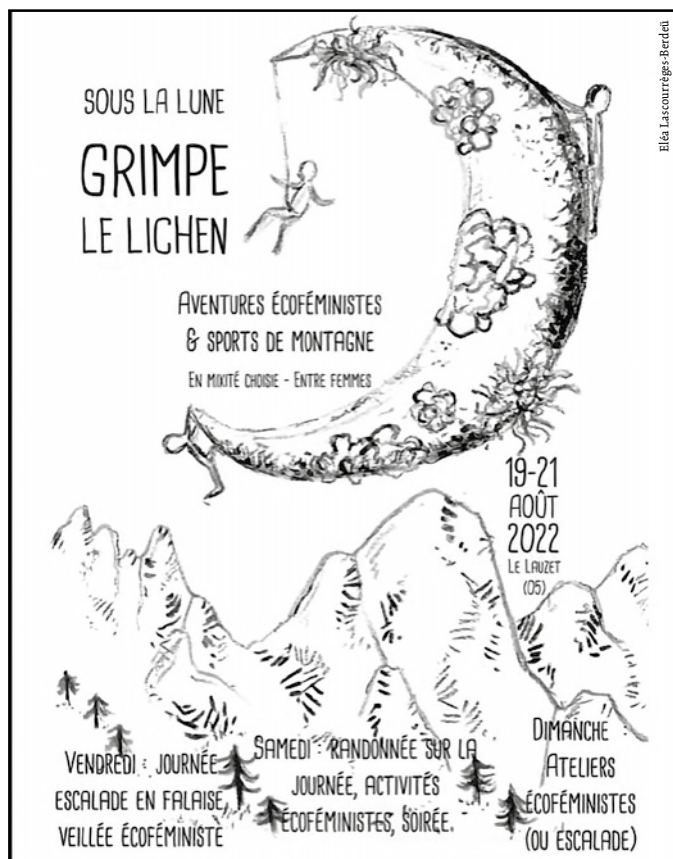
Pour couronner le tout, une randonnée de 5 heures nous amène jusqu'à un magnifique lac de montagne autour duquel nous formons un cercle de parole sur l'écoféminisme, pendant lequel chacune peut partager la manière dont écologie et féminisme sont entrés dans sa vie. Pendant la redescente, nous nous livrons à un petit exercice d'écoute active par binômes. Chacune parle sans interruption durant 5 minutes de son rapport aux sports de montagne, pendant que l'autre écoute, avant d'échanger les rôles. C'est l'occasion de s'interroger sur l'influence qu'a pu avoir le fait d'être une femme dans nos pratiques sportives, comme se sentir limitée ou jugée dans sa pratique du fait de certains stéréotypes.

La mixité choisie, une expérience puissante

Lors du cercle de clôture où chacune exprime son ressenti vis-à-vis du week-end, la fatigue se fait sentir mais nous sommes toutes pleines de gratitude pour ce que nous avons eu l'occasion de vivre, notamment l'expérience de la mixité choisie. Plusieurs relèvent la différence avec leur pratique sportive habituelle dans des groupes mixtes voire majoritairement masculins et souhaitent réitérer. D'ailleurs un prochain rendez-vous dédié aux sports d'hiver arrive prochainement.

Zoé Ruzic

◆ **Contact : Association Sous la lune grimpe le lichen : 77 rue de la forge, Les Alberts, 05 100 Montgenèvre, asso.sous.la.lune@gmail.com**



Trois passionnées de montagne et ferventes défenseuses de l'écoféminisme ont souhaité créer un évènement à leur image.

Dès le premier après-midi, notre joyeuse équipée s'embarque pour une session d'escalade, un exercice très familier pour certaines mais tout nouveau pour d'autres. Malgré cela l'atmosphère de bienveillance et de non-jugement permet à toutes de se lancer à l'assaut de la falaise. Plus tard nous rejoignons le gîte situé dans un petit village de montagne. Sur place, tout fonctionne en autogestion, dont la

1. Le week-end n'était pas ouvert aux hommes cisgenres mais à toutes les autres : personnes trans et femmes cisgenres.

2. L'arpage est une technique d'éducation populaire qui permet de s'approprier collectivement un texte. Le livre est divisé en plusieurs parties, lues en parallèle par des personnes différentes, avant d'en débattre en groupe.

Sexisme

Google achète le silence des plaignantes

En juin 2022, Google a accepté de payer 118 millions de dollars pour solder une plainte en nom collectif accusant le groupe d'avoir discriminé les femmes en termes de salaires et d'échelons en Californie. L'accord couvre environ 15 500 employées ayant travaillé en Californie depuis septembre 2013.



SOCIÉTÉ

Penser un revenu maximum acceptable

Si le revenu de base et le salaire à vie sont des notions connues et discutées par les spécialistes comme par le grand public, on entend moins parler du Revenu Maximum Acceptable (RMA). Pourtant, cette mesure pourrait être un levier de la préservation du vivant. Quand le PIB augmente, les émissions de CO₂ augmentent. Georges Monbiot dans un article du *Guardian* de 2019 nous rappelle que "le revenu est de loin le déterminant le plus important sur notre impact environnemental". Dans le rapport d'Oxfam d'octobre 2020, on peut lire que "nous polluons encore plus via ce que finance notre argent que par notre propre consommation. Notre argent représente donc notre premier poste

d'émission de CO₂. Si nous prenions en compte les émissions de gaz à effet de serre de notre argent, notre empreinte carbone serait donc deux fois plus élevée". L'ONG montre que les banques investissent massivement dans les énergies fossiles. La seule façon de gagner de l'argent de façon "éthique", sans trop impacter le vivant, serait donc d'en gagner peu. Le RMA n'est sûrement pas la solution miracle, et sa mise en place pourrait tomber dans des travers autoritaires. Néanmoins, remettre cette idée au cœur du débat public serait salutaire, au moins pour décoloniser nos imaginaires. Gagner de l'argent ne devrait plus rimer avec réussite, mais avec destruction du vivant. **Pierre Darves**

Vienne

"Les principes républicains" contre la désobéissance civile

En septembre 2022, le préfet de la Vienne a demandé à la ville de Poitiers de retirer une partie de la subvention accordée à *Alternatiba*. En cause, des ateliers de désobéissance civile. Pour l'ex-directeur de campagne de Macron, ils ne respecteraient pas le "contrat d'engagement républicain" imposé aux associations depuis la loi "séparatisme", adoptée en 2021. Ces ateliers étaient proposés dans le cadre du *Village des alternatives* de Poitiers. *Alternatiba* a répondu que la désobéissance civile "participe à la liberté d'expression chère à la Convention européenne des droits humains. D'ailleurs, la Cour européenne des droits humains a affirmé à plusieurs reprises que la désobéissance civile dans un domaine d'intérêt commun constitue un des aspects les plus importants de la liberté d'expression". L'association a par ailleurs reçu le soutien de la municipalité, qui a rejeté la demande du préfet et qui affirme qu'"en remettant en cause le droit d'*Alternatiba* à s'interroger et à former les participant·es autour de l'idée de désobéissance civile, c'est une conception de la République qui s'effrite, et qui doit être défendue". A suivre...

(Source : "Contre des ateliers de 'désobéissance civile', le préfet de la Vienne dégage la loi 'séparatisme'", Jérôme Hourdeaux, *Médiapart*, 20 septembre 2022)

SANTÉ



La FAO alliée de l'industrie des pesticides

On ne pourrait pas l'inventer tellement c'est gros. Depuis le 2 octobre 2020, l'agence de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, a passé un accord officiel avec *Croplife International* (CLI), conglomérat des plus grosses industries mondiales de l'agrochimie (BASF, Bayer Crop Science, Corteva Agriscience, FMC et Syngenta), qui produisent de nombreux pesticides. Rappelons que la FAO est censée protéger les droits à la santé, à un environnement propre, sain et durable, à des conditions de travail sûres, à une alimentation adéquate, à l'eau et l'assainissement sûrs et propres, etc. On peut pourtant observer comment le CLI et ses organisations membres ont agi ces dernières années pour entraver les réformes et paralyser les restrictions mondiales sur les pesticides à l'échelle mondiale, en

Thaïlande (annulation de l'interdiction du glyphosate) et au Mexique, par exemple. "On ne peut ignorer qu'en tant qu'entreprises à but lucratif, l'objectif principal de *Croplife International* est de maximiser les ventes des produits de leurs membres, en particulier dans le Sud", dénonce une coalition de 430 organisations de la société civile et organisations indigènes à travers le monde. Celles-ci demandent depuis un an et demi l'annulation de cet accord qui va directement à l'encontre de tout effort visant à interdire progressivement les pesticides, objectif que s'est pourtant donné la FAO depuis 2006. En France, cet appel est signé par *ActionAid*, *Attac*, *Justice pesticides*, *l'UNAF* ou encore *Urgenci*.

◆ *Union nationale de l'agriculture française*, 5 bis rue Faijs, 94160 Saint-Mandé, www.unaf-apiculture.info

Pesticides

L'Europe ne respecte pas ses règles et la pollution augmente

Depuis 2011, les États membres de l'Union Européenne sont légalement tenus de renoncer progressivement à 55 pesticides identifiés comme particulièrement nocifs par l'Europe. Mais un rapport publié par le réseau européen *Pesticide action network* (PAN) le 24 mai 2022 constate que la présence de ces pesticides dans l'alimentation depuis 10 ans a augmenté de manière spectaculaire. Un échec total pour une stratégie européenne très peu contraignante en la matière. Le PAN lance une campagne dans 10 pays européens dont la France et la Belgique, pour interdire notamment les 12 substances identifiées comme les plus nocives parmi elles.

◆ *Génération Futures*, 179 rue Lafayette, 75010 Paris, tel. : 01 45 79 07 59, www.generations-futures.fr. Rapport en anglais sur www.pan-europe.info.

Les fermetures de lits dans les hôpitaux s'accroissent

En 2020, année où le maximum de lits ont été occupés par des malades du Covid, 4 900 lits ont été supprimés en France, soit 1,2 % du total. Une accélération par rapport aux années précédentes (avec en moyenne 0,9 % par an). Fin 2020, il restait 387 000 lits. Des hausses toutefois : en soins critiques, on a une progression de 3,6 %, en réanimation, de 14,3 %.

EN BREF !

◆ **Enfants exposés aux pesticides.** Plus la surface de vignes dans un rayon de 1 000 m² autour d'une habitation est importante, plus le risque de leucémie aiguë augmente pour un·e enfant. C'est le résultat d'une étude *Géocap-Agri* présentée au ministère de la Santé le 29 juin 2022. Actuellement la loi n'interdit l'usage des pesticides de synthèse que sur des zones de 3 à 10 mètres autour des habitations. Un collectif d'associations demande que ce périmètre soit étendu et appliqué aussi aux abords des écoles, crèches, aires de jeux etc., ainsi qu'un tournant vers moins de pesticides dans les politiques agricoles. *Génération Futures*, 179 rue Lafayette, 75010 Paris, tel. : 01 45 79 07 59, www.generations-futures.fr. Alerte aux toxiques, alerteauxtoxiques.com

Les véhicules thermiques interdits ?

Le 8 juin 2022, le Parlement européen a adopté une résolution visant l'interdiction à la vente des véhicules thermiques en 2035. Ce choix justifié par les objectifs climatiques a été adopté par 339 voix pour, 249 contre, 24 abstentions.

Une grande victoire pour l'écologie ? Pas vraiment : les députés écologistes ont voté contre, expliquant qu'entre le début des discussions et le vote, plusieurs amendements avaient été ajoutés qui décrédibilisent le texte.

Il faut, par ailleurs, rappeler que les résolutions du Parlement européen ne sont que des vœux : c'est le Conseil de l'Europe (soit l'ensemble des gouvernements) qui peut transformer cette résolution en directive avec un caractère obligatoire pour les États membres. D'ici là, les différents lobbys vont encore agir pour amoindrir la mesure.

Déjà, un premier amendement a spécifié que cette mesure ne

concernerait pas les productions de véhicules de moins de 1 000 exemplaires par an. Ce qui de fait va exempter certaines marques de voitures de luxe, mais aussi d'autres secteurs : Airbus ne produit que de l'ordre de 600 avions par an, Les chantiers navals de Saint-Nazaire pourront continuer à fabriquer des navires (seulement un ou deux par an).

Concernant les voitures, les véhicules à hydrogène ne sont pas considérés comme des véhicules thermiques et c'est donc une reconnaissance pour ce genre de motorisation encore balbutiant aujourd'hui et surtout dont le bilan énergétique est très modeste, même si l'hydrogène provient entièrement de sources d'énergies renouvelables.

Et évidemment, les voitures électriques vont ainsi bénéficier d'une aide appréciable... il y aura donc toujours autant de voitures sur les routes, avec les mêmes inconvénients qu'actuellement.

Allemagne

Une mesure efficace pour favoriser le train

Le gouvernement allemand a tenté une révolution dans le domaine des transports en commun : il a introduit un ticket à 9 euros par mois pour les mois de juin, juillet et août 2022, valable indifféremment pour tous les transports en commun hors Intercités et Intercités Express (comparables à nos TGV) et sur tout le réseau ! Pour le mois de juin, 20 millions de ces tickets ont été vendus, le double du nombre des abonnements mensuels vendus normalement pour les réseaux régionaux. Beaucoup ont profité de l'occasion pour redécouvrir le train. Un grand succès, mais qui a naturellement ses zones d'ombres : une grande affluence qui a provoqué des retards et des usagers obligés de descendre des trains, ce qui a fait friser l'émeute, un trop grand nombre de vélos pour des trains qui n'ont pas toujours assez de place. Il est trop tôt pour en tirer un bilan, mais c'est un pas de géant pour les transports en commun, d'autant plus que la question est posée de la pérennité, éventuellement en augmentant le prix.



Encart échangé contre un stand

Éthique   **Solidaire**

tatoujuste.org

17^e

Tatou Juste

Le rendez-vous de la transition écologique

26 & 27 novembre 2022
Parc Expo / Hall B - Saint-Étienne

Local

Écologique

Exposants Ateliers Conférences Restauration Entrée 4€

Saint-Étienne Ville créative design SEM SAINT-ÉTIENNE la métropole Loire LE DÉPARTEMENT RADIS RADIO Radio Ondaine

Encart échangé contre un stand

FESTIVAL DU LIVRE
ET DE LA PRESSE D'ÉCOLOGIE

• Librairie éphémère / Rencontres / Ateliers / Spectacles •

Le Félipé a 20 ans :
Quelle(s) écologie(s) pour demain ?

19 et 20 NOVEMBRE 2022
au Ground Control
81, rue du Charolais, Paris 12^e **PRIX LIBRE**

www.festival-livre-presse-ecologie.org
© Dessins et composition : Claire Rassinoux et Julia Demarque.

ACADÉMIE ENVIRONNEMENTALE, about livre, vert PLOCHÉ!, Ycolliris, DÉMOCRATIE, La maison de la association et citoyenneté, GROUND CONTROL

Isère : Formations de la Fève

L'association *Fève (Formation et expérimentation au vivre ensemble)* a pour vocation d'accompagner les personnes et collectifs en recherche de transition, du niveau personnel au niveau sociétal.

Cet automne, la *Fève* propose de nouveaux stages aux thématiques variées, en immersion dans la communauté de l'Arche de Saint-Antoine-l'Abbaye :

- Du 11 au 13 novembre : "Comprendre ces violences qui m'habitent. Voir et transformer ma part dans la violence du monde", avec Margalida Reus.
- Du 25 au 27 novembre : "Faire danser nos polarités. Une carte pour transformer nos blocages en passerelle", avec Jorge Ochoa.
- Du 25 au 27 novembre : "Vivre la non-violence dans mon quotidien. Comment reprendre le pouvoir et l'autonomie dans nos modes de vie", avec Chantal Loichemol et Guillem Legland Reus.

↳ *L'Arche de Saint-Antoine, 34 La Basse Cour, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye, tél. : 04 76 36 45 97, secretariat@arche-sta.com. Plus d'infos sur le site internet : www.feve-nv.com*

Loire : Soirées-débat de l'Écran Club

À Saint-Chamond. Organisées par la *Coordination Culturelle de Saint-Chamond*, à l'Espace José Cuadros (MJC). Débats avec des intervenant-es, précédés de projections.

- 16 décembre, 20h15, "Les jeunes et la politique".
- 13 janvier, 20h15, "Spéculation, urbanisation, quand les jeunes paysans manquent de terres".
- 3 février, 20h15, "La justice, avec quels moyens ?"
- 7 avril, 20h15, "Stop la pub ?"

↳ *Contact et informations : Coordination Culturelle de Saint-Chamond, 2a Avenue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, tél. : 04 77 22 74 48, https://lacoordinationculturellesaintchamond.fr*

Agriculture bio

RHÔNE : LA FORÊT-JARDIN. L'ÉVOLUTION D'UNE SAISON À L'AUTRE 5-6 novembre

À Craponne. Formation. La forêt-jardin est un système qui vise la production alimentaire éthique et stable et qui d'une année à l'autre évolue en tenant compte des essais, des succès, des échecs et aussi des ressources disponibles dans le présent. De 9h30 à 12h30. Au 841 rue du 8 Mai 1945.

↳ *Réservations: info@calinradulescu.com. Infos : https://calinradulescu.com.*

AUDE : L'AUTONOMIE RETROUVÉE 11-14 novembre

À Saint-Jean-de-Paracol. Formation pour apprendre à fabriquer des produits à base de plantes : cosmétiques, de soins, alimentaires, ménagers, etc. Chaque stagiaire repartira avec ses produits réalisés, ainsi que certains ingrédients de base qui seront proposés à la vente afin de vous aider à continuer vos fabrications...

↳ *Association L'Ortie, Lasserre du Moulin, 11260 St Jean de Paracol, tél. : 04 68 20 36 09 / 06 28 06 96 36, www.lortie.asso.fr, lortie@wanadoo.fr*

EURE-ET-LOIR : LES DÉFIS DE L'AGROFORESTERIE 17-18 novembre

À Chartres. Deux journées pour échanger sur la formation des nouvelles générations, s'inspirer de projets agroforestiers à travers la France et partager les outils et moyens nécessaires pour permettre à l'agroforesterie de changer d'échelle dès aujourd'hui ! Visite d'une ferme beauceronne en transition. Avec Geneviève Michon, Emma Haziza, Samuel Rebulard, Maxime Leloup.

↳ *Organisé par l'Association Française d'Agroforesterie, 27 chemin de La Bourdette, 32000 Auch, www.agroforesterie.fr.*

ISÈRE-DRÔME : AGRICULTURE SOCIALE ET THÉRAPEUTIQUE 23-24 novembre

Rencontres annuelles de l'agriculture sociale et thérapeutique en Auvergne-Rhône-Alpes, organisées par le réseau *Astra (Agriculture*

sociale et thérapeutique en Auvergne-Rhône-Alpes). Le 23 novembre, 14h : visite de la ferme bio *Binettes et compagnie*, accueil social de jour ouvert aux personnes en situation de handicap, projet de lieu de vie inclusif. Avenue du 19 mars 1962, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye. Le 24 novembre, 9h30-17h30 : rencontres "l'accueil de personnes vulnérables en agriculture : l'importance de l'accompagnement de la relation d'accueil". Avec de nombreux exemples et témoignages. À l'Auberge Monnet, 3 place du Petit Puits, La Roche-de-Clun, Drôme.

↳ *Informations et inscriptions : reseau-astra.org, contact@reseau-astra.org.*

■ Décroissance & Transition

SUISSE : CAFÉ DÉCROISSANCE 1^{er} novembre

À Lausanne. Thème du mois : l'impérialisme suisse.

↳ *À 19h, au Pôle Sud, avenue Jean-Jacques Mercier 3.*

ARDÈCHE : INITIATION À LA TRACTION ANIMALE 7-12 novembre

À Treynas, Chanéac. Première étape d'une formation en trois temps pour s'initier au bon usage du cheval de trait pour le débarras. Organisée par le Réseau pour les alternatives forestières (RAF). Avec Florent Daloz.

↳ *Inscriptions et infos sur catalogue-pollen-formation.dendreo.com ou auprès de formation@alternativesforestieres.org.*

HAUTE-LOIRE : LES MAUVAISES HERBES 12-13 novembre

À Chadrac. Troc de semences, concert, ateliers, débats et foire bio organisée par le groupe *Nature et Progrès Haute-Loire*. À la Maison pour tous.

↳ *Infos : natureetprogres.org, tél. : 07 49 28 39 48.*

■ Environnement

BRUXELLES : LANCER L'ALERTE Jusqu'au 10 novembre

Exposition en hommage aux sentinelles de l'écologie, 60 ans après la sortie du livre *Printemps silencieux* de Rachel Carson, organisée par les éditions *Wildproject*. Le 10 novembre à

19h, débat entre Isabelle Stengers, philosophe, et Isabelle Masson-Loodts, journaliste engagée contre la poubelle nucléaire à Bure.

↳ *À la Maison du livre de Bruxelles, 28 rue de Rome, 1060 Bruxelles. Contact et inscriptions sur www.lamaisondulivre.be, tél. : (0032) 2 543 12 20*

■ Fêtes, foires, salons

PARIS : MARJOLAINE

5-13 novembre

Salon du bio. En plus des 500 exposant-es, 9 jours et 9 thématiques autour de la transition sont explorées : état des lieux sur la société, solutions de transitions, modes de consommation, visions pour un avenir meilleur...

↳ *Parc Floral de Paris, route de la Pyramide, 75012 Paris, tél. : 01 45 56 09 09, www.salon-marjolaine.com*

HAUTES-PYRÉNÉES : LE GREEN DAY

13 novembre

À Bourg-de-Bigorre. De 10h à 18h, 3^e édition de cette journée dédiée aux nouveaux modes de consommation, plus respectueux de l'environnement. Trois thèmes au programme : recyclage créatif, réemploi, transformation d'objets, rénovation, et tout ce qui évite à un objet de devenir un déchet ! ; jardinage maison, semences potagères et compostage ; l'usage du bois et la filière bois. Présence d'exposant-es (dont *Silence*), conférences, ateliers pratiques, animations, "gratifieria", etc.

VAUCLUSE : FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

18-20 novembre

Au Thor. La 14^e fête de la biodiversité paysanne et des variétés anciennes. Organisée par deux associations : *D3P (Défense et Promotion du Patrimoine Paysan)* et *Fruits Oubliés P.A.C.A.* Productrices présent-es : pépiniéristes, productrices de variétés potagères et fruitières uniques, horticultrices avec des espèces florales parfois originales et rustiques, adaptées à notre région. D'autres exposant-es présenteront leur savoir-faire. Conférences, ateliers et animations pour les enfants.

↳ *Plus d'infos : https://d3p84.net*

GARD : LES JOURNÉES DE L'ARBRE, DE LA PLANTE ET DU FRUIT

19-20 novembre

À Quissac. Deux jours dédiés au végétal : des expositions spécifiques, des conférences, des démonstrations et ateliers didactiques, un marché de pépiniéristes spécialisés, un marché de produits du terroir, des expositions-ventes d'art et d'artisanat inspirés par le végétal, un forum des associations.

↳ *Association Les Dimanches Verts, 4 avenue de la résistance, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél. : 04 66 85 32 18, dimanches.verts@wanadoo.fr, www.dimanchesverts.org*

PARIS : FESTIVAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE D'ÉCOLOGIE

19-20 novembre

20^e édition du Festival du livre et de la presse d'écologie (Félibé). Thème "Quelle(s) écologie(s) pour demain ?". Programmation pour enfants et adultes. Tables-rondes, ateliers, paroles d'autrices, lectures, spectacles, librairie, pour embrasser la diversité des approches écologistes.

↳ *Au Ground Control, 81 rue du Charolais, 12^e arrdt. Programme sur www.festival-livre-presse-ecologie.org*

LOIRE : TATOU JUSTE

26-27 novembre

À Saint-Étienne. 17^e édition du salon de la transition écologique. 230 exposant-es de tous les domaines de la vie : agriculture et alimentation, cosmétique et bien-être, culture et médias, économie solidaire, habiter autrement, grandir autrement, mobilité active, mode et artisanat, nature, réemploi, s'informer pour agir, travailler autrement. 100 animations gratuites pour toutes et tous et certaines à destination des enfants :

conférences discussions, ateliers pratiques, expositions, démonstrations, jeux, troc...

↳ *Association Tatou Juste, Le Pied des Marches, 15 rue Robert, 42000 Saint-Étienne, tél. : 06 52 77 56 85, contact@tatoujuste.org, tatoujuste.org*

■ Films, spectacle, culture

HÉRAULT : SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

17 novembre

À Montpellier. Le film *La part des autres* de Jean-Baptiste Delpias et Olivier Payage enquête sur l'appauvrissement tant des productrices que des consommatrices et interroge les conditions d'un accès digne pour tou-ttes à une alimentation de qualité et durable. Il présente ce que serait une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Il sera suivi d'un débat.

↳ *Au cinéma Diagonal dans le cadre du festival Alimenterre. À 18h30, 2 rue Marcelin Albert. https://securite-sociale-alimentation.org.*

YONNE : FESTIVAL DES POSSIBLES

24-26 novembre

À Sens. Festival de films optimistes qui témoignent d'actions, de recherches ou de projets en écologie. Chaque film propose une solution concrète face aux enjeux environnementaux. Organisé par l'association *Des possibles*.

↳ *Au cinéma Confluences Sens, Zone commerciale Champbertrand. Informations : https://festivaldespossibles.org.*

■ Paix

SEINE-MARITIME : CAFÉ DE LA NON-VIOLENCE

2 novembre

À Rouen, le café de la non-violence animé par le groupe local du MAN, *Mouvement pour une alternative non-violente*, aura pour thème ce mois-ci "Palestine et Israël". À 18h15.

↳ *La Base, 24 boulevard de la Marne, 76000 Rouen*

■ Silence

LYON : CINÉ-CLUB

2 novembre

Chaque premier mercredi du mois, l'équipe lyonnaise du ciné-club de *Silence*, en partenariat avec l'*Aquarium*, propose un film suivi d'un débat. Projection du film *Cent ans de chlorophylle* de Pierre Guyot à 20h30, lieu accessible dès 19h30 pour boire un coup et petite restauration. "De la plaine des Flandres, où les jardins ouvriers furent inventés, au Lower East Side de Manhattan, où sont nés les community gardens, ce film nous emmène dans un voyage à travers le monde et le temps pour relater ce qui est bien plus qu'une simple affaire de fleurs et de légumes." Suivi d'un échange avec Bernard Maret de l'association lyonnaise *Le passe jardins* qui accompagne la création de jardins.

↳ *Tarifs : plein : 7 € / réduit (étudiant-es, demandeu-ses d'emploi, retraité-es) : 5 € + adhésion annuelle à l'Aquarium à 4 € pour les petits nouveaux. Réservation conseillée par mail : aquarium.reservations@gmail.com ou sur le site : https://aquarium-cine-cafe.fr. Ciné café L'Aquarium, 10 rue Dumont, 69004 Lyon, tél. : 09 81 96 94 29.*

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

17-18 novembre

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Dans le respect des gestes barrières.

35^e édition
Les Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit



CHOUX

CAFÉ, THÉ CACAO...

SAMEDI >
 > VILLAGE ÉCOCITOYEN

19-20 nov. 2022
QUISSAC (30)

06 65 03 70 32 - www.dimanchesverts.org
 9h-19h PAF : 4€ / 2 jours : 6€ / gratuit - 12 ans



9h30-19h - QUISSAC > champs de foire et foyer
 PAF : 4€ | PASS 2 jours : 6€ | Réduit : 3€ | gratuit - de 12 ans

dimanches.verts@gmail.com
www.dimanchesverts.org

AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION OCCITANIE, DU DÉPARTEMENT DU GARD, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PIÉMONT CÉVENOL ET DE LA MAIRIE DE QUISSAC

COLLECTIONS VARIÉTALES, EXPOSITIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, DÉMONSTRATIONS, DÉGUSTATIONS

Sauvegarde des variétés anciennes et locales, techniques culturelles, multiplication, transformation, gastronomie...

+ DE 180 EXPOSANTS

Pépiniéristes, producteurs, transformateurs, artisans, artistes, pôle associatif sur l'environnement et l'agriculture paysanne, librairie spécialisée, restauration...

ANNONCES

Vivre ensemble

■ **Loir-et-Cher.** Retraité offre gracieusement, sauf frais notariés, terrain constructible près de Vendôme, viabilisé, petite surface, à qui me trouvera un endroit joli avec du monde, genre famille d'accueil ou association. Surtout pas d'Ehpad. Suis solvable avec véhicule. *Ne peut répondre au téléphone qu'en réception de SMS, car malentendant.* Tél. 07 84 74 82 14 (le vocal exclu).

Immobilier

■ **Charente-Maritime.** Vends parcelle située sur l'écolieu Héletterre. Terrain 526 m² - quelques arbres fruitiers + potager. Yourte contemp. 50 m² + mezzanine. Salon + cuisine ouverte avec baie vitrée plein sud, 1 chambre, toilettes sèches, salle d'eau. Parquet. Isolation laine. Chauffe-eau solaire, phytoépuration collect., élec. Biocomp., poêle masse. Abri jardin + buanderie collect. Prix : 97 000 €. Photos sur <http://helletterre.eklablog.com> ou sur demande à palou17@free.fr.

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emploi. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces.** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro de décembre 2022, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 31 octobre. Pour passer une annonce dans le numéro de janvier 2023, au plus tard le mardi 29 novembre, etc. Adresse réelle. Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

VOTRE ENTRÉE À TARIF RÉDUIT
 VALABLE POUR 1 PERSONNE SUR 1 JOURNÉE
 7€ AU LIEU DE 10€ SUR WWW.SALON-MARJOLAINE.COM



DU 5 AU 13 NOVEMBRE 2022

Marjolaine le Salon Bio

PARC FLORAL DE PARIS

MA VIE EN **BIO**



ALIMENTATION • VIN • SANTÉ • BEAUTÉ
 MODE • DÉCO • BIEN-ÊTRE • JARDIN
 TOURISME • ÉCOLOGIE • MAISON

www.salon-marjolaine.com

f t @ in #marjo2022

Spas Organisation

Logo: sous l'égide de NATURES PROGRES

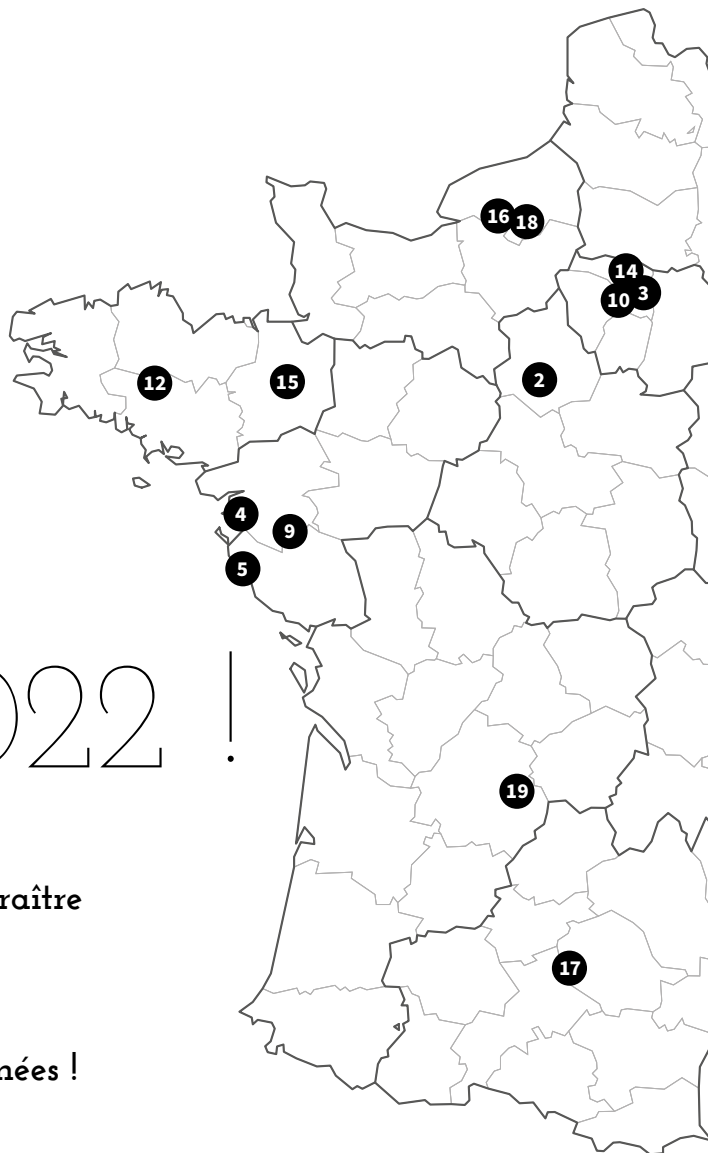
› Texte : **Gaëlle Ronsin, Michel Bernard, Guillaume Gamblin**

Les victoires de l'écologie continuent en 2021 et 2022 !

Dans son numéro d'octobre 2022, *Silence* faisait paraître un dossier spécial sur les victoires de l'écologie. Parallèlement, la revue publie une grande affiche "L'écologie en 50 victoires". Les combats écologistes ont continué à porter leurs fruits ces 2 dernières années ! Petit tour d'horizon non-exhaustif.

1. Septembre 2020 (Savoie) : le nouveau maire de La Clusaz dit non à un nouveau complexe touristique du *Club Med* dans la station des Aravis, suite à une mobilisation citoyenne avec le collectif *Fier Aravis*.
2. 2021 et 2022 : plusieurs projets de méga-méthaniseurs sont abandonnés : à Lentilly (Rhône), à Nonvilliers-Grandhoux et Vitray-en-Beauce (Eure-et-Loire), etc.
3. Mai 2021 (Seine-Saint-Denis) : le conseil municipal de Sevrans (divers gauche) vote à l'unanimité l'annulation du *Surf park* – piscine à vagues porté par *Linkcity*, filiale de *Bouygues*, après avoir organisé une concertation citoyenne mêlant habitant-es et associations.
4. Juin 2021 (Loire-Atlantique) : le projet *Bergerie Surf Camp*, un bassin à vagues sur huit hectares de terres agricoles, à Saint-Père-en-Retz, à dix kilomètres de l'océan, faisait face à une opposition d'habitant-es et de collectifs écologistes depuis 2018. Après avoir remodelé plusieurs fois leur concept pour tenter de le rendre plus vert, les porteurs du projet renoncent finalement à s'installer dans cette commune.

5. Juillet 2021 (Vendée) : après 20 ans de combat, les opposant-es réuni-es au sein de l'association *La Vigie* réussissent à faire annuler la construction d'un port de plaisance à Brétignolles-sur-Mer. Ce port, d'une capacité de 900 anneaux et d'une aire de baignade, aurait été creusé à l'intérieur des terres. Les élu-es de la communauté de communes du pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie abandonnent formellement le projet.
6. Juillet 2021 (Guyane) : le tribunal administratif de la Guyane suspend les travaux de la future centrale au fioul du Larivot, située dans une zone de mangroves soumise à des risques d'inondation. Saisi par les associations *Guyane Nature Environnement (GNE)* et *France Nature Environnement (FNE)*, le tribunal administratif souligne son incompatibilité avec les engagements climatiques de la France.



7. Octobre 2021 (Hérault) : le projet de centre commercial *Oxylane* au nord de Montpellier (qui aurait bétonné 24 hectares de terres agricoles) est abandonné par son promoteur, le groupe *Décathlon*. Les parcelles menacées sont reclassées en terres agricoles et le collectif *Oxygène* et la *Confédération Paysanne* travaillent depuis à un projet agroécologique.

8. Octobre 2021 (Rhône) : le tribunal administratif de Lyon annule l'autorisation environnementale pour la construction d'un entrepôt logistique à Sarcey.

9. Octobre 2021 (national) : *Amazon* abandonne un projet d'entrepôt à Montbert (Loire-Atlantique) face à l'opposition locale. Quelques semaines plus tard, c'est dans le Gard qu'il recule.

10. Novembre 2021 (Paris) : l'État suspend la vente du domaine de Grignon (un parc de 133 hectares où se situe l'école d'ingénieurs *AgroParisTech*) à un promoteur.

11. Décembre 2021 (Savoie) : le directeur de l'entreprise bordelaise *Okahina Wave* annonce l'annulation d'un projet de *Surf park* sur le lac du Bourget en raison de la contestation locale.

12. Décembre 2021 (Morbihan) : le tribunal administratif de Rennes annule l'autorisation de construction de deux poulaillers industriels à Langoelan en raison d'insuffisances de l'étude d'impact environnemental. Un recours avait été déposé par la *Confédération Paysanne* et plusieurs associations locales, après la parution d'un arrêté préfectoral autorisant leur construction.

13. Février 2022 (Aube) : le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne annule l'arrêté autorisant une centrale à bitume à Ville-sous-la-Ferté grâce aux recours des associations *Les Amis de la Terre* et *Préservons la vallée de Clairvaux*.

14. Mars 2022 (Seine-Saint-Denis) : grâce à une multiplication des recours en justice, les défenseur·ses des *Jardins ouvriers d'Aubervilliers* gagnent contre la mairie qui avait autorisé la destruction des parcelles afin de construire un solarium pour les JO 2024 (dans le cadre d'un complexe de centre aquatique et piscine d'entraînement).



Le 29 novembre 2020, plusieurs milliers de personnes se réunissaient pour dire "non" au projet d'entrepôt de la firme Amazon à Montbert en Loire-Atlantique.

15. Mars 2022 (Ille-et-Vilaine) : la ville de Rennes décide de limiter l'extension du Stade Rennais, préservant ainsi la vocation agricole des terres alentour.

16. Mars 2022 (Seine-Maritime et Territoire de Belfort) : retrait du projet d'un des plus grands entrepôts Amazon de France à La Petite Couronne en Seine-Maritime, puis annulation du permis de construire et de l'autorisation environnementale d'un entrepôt Amazon à Fontaine dans le Territoire de Belfort.

17. Mars 2022 (Haute-Garonne) : la justice stoppe le projet *Terra 2* qui prévoyait la destruction de 198 hectares de terres arables, bois et bosquets pour la construction d'une Zone d'aménagement concerté (Zac), comprenant l'installation d'un hangar de e-commerce.

18. Mai 2022 (Seine-Maritime) : rachat par la métropole de Rouen et relance du dernier site en France de fabrication de papier journal entièrement recyclé à La Chapelle d'Arblay, fermé en 2020. La lutte unit salarié·es et écologistes.

19. Juillet 2022 (Dordogne) : la cour administrative d'appel de Bordeaux condamne le département de la Dordogne à détruire le chantier de contournement routier de Beynac, dont les travaux ont été stoppés en 2018. Le projet était contesté par des associations et riverain·es.

Et ce n'es pas fini !

- ◆ Sources : *Reporterre*, *Basta*, *Politis*, *L'âge de faire*, *Sans transition*,...
- ◆ Racontez-nous vous aussi vos luttes et vos victoires, sous forme écrite, dessinée ou photographique !
- ◆ Pour se procurer le dossier spécial de *Silence* "Les victoires de l'écologie" ainsi que l'affiche "L'écologie en 50 victoires", qui viennent de paraître, voir page 46 de ce numéro ou sur www.revuesilence.net.



› Texte : **Clémence Chan Tat Saw**

La migration au féminin, une expérience invisible



Lorsqu'il nous est montré des images de migrant·es en France, il est extrêmement rare d'y voir une femme. L'archétype du migrant semble être un homme, alimentant ainsi les fantasmes xénophobes d'un pays envahi par une population menaçante, masculine, virile, violente, jeune. Pourtant, selon les chiffres de l'*Organisation Internationale pour l'Immigration* pour l'année 2021, les femmes représentent 54 % des migrant·es en Italie, environ 53 % au Portugal et plus de 51 % en France. Où sont les femmes migrantes ? Cette invisibilisation de la moitié de la population migrante est représentative de l'expérience spécifique des femmes qui migrent, qui vivent la trajectoire migratoire de manière très diversifiée mais bien différente des hommes.

Nourrir une économie du *care*

Dans une conférence, Pinar Selek (1) et Priscilla Sauvegrain (2) (3), expliquent que, même si les femmes

Contrairement aux idées reçues, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à prendre le chemin de la migration. Cependant, le fait d'être femme conditionne l'expérience de la migration, car partout, le capitalisme patriarcal est source d'oppression pour celles-ci.

1. Activiste, sociologue et écrivaine originaire de Turquie aujourd'hui exilée et naturalisée française, Pinar Selek a fui son pays où elle risquait la prison à perpétuité. Elle enseigne les sciences politiques à l'université Nice-Sophia-Antipolis.
2. Sage-femme à la maternité de la Pitié-Salpêtrière à Paris, Priscilla Sauvegrain est également chercheuse en santé publique pour l'*Inserm*. Ses recherches sociologiques s'intéressent à l'accompagnement des femmes enceintes migrantes.
3. Conférence donnée au Musée des Confluences, à Lyon, le 16 octobre 2021, intitulée "Celles qui partent".

ont toujours migré, on assiste depuis les années 1990 à une féminisation symbolique (4) de la migration, qui va de pair avec une féminisation du monde du travail. Dans les sociétés occidentales, les populations sont vieillissantes et cela crée une forte demande dans les soins à la personne. Ce marché est très attractif pour les femmes qui souhaitent migrer, et certains pays du Sud global y voient également un débouché pour leur population. Par exemple, l'État philippin met en place des formations pour les femmes dans le domaine du *care* afin qu'elles migrent et gagnent des devises étrangères, renvoyées ensuite au pays. En France, plus de 15% du personnel de la *Fédération des Particuliers Employeurs (Fepem)* sont des personnes étrangères. Aujourd'hui, l'organisme souhaite développer un pôle dédié à ces personnes, qui les aiderait dans leurs démarches administratives. Cette initiative est pensée pour renforcer l'attractivité de ce secteur, qui voit augmenter les départs à la retraite de ses employé-es français-es. Comme il y a un marché du *care*, il existe un marché de la migration. Les femmes qui migrent s'intègrent alors dans une économie à leur arrivée, économie qui s'appuie sur leurs expériences jugées maternelles, douces, attentives aux autres, et qui les maintient dans la précarité.

Faire le choix du départ

Au départ, ce sont majoritairement des femmes de classe moyenne qui migrent. S'il est difficile de l'envisager en les rencontrant, c'est parce que leur trajet et leur vie d'exilée les ont privées des signes distinctifs de leur statut antérieur, comme leurs bijoux.

4. On parle de "féminisation symbolique de la migration" car, même si les femmes ont toujours migré, il y a, depuis les années 1990 un renouveau de l'immigration féminine, qui s'intègre dans le marché du travail du *care*.



Toutes aux frontières, Nice, 4 juin 2021.

Travaillant en Occident dans le *care*, ces femmes vivent alors un déclassement social post-migratoire. Une des femmes rencontrées par Romane Frachon pour son podcast *Femmes et Frontières* (5) était par exemple nutritionniste au

5. *Femmes et Frontières*, un podcast de Romane Frachon, Europod. 6 épisodes. 2021.

Cameroun avant de partir pour donner à son fils porteur de handicap de meilleurs soins, une autre travaillait dans une banque à Kaboul avant l'arrivée des Talibans, et ainsi de suite. De nombreuses femmes qui migrent décident de partir pour fuir des violences sexuelles ou patriarcales, comme des mutilations ou des mariages forcés. La chercheuse Camille Schmoll, qui a publié *Les damnées de la mer* (6), insiste sur le fait que ces femmes ne sont pas des victimes, mais bien des femmes fortes, actrices de leur migration, qui ont su traverser le monde et les épreuves de leur trajet. Les réduire au rôle de victimes leur ôte leur humanité et leur autonomie alors même que ces femmes sont parties pour s'émanciper.

6. Camille Schmoll, *Les damnées de la mer, femmes et frontières en Méditerranée*, La Découverte, Paris, 2020, 248 p.

Faire reconnaître une expérience spécifique de la migration féminine

En juin 2021, une grande mobilisation "*Toutes aux frontières*" s'est tenue à Nice. Cet événement a rassemblé différents collectifs militants et associations de l'Europe entière, qui luttent pour un meilleur accueil des femmes migrantes en Europe. À la suite de cette mobilisation, la pétition "*Feminist Asylum*", portée par 260 organisations de 18 pays européens, a été écrite et signée avant d'être présentée à l'Union européenne. Elle revendique "*une reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBT+*". Après cette première campagne, le mouvement ne compte pas s'arrêter, car il reste tant à faire.



Toutes aux frontières, Nice, 4 juin 2021.

Encore un autre chemin, celui des personnes LGBT+

Les personnes LGBT+ (1) peuvent cumuler différentes discriminations dans leur pays d'origine : sexisme, homophobie, transphobie. L'impossibilité de vivre son homosexualité sans craindre de se faire agresser, les meurtres ou disparitions de personnes transgenres, les thérapies de conversion, autant de raisons pour ces personnes de prendre le chemin de la migration.

Pendant leur trajet, les personnes peuvent faire le choix de se soumettre au principe d'"hétéro-circulation", qui sous-entend qu'il est plus simple pour les personnes hétérosexuelles de traverser les frontières. C'est ainsi que des personnes homosexuelles forment des couples hétérosexuels fictifs sur le trajet, des femmes lesbiennes peuvent tomber enceintes, etc. Par ailleurs, le passage des frontières est un moment difficile pour les personnes transgenres. Certaines font le choix de gommer le genre dans lequel elles se reconnaissent et s'habillent dans le genre qui leur a été assigné à la naissance. Au contraire, d'autres accentuent leur transidentité, pensant, souvent à tort, que les personnes transgenres sont davantage protégées en Europe et que leur statut les aidera pour franchir la frontière.

Enfin, arrivé-es en France, leur situation est souvent très précaire. Rares sont les employeur-ses qui acceptent des personnes "trans-migrantes", ce qui force nombre d'entre elles à se tourner vers l'économie illégale, nocturne, comme la prostitution ou le travail du sexe. Les rendez-vous avec l'*Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)* sont également éprouvants : il est parfois demandé aux personnes homosexuelles de prouver leur homosexualité. Depuis la loi Asile et Immigration de 2018, être ressortissant-e d'un pays établi comme "sûr" par l'*OFPRA* ôte à la personne

toute possibilité de voir sa situation régularisée. Pourtant, cette liste est largement contestée par des associations militantes LGBT+ car elle omet d'inclure les discriminations du fait de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Clémence Chan Tat Saw

➔ Associations qui viennent en aide aux personnes LGBT+ migrantes

- ◆ **ARDHIS (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour)**, 18 rue Henri Chevreau, 75020 Paris, ardhis.org
- ◆ **BAAM, Pôle LGBTI**, 8 rue Duchefdelaville, 75013 Paris, baamasso.org, Pôle LGBT+ du BAAM, association d'accueil de migrant-es
- ◆ **2MSG (Migrations, Minorités Sexuelles et de Genre), Centre LGBTI**, 19 rue des Capucins, 69001 Lyon, asso2msg.org
- ◆ **Acceptess-T**, 88 rue Philippe de Girard, 75018 Paris, www.acceptess-t.com, Groupe d'action de lutte contre la précarité des personnes transgenres.
- ◆ **Grisélidis**, 10 chemin de Lapujade, 31 200 Toulouse, www.griselidis.com, Association de santé communautaire par et pour les travailleur-ses du sexe.
- ◆ **SHAMS France, Centre LGBT Île-de-France**, 63 rue Beaubourg, 75 003 Paris, shams-france.org, Association qui vient en aide aux personnes LGBT+ avec des origines maghrébines ou moyen-orientales
- ◆ **Famille au grand cœur**, 17 rue Boussairolles, 34 000 Montpellier, asso-fagc.fr, Accueil, accompagnement et familles d'accueil pour des jeunes majeurs LGBT+, demandeur-ses d'asile et réfugié-es.

1. Lesbiennes, gays, bi, trans et autres. Cet acronyme désigne la variété des genres et des orientations sexuelles.

Des violences systémiques

Conscientes de ce qui les attend, les femmes qui partent se préparent. Par exemple, certaines se font mettre des implants contraceptifs avant leur départ, afin de limiter le risque de grossesses issues de viols, qui semblent inévitables pendant leur périple. D'autres vont mettre de côté de l'argent pour payer un billet d'avion, ou des passeurs. Il n'existe pour le moment aucun chiffre sur les féminicides aux frontières ou sur les routes de la migration. *Amnesty International* estime qu'à la frontière mexico-étasunienne, environ 400 corps de femmes sont retrouvés brûlés, mutilés, nus, chaque année. Par ailleurs, même si elles ne représentent en moyenne que 20 % des passager-ères sur les bateaux tentant la traversée de la Méditerranée, elles sont majoritaires dans les victimes de naufrages, selon *Alarmphone*, un numéro d'urgence pour les migrantes en mer. Savent-elles moins bien nager que les hommes ? Sont-elles installées dans les parties les plus à risque sur les bateaux ? Il n'est pas possible de le savoir, mais les chiffres suggèrent une différence dans les espérances de survie au cours du périple migratoire.

Arriver en France : l'importance de la sororité

Sur l'*Ocean Viking*, le bateau de SOS Méditerranée, des femmes sont toujours présentes au moment des sauvetages, pour assurer aux migrantes qu'elles ne vivront pas de nouvelles violences masculines. Sur le bateau, deux abris sont mis en place : un abri pour les hommes, et un abri pour les femmes et les enfants, dans lequel aucun homme n'est toléré. Il est essentiel pour l'association que les femmes puissent avoir un espace à soi, où elles peuvent se reposer, sans se soucier des hommes. Romane Frachon rapporte le témoignage d'une des équipières du bateau qui explique que dans cet abri, les femmes s'entraident, s'occupent des enfants d'autres femmes pour leur permettre de dormir, de reprendre des forces. De la même manière, la sage-femme du bateau est nécessairement une femme, pour gagner la confiance des femmes enceintes.

Être enceinte et migrante

En France, des initiatives pour l'accueil des femmes enceintes sont mises en place, mais sont insuffisantes, selon



Toutes aux frontières, Nice, 4 juin 2021.

Priscilla Sauvegrain. L'Aide Médicale d'État est un dispositif qui permet la prise en charge totale de tous les soins des personnes étrangères résidant en France depuis plusieurs mois. Cette aide est très importante pour les grossesses des femmes migrantes, mais, en cas de fausse-couche, ou après l'accouchement, tout s'arrête. Certains hôpitaux acceptent de garder la mère jusqu'au 28^e jour de son enfant, mais au-delà de cette date, la mère n'est plus accompagnée, et peut se retrouver dans la rue. Par ailleurs, des femmes enceintes peuvent être forcées à changer de logement de nombreuses fois pendant leur grossesse, ce qui implique une rupture de soins mais les isole également de tout lien social, essentiel pour s'entraider.

Des violences inattendues

Si les femmes qui migrent anticipent les violences sur le trajet migratoire, elles espèrent avoir une vie meilleure après. Leur arrivée à destination est cependant encore source de violences. Certaines femmes sont intégrées dans des réseaux de prostitution, afin de pouvoir survivre, d'autres peuvent faire face à des violences sexuelles ou à du chantage sexuel pour avoir accès à un logement. Enfin, les passages à l'*Office*

Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) sont particulièrement rudes. En effet, une femme ayant quitté son pays car elle y était mutilée peut s'entendre dire que, maintenant qu'elle est mutilée, qu'a-t-elle à craindre là-bas ? Des femmes sont amenées à devoir prouver qu'elles étaient victimes de violences ou à expliquer comment elles ont tenté de lutter contre un mariage forcé, pour que ce mariage soit considéré comme forcé et non consenti. Comment prouver des violences dans le privé ? Comment ne pas rendre ces femmes victimes de la double peine : celle d'être victime et celle de devoir se battre pour être reconnue comme telle ? Certaines femmes font le choix de ne plus se tourner vers ces institutions, fatiguées de devoir prouver qu'elles sont des victimes. ♦

➔ Pour aller plus loin

- ♦ **Marche mondiale des Femmes**, Grands-Pins 19, 2000 Neuchâtel, Suisse.
- ♦ **Feminist Asylum** : <https://feministasylum.org>
- ♦ Camille Schmolli, *Les damnées de la mer, femmes et frontières en Méditerranée*, La Découverte, Paris, 2020, 248 p., 20€.
- ♦ **Chroniques à mer**, podcast mensuel réalisé par le réseau *Alarmphone* : <https://alarmphone.org/fr/chroniques-a-mer>

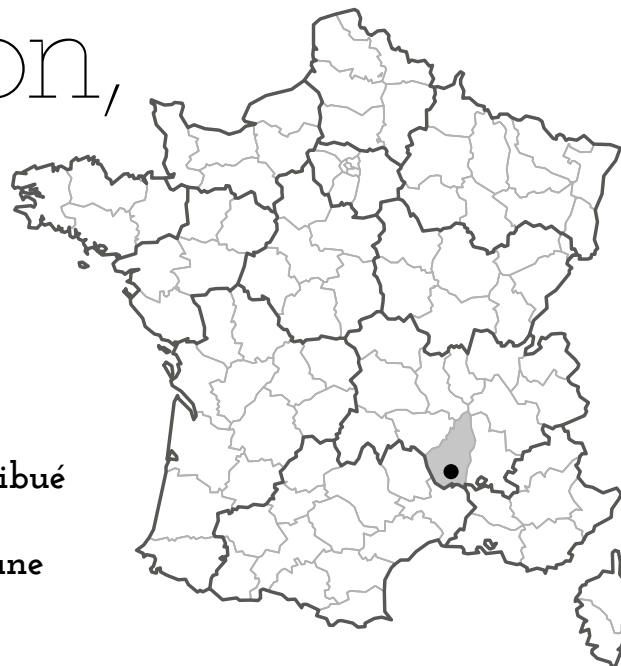
➔ Des associations qui viennent en aide aux femmes migrantes

- ♦ **AMATRAMI (Association Muesienne d'Accueil des Trajets de vie des Migrants)**, 1 place Payot, 55 300 Saint-Michel, tél. : 03 54 38 91 50, amatrami.wordpress.com *Activités spécifiques pour les femmes.*
- ♦ **Association Habitat et Citoyenneté**, 28 rue Dabray, 06 000 Nice, tél. : 09 53 14 66 86, www.habitatetcitoyennete.fr.
- ♦ **SOLIPAM (Solidarité Paris Maman)**, 52 rue Richer, 75 009 Paris, tél. : 01 48 24 16 28, solipam.fr *Réseau de santé en périnatalité pour les femmes enceintes en situation de grande précarité en Ile-de-France*
- ♦ **SOS Méditerranée**, 93 La Canebière, 13001 Marseille, sosmediterranee.fr

› Texte : **Michel Bernard**

› Photographies : **Anne-Sophie Clemençon**

Le Viel Audon, des ruines à l'écovillage



En cinquante ans, des milliers de jeunes ont contribué à la renaissance d'un village dans les gorges de l'Ardèche. Aujourd'hui cet écovillage est devenu une porte d'entrée dans le monde des alternatives.

Fiche d'identité

Localisation : Balazuc, Ardèche,
360 habitant-es

Création : 1972

Statut : plusieurs associations et SCEA

Surface : 60 hectares

Personnel : 13 salarié-es • 12 000
bénévoles passé-es sur le lieu

Il faut vouloir y aller ! Le fléchage mène à un parking situé en haut de falaises qui dominent les gorges de l'Ardèche, à quelques kilomètres au sud d'Aubenas, à proximité de Balazuc. Il faut donc descendre un chemin caillouteux, seule voie d'accès pour rejoindre le village, quelques dizaines de mètres plus bas.

À l'origine, ce village a été habité dès la préhistoire par des populations heureuses d'y trouver un climat doux, une rivière poissonneuse, une source à température constante, une faune et une végétation abondante. Au début du 19^e siècle, époque de développement du ver à soie pour le textile, les habitant-es quittent le hameau pour construire de grandes magnaneries sur le plateau qui surplombe le village. Ce dernier reste à l'abandon pendant plus d'un siècle.

En 1972, quelques jeunes qui veulent vivre à la campagne redécouvrent le site. Les ruines sont achetées et des

chantiers de jeunes sont mis en place pour remonter le village, pierre par pierre.

Une association, *Le Mat*, voit le jour en 1976 pour encadrer les chantiers qui se succèdent à la belle saison. Au départ, seul le camping est possible. La première reconstruction permet d'abord l'installation d'une ferme, puis des logements s'ouvrent pour les permanent-es. Avec le temps, des gîtes voient le jour, puis des salles de formation et un espace restauration ouvert d'avril à octobre.

Un village entièrement reconstruit

En cinquante ans, ce sont plus de 12 000 jeunes de 17 à 25 ans qui ont participé aux chantiers. Aujourd'hui, il est possible d'accueillir sur place une quarantaine de personnes en plus de la petite vingtaine de personnes, salariées ou bénévoles, qui y habitent toute l'année. Cette capacité d'accueil permet l'hébergement de nombreuses classes vertes, mais également de groupes en formation. Un magasin a ouvert en 2004 avec des produits solidaires d'ici et d'ailleurs, visité surtout par les personnes faisant de la randonnée.

La ferme en polyculture-élevage comprend un troupeau d'une centaine de chèvres, de quelques vaches et cochons et la culture de plantes aromatiques.

L'association *Le Mat* anime de nombreuses formations autour de questions comme les productions agricoles, les économies d'énergie, la réduction et le recyclage des déchets, les choix de consommation. Elle encadre aussi la formation au sein du compagnonnage du réseau *REPAS*, Réseau d'échanges de pratiques alternatives et solidaires, réseau qui regroupe une quarantaine d'entreprises alternatives de porteurs et porteuses de projets. Toutes ces formations ont des points communs : favoriser l'autonomie et protéger la planète.

Diversifier plutôt que croître

Avec le temps, les jeunes du début ont pris des cheveux blancs et si certain-es sont encore présent-es dans le conseil d'administration de l'association initiale *Le Mat*, les permanent-es actuelles sont beaucoup plus jeunes (moins de 40 ans).

Alors que les activités se sont multipliées, à un moment, cela a provoqué un énorme travail administratif. Plutôt que de grossir sans cesse, en 2010, il a été décidé de démultiplier les structures présentes sur le lieu.

L'association *Le Mat* a conservé le pôle formation en lien avec *REPAS*, a ouvert de nouvelles formations en fonction des nouvelles expérimentations (permaculture, hygiène, découverte de la nature, etc.). L'association emploie actuellement 5 personnes.



Animation d'un atelier boulangerie.



Une des permanentes prépare un repas collectif.

Une structure a été mise en place pour l'activité agricole sous forme de SCEA, Société civile d'exploitation agricole, Jean, que nous avons rencontré, en est l'actuel gérant. Une SCEA regroupe des associé-es. On y retrouve actuellement, outre la plupart des salarié-es, quelques bénévoles comme Gérard Barras, 77 ans, l'un des fondateurs, et Yann Sourbier, proche de la retraite, qui a longtemps été le seul permanent des lieux. La ferme emploie 6 personnes en contrat à durée indéterminée (pour 5 équivalents temps plein) auxquelles s'ajoutent deux personnes saisonnières au printemps et en automne, une en été. Outre les quelques terres au pied des falaises, avec le temps, la ferme a réussi à acheter ou louer une soixantaine d'hectares sur le plateau où les chèvres sont déplacées pendant la belle saison.

L'association *Cultures !* est structurée autour de la boutique (alimentaire et librairie), de la buvette, de la restauration. Elle organise différents événements culturels en lien avec la commune, notamment pendant *Balazuc'Art* en septembre. Elle fait venir

des artistes en résidence sur place ou pour des spectacles ponctuels. Elle emploie deux personnes.

Enfin, l'association *AJC, Association des jeunes de chantier*, organise entièrement bénévolement les chantiers sur place (jusqu'à 50 personnes en même temps, logées en camping). Le conseil d'administration composé d'une douzaine de personnes, se renouvelle en proposant à des jeunes venu-es pour un chantier de s'engager plus dans la durée. Un système de transmission à tous les niveaux, entre les personnes plus anciennes et les nouvelles, permet de maintenir un degré de connaissance suffisant pour organiser les chantiers. L'équipe d'organisation fait également un travail d'inclusion pour varier les jeunes qui viennent en mixant les origines sociales, en favorisant la venue de jeunes de l'étranger, de jeunes en rupture, d'handicapé-es et en organisant des actions pour lutter contre le sexisme, le racisme, etc.

Une fois par trimestre se tient le *Conseil du hameau* qui réunit tout le monde et qui permet de débattre des projets structurants qui concernent

l'ensemble du hameau. Ce conseil est complété par un repas collectif par semaine où sont abordées plutôt les questions relationnelles entre les personnes, les ressentis. Enfin, en janvier, chaque année, un séminaire est organisé pour débattre des grandes orientations.

Au total, ce sont donc entre 15 et 20 personnes qui vivent en permanence sur place. Il y a une majorité de femmes (seulement 6 hommes). Ce n'est pas un choix. Cela vient des candidatures où les femmes sont très majoritaires. Il semble que les questions de recherche d'autonomie et de travail en harmonie avec la nature provoquent un engagement plus fort chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Les difficultés au fil du temps

Il arrive qu'il y ait des conflits entre les personnes. Un comité d'accompagnement, avec des bénévoles proches, fait des entretiens réguliers pour voir les problèmes que peuvent rencontrer les personnes permanentes et désamorcer d'éventuels conflits. De fait, il y a des conflits plutôt entre les personnes



Une des terrasses recouverte de photopiles.

qu'entre les structures. Globalement, les activités sont bien déterminées et relativement indépendantes, ce qui fait que les problèmes entre structures sont rares. Un moyen de résoudre les conflits entre personnes est parfois de faire des glissements d'activité, des personnes passant d'une structure à l'autre. Pour certains conflits, il a été fait appel à des personnes médiatrices extérieures.

Jean, qui est sur place depuis une dizaine d'années, constate qu'il y a une

évolution de ces conflits avec le temps. Les nouvelles générations lui semblent de plus en plus sensibles à leur bien-être personnel et avoir de plus en plus de mal à se donner des objectifs, à prendre des responsabilités.

L'expérience du Covid a été un révélateur : pour certaines personnes, l'arrêt des activités avec du public a d'abord été perçu comme des vacances sans penser aux conséquences économiques que cela pouvait avoir, alors

que d'autres se sont tout de suite interrogées sur comment maintenir des activités pour avoir une source de revenus autonome autre que les aides de l'État.

La fin du confinement, à l'été 2020, avec une reprise rapide des activités, a été difficile car il y a eu un évident manque de préparation. Les restrictions sanitaires ont été des freins pendant les années suivantes.

Il y a eu plusieurs crises globales : en 2004, une bonne partie de l'équipe est partie et Yann Sourbier a alors arrêté le travail de la ferme pour ne plus gérer que la partie formation. La première équipe qui gérait la boutique et la restauration n'a tenu que deux ans (2011-2013), la deuxième équipe s'est arrêtée pendant la crise du Covid...

Une autre difficulté a été le *Plan de prévention des risques* mis en place par la *Direction départementale de l'équipement (DDE)* en 2012. Considérant que le camping est en zone inondable, celui-ci a dû être déplacé. Du fait de la proximité des falaises, la *DDE* a interdit la délivrance de permis de construire, mais également la possibilité de recevoir du public sur place. Cela a provoqué d'intenses discussions au niveau de la commune. Les relations entre le Viel Audon et le conseil municipal



Salariés membres du groupe "ferme" en réunion devant le bâtiment principal.



Chantier d'ados en train de refaire les joints d'un bâtiment de l'écovillage.

étant bonnes, ce dernier a alors mis en place un système de sécurisation contre les chutes de pierres : purge des falaises menaçantes, mise en place d'un système de filets de protection au-dessus du village. Cela a permis d'obtenir une nouvelle autorisation de recevoir du public, mais toujours pas d'avoir des permis de construire. Les chantiers de jeunes, depuis 2012, ont donc pu continuer, mais plusieurs maisons ont été remontées... sans pose de charpente et de toit du fait de l'interdiction d'ouvrir de nouvelles surfaces habitables. D'autres chantiers portent sur l'entretien de l'existant ou la construction de nouvelles terrasses.

Le compagnonnage au sein du réseau *REPAS* a aussi connu des difficultés. Le passage de la région sous le contrôle d'un président très à droite s'est traduit par la suppression de financements qui ont mis en difficulté la formation. En 2020, la crise sanitaire a stoppé cette formation. Pour nous qui naviguons depuis longtemps dans les milieux alternatifs, celle-ci a prouvé son efficacité : elle a permis la naissance de très nombreuses initiatives.

Heureusement, une nouvelle formation a vu le jour en 2022.

Organisation du travail

Tout le monde est payé au SMIC horaire, auquel se rajoute l'ancienneté. Le temps de travail est variable selon les postes et selon les choix des personnes. Les postes sont clairement définis et chacun·e gère ensuite son temps de travail, ses responsabilités, de manière autonome. Une des difficultés est d'intégrer les engagements bénévoles où les responsabilités et l'engagement ne peuvent pas être aussi élevés. Les personnes qui arrivent n'ont souvent pas la formation nécessaire. Il faut donc que la professionnalisation se fasse par l'expérimentation, ce qui nécessite une certaine souplesse dans l'organisation. Au moment des chantiers, il faut bien articuler la présence de nombreuses personnes bénévoles (jusqu'à 80) avec le petit nombre de salarié·es (moins de 20).

Les horaires sont négociés pour peser le moins possible sur la personne tout en assurant le travail nécessaire. C'est parfois une source de conflit.

Il n'y a pas de règlement intérieur : les équilibres se mettent en place par la pratique. Aucune personne n'est salariée de deux structures. Chaque personne a une mission principale, une dominante dans son emploi, ce qui n'empêche par des formes de solidarité (comme aider à la boutique lorsque passe un groupe de randonnée).

Le remplacement de personnes sur le départ permet de rajeunir régulièrement les salarié·es.

Au bout de 50 ans, le hameau en ruine est devenu un village bien vivant, très agréable à vivre et à visiter, malgré son relatif isolement. Un véritable éco-village, qui peut être une porte d'entrée pour les jeunes et les moins jeunes qui cherchent à développer des activités alternatives. ♦

➔ Pour aller plus loin

- ♦ **Association Le Mat, Le Viel Audon**, 07120 Balazuc, tél : 04 75 37 73 80.
- ♦ **AJC, Le Viel Audon**, 07120 Balazuc, tél : 07 61 43 22 18, <https://levielaudon.org>
- ♦ **Réseau REPAS**, Lauconie, 19150 Cornil, www.reseurepas.free.fr

› Texte : **Guillaume Gamblin**

Les monnaies locales numériques, un levier intéressant

Dans son numéro de juin 2022, *Silence* publiait un article critique intitulé "La numérisation des monnaies locales, vers une perte de sens ?". Yves Herzog, membre de la monnaie locale *La Cigogne* dans le Sud-Alsace, et Philip, adepte d'une monnaie locale, ont souhaité répondre aux arguments présentés dans ce premier article.

La numérisation des MLC (*Monnaies locales complémentaires*) permet un changement d'échelle, estime Yves Herzog. "Celles qui se limitent aux billets seuls peinent à dépasser le cercle restreint des premiers convaincus, rendant encore plus difficile leur autonomie financière. Plus rapidement nous arriverons à élargir la communauté d'usage, plus grande sera la communauté d'utilisateurs engageant un processus de remise en question de leur mode de consommation. Une des vertus des MLC est de permettre aux acteurs locaux de se réappropriier l'usage de la monnaie autour de valeurs choisies et partagées. Le choix du moyen de paiement est secondaire."

"Pour tenter d'y associer une population plus large, renchérit Philip, récupérer une partie des outils des monnaies nations, comme le paiement électronique (1) est une solution. Les puristes, dont je suis, resteront réfractaires à son usage (comme je le suis à celui de la carte bancaire), et continueront à privilégier la version papier."

À la caisse, une diversité d'approches

Affirmer que la numérisation demande au commerçant d'avoir un terminal de paiement est faux, poursuit

Yves Herzog. "Seul le paiement par carte type EuskoKart nécessite un terminal. Ce mode de paiement a été déployé avant l'arrivée des paiements par mobile. Le paiement par mobile ne se fait que du côté client. Le professionnel peut vérifier le paiement via son compte en ligne. Il peut également payer depuis son compte les fournisseurs membres du réseau. Ce type de paiement est largement plébiscité par les professionnels car bien plus simple au regard de leur charge de travail quotidienne."

Par ailleurs, à la caisse, il existe une diversité d'approches, complète Philip. "Au sujet de l'exclusion des encaissements en billets dès lors que la version électronique est mise en place, chaque monnaie a son approche. Il est possible d'exiger des adhérent-es professionnels d'une monnaie locale d'accepter les deux modes de paiement (billets et électronique) ou uniquement papier, sans laisser le choix du seul mode électronique. À notre niveau, nous avons opté pour rendre obligatoire l'acceptation des billets pour pouvoir prétendre à recevoir des paiements électroniques."

Concernant les exemples d'e-commerce auxquels l'article faisait référence, qui pourraient utiliser des monnaies locales numériques et ainsi ne rien changer à des modes de consommation délétères, ils "sont marginaux et ne représentent pas une nouvelle tendance mais juste une possibilité supplémentaire pour des commerces qui sont déjà dans nos réseaux", précise Yves Herzog.

Un impact écologique très limité

Philip rectifie l'affirmation selon laquelle verser une partie du salaire en MLC avec une version papier serait impossible. "Bien sûr que cela est possible puisque nous le pratiquons, comme l'y autorise la loi. Sur le principe général, pour tout salaire inférieur à 1500 euros, son paiement peut être réalisé en espèces (qui peuvent être aussi bien des euros que des unités de monnaie locale). Au-delà de ce montant, il faut passer par le versement d'un acompte sur salaire, là aussi réalisable en monnaie locale."

Yves Herzog conteste l'argument de l'impact environnemental du numérique. "Pour la gestion des données courantes, les MLC disposent toutes au minimum d'un serveur de stockage distant. Un serveur de paiement numérique ne représente guère plus de consommation électrique. Pour les transactions, la quantité de données transmises par un mobile pour un utilisateur intensif ne représente pas plus de 10 mégaoctets par mois. Le niveau de consommation de ce type de service est insignifiant (...)"

Et Silence dans tout ça ?

Le questionnement sur la pertinence de l'utilisation des outils numériques est "transposable à tout type d'activité, estime Philip. Est-il possible de réaliser une revue alternative, écologique, non-violente, sans avoir recours à l'ordinateur, au numérique ? Dès lors, la numérisation de l'édition : vers une perte

1. "Avec les défauts que vous pointez, et d'autres non évoqués comme le justificatif d'identité, l'éventuel changement du montant de l'adhésion par exemple ou l'encadrement et le contrôle réalisé par l'ACPR."



Quelques exemples de monnaies locales et complémentaires : l'Eusko au Pays Basque, la Roue en Provence et Alpes du Sud, la Muse dans le Maine-et-Loire, etc.

de sens ? Un ordinateur n'est pas écologique (même si la revue a fait les choix que l'on connaît vis-à-vis d'internet), non-violent (extraction des terres rares par exploitation humaine inhumaine pour faire simple). Ces interrogations (perte de sens) sont systématiquement les mêmes dès lors qu'un projet cherche à dépasser le premier cercle. La bio dans son acceptation légale européenne est bien loin de celle des valeurs des précurseurs. Pour autant, vaut-il mieux plus de bio, fut-elle "européenne" ou que de la bio "des origines" ?

Même questionnement chez Yves Herzog. "La revue Silence a opté pour un paiement de l'abonnement par mandat de prélèvement européen SEPA. N'est-ce pas également un bon moyen

d'augmenter le nombre de lecteurs, alors qu'il aurait été plus riche de les rencontrer aux kiosques, un à un, pour les convaincre des valeurs portées par votre travail rédactionnel ?"

Semons la biodiversité monétaire

Alors, quelle conclusion en tirer ? "À titre personnel, estime Yves Herzog, je pense que nous devons trouver, avec nos moyens toujours trop limités, comment mobiliser rapidement le plus grand nombre, et défricher collectivement d'autres modes de coopération et de comportement. Et dans l'hypothèse de ruptures majeures de fonctionnement des réseaux numériques, nous aurons d'ici-là déployé une première collectivité

apprenante et sachante, qui saura d'autant plus facilement déployer des alternatives plus résilientes. Dépassons les nécessaires premières réflexions idéologiques pour nous mettre en route avec les moyens du moment, et atteindre collectivement de premiers objectifs !"

"Semons de la biodiversité monétaire, propose Philip. Certaines pousses sembleront plus belles aux yeux de certaines personnes, des mauvaises herbes pour d'autres, alors que ce qui a le plus de sens c'est la pluralité, la complémentarité, la mixité et la richesse de pouvoir disposer du tout." ♦

➔ Adresse

♦ La Cigogne, 4 avenue de Colmar, 68100 Mulhouse, tél. : 07 76 32 52 95, <https://lacigogne-alsace.fr>

Appel à l'(entr)aide pour les électro-hyper-sensibles

Chers amis, chers humains, voici un tableau d'ombre et de lumière. L'ombre : si l'heure est grave pour les êtres vivants sur Terre, elle l'est d'autant plus pour les personnes électro-hyper-sensibles. "Sensibles" aux champs électromagnétiques artificiels, c'est un mot doux qui cache une réalité tragique durement éprouvée dans la chair (...).

À cette souffrance physique déchirante s'ajoute une double peine : l'incompréhension, le doute et le déni des proches ainsi que de l'immense majorité du monde médical.

Et puisque portable et wifi sont partout en société s'ajoute une triple peine : une exclusion et un confinement à vie dans la solitude et l'enfermement dans son propre corps souffrant.

Les gouvernements successifs font tout pour "éradiquer" les dernières zones blanches (les zones hors-ondes artificielles où les portables ne captent pas). Mais (...) éradiquer les dernières zones blanches, c'est aussi éradiquer les personnes qui s'y trouvent.

Car où aller ? Où vivre ensuite ? Le peu d'amis, de famille, de ressources qu'il reste (quand il en reste) dont nous dépendons et qui assureraient la survie jusque là se trouvent en France. Comme une espèce en voie de disparition, comme des animaux traqués, nos derniers refuges sont (ir)radiés de la carte. Pour les réfugiés des ondes, ces réfugiés de l'intérieur, ce n'est même plus la possibilité de vivre libre mais de vivre tout court qui se pose désormais à nous.

La lumière : vous. Nous sommes quelques uns à vivre dans ces derniers espaces menacés. Nous sommes les plus touchés, les plus "sensibles". Et nous avons grandement besoin d'(entr)aide.

Alors avis aux bonnes âmes et aux bonnes volontés. Nous cherchons des mains et des cœurs pour toutes les saisons. Nous voulons qu'à l'hiver prochain, plus aucun électro-hyper-sensible ne dorme dans une tente ou dans sa voiture.

La liste des besoins est longue, le plus simple est d'écrire ou d'appeler, mais les priorités sont à la rénovation d'une ruine et d'une maison ainsi qu'à la construction d'un abri enterré, de cabanes et de petits habitats mobiles tant nous devons danser avec les antennes - pour ne pas dire que l'errance est devenue notre mode de vie. Les donateurs d'argent qui feraient un chèque à l'association aideraient à payer les donateurs de temps (...).

Association Solidarité électro-sensibles,

12 rue des Gardes, 39410 Saint-Aubin.

Maxime (correspondant) : 09 72 45 58 47 (boîte vocale).



Guerre en Ukraine

Je suis un lecteur très occasionnel. Je voulais connaître votre réponse au défi posé par l'invasion de l'Ukraine. Je ne l'ai pas trouvée. Dans l'absolu, l'action non-violente est positive et souhaitable. Tout dépend de l'adversaire. Dans un État à prétention démocratique, la non-violence est bien plus efficace que la réponse militaire, quand l'adversaire dispose d'une supériorité écrasante (ex. Israël). Mais face à Poutine, aux fascistes, on fait quoi ? On offre des fleurs ? La

politique, ce sont des solutions, des choix. À l'évidence vous ne faites pas de politique.

Christian Vely
Ille-et-Vilaine

Silence : Le numéro 510 de la revue, "Résister à la militarisation", sorti en mai 2022, interroge le lien entre non-violence et démocratie, et les possibles voies de résistances non-violentes en temps de guerre.

"Les pistes cyclables sont un renoncement devant la puissance des véhicules à moteur"

Je réagis au dossier sur la mobilité d'avril 2022 ("L'avion du futur, c'est le train", *Silence* n°509). Avec ce sujet nous sommes en plein dans les désirs d'accroître notre puissance. De nombreux philosophes ont inscrit ces désirs dans la nature humaine. Heureusement elle n'est pas faite que de ça. Il est temps d'affirmer que la nature humaine se compose également de désirs plus simples et que la sagesse peut être atteinte au cours d'une vie. À nous de faire l'éloge de la lenteur et de la mise en commun par exemple.

Pour répondre précisément à l'article qui parle des moteurs électriques et du vélo en particulier ("S'équiper d'une voiture électrique ?"), je dirais seulement que je suis contre les créations de pistes cyclables. Je suis pour le partage des voies de circulation. C'est le nombre de véhicules à moteur (dont les vélos électriques) qui doit fortement diminuer, laissant la place aux autres véhicules et aux piétons. Je me déplace quotidiennement sur des distances allant parfois au-delà de 50 km et je ne suis pas dangereux. Les pistes cyclables sont un renoncement devant la puissance des véhicules à moteur. Le plaisir de conduire un véhicule à moteur puissant pourrait s'envisager sur des circuits fermés réservés à cet usage...

Yannick Robert
Moselle



Chanson

Au numéro de mai (n°510) on voit bien plein de domaines où nous nous mentons, comme observé à la fin d'un article page 20 ("Ukraine : fin du monde ? F1 du monde !") : sur la guerre, l'école, l'immigration, la consommation, le nucléaire, la croissance, et j'en passe et des meilleures. Voici un extrait d'une chanson écrite en 2015 concernant ce phénomène humain. On peut aussi l'écouter à <http://coerrance.e-monsite.com/pages/chansons-a-l-ecoute.html> sous le nom de "Lorsque nous nous mentons à nous-mêmes." Merci *Silence* de votre travail.

"Catastrophe à Fukushima comme à Tchernobyl,

Mais nous jurons qu'ici c'est sans danger

Car nous voulons consommer malgré les fuites et les déchets

Toxiques qui durent des milliers d'années.

On essaie de tout résoudre avec les OGM, les plastiques et autres technologies

Sans tenir compte des cancers, l'extinction des espèces,

Et la guerre des ressources ainsi choisis... choisis

Refrain

Lorsque nous nous mentons à nous-mêmes,

Nous perdons le sens de la vérité et ne réalisons plus ce que nous faisons

Nous ne voulons pas affronter toutes les conséquences de notre folie,

Posant les bases d'une tragédie que nous redoutons...

[...]

Gregg West
Isère



Nicole Binard (Landes)



Hélène Esparre (Yvelines)



Nathalie Magnier (Hérault)

Travail et autonomie

Dans la chronique *Enquête d'un autre monde* du numéro de juin [*Silence* n°511], Axel, qui a quitté son travail pour s'occuper de sa famille et de sa maison, dit : "J'ai fini par comprendre quelque chose d'important : quand on travaille on achète des services, des objets. Quand on ne travaille pas, on les crée".

C'est un discours que j'entends parfois, notamment venant de gens qui construisent leur propre maison à plein temps, avec une certaine fierté. Refus du modèle dominant, décroissance, voilà qui doit plaire à *Silence* ! Mais qui me laisse perplexe.

Qui paye les matériaux pour la maison ? Qui paye la vie quotidienne des parents et des enfants ?

En fait, quand on interroge, on trouve fréquemment deux situations. C'est la compagne qui continue à travailler et assure un salaire, parfois confortable (profession libérale). Ou alors le garçon a négocié une rupture conventionnelle et c'est donc l'État qui paye.

Dans les deux cas, pas de quoi s'en glorifier. Mais là où ça devient gênant, c'est quand votre interlocuteur se place au-dessus du monde avec un regard de fausse commisération pour ceux qui travaillent. On pourrait aller plus loin dans cette réflexion : est-ce si vertueux de ne pas donner du travail à autrui ? Qui a la possibilité de quitter son travail pour s'occuper de sa famille et de sa maison ? N'est-ce pas souvent un privilège de gens aisés ?

Jean Louis
Hautes-Alpes

Pour 9 €, j'ai voyagé de manière illimitée en TER pendant un mois en Allemagne

Cet été, pour inciter les gens à partir en train plutôt qu'en voiture, la *Deutsche Bahn* a innové avec le "billet à 9€". Ce billet ne donnait pas seulement droit à des voyages illimités en TER dans toute l'Allemagne, mais il permettait également un accès gratuit aux trams, bus, métros et RER des villes et aux ferries, hormis sur quelques rares lignes privées. [...] Cette expérience eut un tel succès qu'elle dépassait les capacités de la compagnie ferroviaire. Les côtes et les Alpes étaient particulièrement prisées. [...] Les retards furent fréquents, pour des raisons variées : travaux, problèmes d'aiguillage, train précédent en panne, attente d'un train en retard, intervention des forces de l'ordre, ... Lorsque j'avais du temps en gare à cause d'une correspondance ratée, je m'apercevais que la situation était pire pour les trains à grande vitesse : retards plus importants et plus fréquents voire suppression de trains. Des voyageurs me disaient que cette situation ne datait pas de l'introduction du billet à 9€, mais qu'elle devenait de pire en pire. J'ai quand même grandement apprécié mes vacances.

Sur le trajet du retour, en France - payant - mon train s'est longuement arrêté dans une gare. "Intervention des forces de l'ordre pour un contrevenant." À Lyon, tous les voyageurs rataient leur correspondance. La gare ressemblait à un essaim d'abeilles, mais moins ordonné. [...]

Cette expérience m'a laissé l'impression que les compagnies ferroviaires fonctionnent à flux tendu. La moindre perturbation dépasse leur capacité de régulation. Au lieu de favoriser l'aviation et de construire encore des routes, l'État ferait mieux d'investir massivement dans l'amélioration du réseau ferré.

Pour un vrai report de la route vers le rail, une contribution symbolique comme 9€/mois est hautement incitative. [...] Des tarifs sociaux, cartes de réduction ou abonnements n'ont pas autant d'effets qu'un prix dérisoire ou la gratuité. Celle-ci permet à des personnes qui ne peuvent pas se payer un grand voyage de s'évader un peu.

Alors c'est au contribuable de payer ? Si on calculait tous les coûts financiers, environnementaux et sociaux réels des différents modes de transport (y compris la pollution, l'imperméabilisation des sols, les matériaux de construction, les accidents, les effets sur la santé, la perte de biodiversité, ...), on verrait que le train ne coûte pas si cher à la société. Espérons qu'après l'été, la *Deutsche Bahn* et l'État allemand trouvent un moyen pour pérenniser cette attractivité du rail pour tous - et que la SNCF suive l'exemple.

Ingeborg Eilers

Isère

Après la Terre, détruisons l'espace

L'homme est le cancer de l'univers il détruit sa cellule (la Terre) enfin il l'a détruite. La preuve : l'ensemble (appelé univers) dont nous faisons partie et qui contient sa cellule se réchauffe pour lutter contre ce cancer (réchauffement climatique).

Exactement comme notre corps réagit contre la maladie. Et ce cancer est programmé pour détruire d'autres cellules qu'on peut appeler Lune ou Mars.

La preuve est appelée conquête de l'espace.

Stan



Essais

La Bolivie est notre avenir Pour nous libérer du développement

Gérald Almarcha

L'auteur a fait un long voyage en Bolivie en 2010, sous la présidence d'Evo Morales. Il enquête sur la production de la quinoa, assiste à un sommet mondial sur le climat, suit la politique locale, débat avec des intellectuel·les sud-américain·es... Il montre comment la quinoa, devenue un produit d'exportation, a vu son prix tellement augmenter que localement, les autochtones mangent maintenant du riz importé. Il débat de ce mode d'économie qui dépend des exportations (quinoa, lithium, pétrole...) et sur les concurrences entre les peuples indigènes qui vivent dans leur milieu naturel, les paysan·es qui défrichent pour augmenter les terres cultivables et les entreprises extractivistes qui détruisent les champs comme les forêts. À partir de là, il s'interroge sur le concept de développement (pour que le Nord s'enrichisse, il faut que le Sud s'appauvrisse) et conclut sur une analyse brillante sur l'avenir : si nous voulons sauver la planète, il faut arriver à vivre sobrement comme la plupart des Bolivien·es. MB

Éd. Unjour / Une nuit, 2021, 200 p., 15 €



maintenant, les canicules. Résultat : les arbres vivent dans un état de stress permanent. L'auteur présente l'évolution des connaissances sur les arbres et comment aujourd'hui, on sait mieux déterminer l'état de santé des arbres et les sauvegarder. Le livre n'apporte pas vraiment de méthode d'observation d'un arbre, mais privilégie des développements historiques et des cas particuliers. Cela rend le livre facile à lire, mais en limite l'intérêt. De même, le choix de frises de petites photos en haut de page (4 cm de haut) est pratiquement illisible. Il y a heureusement d'autres photos en pleine page. FV

Éd. Le mot et le reste, 2022, 160 p., 15 €

Comment changer le monde ? 100 réponses, 30 pays

Coordonné par Pierre Gaultier

Ce livre est le résultat de multiples entretiens avec des personnes très différentes, célèbres ou moins connues, ayant toutes pour but l'amélioration du monde, et utilisant pour ce faire des moyens variés, légaux ou pas, mais pour la plupart non-violents. José Bové parle par exemple de la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac ainsi que des fauchages de cultures d'OGM. L'association *Droits Devant* a obtenu des dizaines de régularisations de sans-papiers et a empêché des expulsions par des occupations et des grèves, etc. C'est un outil essentiel pour qui veut réussir à transformer la société dans de nombreux domaines (travail, féminisme, écologie, démocratie, paix, etc.). Il donne de pertinents exemples de stratégies et de tactiques, et peut se lire dans n'importe quel sens. Malgré un avant-propos intéressant, il manque une conclusion et des adresses. CC

Éd. L'interview, 2022, 257 p., 20 €



Au chevet des arbres

David Happe

L'espérance de vie des arbres en ville n'est de l'ordre que d'une soixantaine d'années... alors que naturellement, ils pourraient vivre plusieurs siècles. En cause : l'élagage, la restriction du système racinaire, la pollution, le manque d'eau dû à l'étanchéité des sols et,



Nous avons également reçu...

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par *Silence*. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie. Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Essais

■ **Demain le bon sexe. Les femmes, le désir et le consentement**, Katherine Angel, traduit de l'anglais par C. Nicolas, éd. du détour, 2022, 224 p., 19,90 €. L'auteur répertorie les travaux des sexologues et des psychanalystes qui, depuis le début du 20^e siècle, ont donné sur la question de la sexualité des femmes des avis catégoriques et opposés. Quid du désir après #MeToo ?

■ **Dérèglement climatique**, Bernard Swynghedaaw, préface Gilles Bœuf éd. De Boek supérieur, 2022, 144 p., 14,90 €. L'auteur fait un point sur l'ensemble des causes qui conduisent au réchauffement climatique engendré par notre civilisation industrielle : sécheresse, incendies, déforestations, inondations, cyclones, etc. Ensuite, il aborde les conséquences, effondrement de l'économie, migrations, conflits, et s'attache particulièrement aux conséquences médicales et biologiques.

■ **Le pari de la décroissance**, Serge Latouche, éd. Pluriel, 2022 [2006], 416 p., 11 €. Ce classique reste un des meilleurs livres pour expliquer ce qu'est cette décroissance qui fait si peur à nos élites dominantes. Cette version poche à petit prix doit nous permettre de comprendre comment on peut penser une société qui respecte les limites de la planète.

■ **Ville féministe, notes de terrain**, Leslie Kern, trad. A. DesRochers, éd. du remue-ménage, 2022, 219 p., 16 €. Ce livre s'adresse à la ville du point de vue des femmes, ses bons et mauvais côtés.

Une main tendue aux municipalités et aux urbanistes. C'est vivant et agréable à lire.

■ **Nos regards se sont croisés**, Pierre Schoentjes, éd. Le mot et le texte, 2022, 166 p., 17 €. Un très bel essai littéraire sur notre regard échangé avec un animal. "À considérer les nombreuses scènes que le livre fait résonner, il ne fait guère de doute que dans l'instant passé les yeux dans les yeux avec une "bête", être vu est au moins aussi important que voir."

■ **Nature**, Baptiste Lanaspèze, éd. Anamosa, 2022, 104 p., 9 €. Une série de réflexions de l'auteur sur la nature, l'écologie et la civilisation humaine. La collection soigne une belle présentation et un style un peu précieux, mettant en valeur des phrases bien frappées : "La civilisation moderne est une administration de la mort."

■ **Kate Millett, Pour une révolution queer et féministe**, Marie-Hélène Dumas, éd. Libertalia, 2022, 248 p., 10 €. Une première biographie en français, au style fluide et prenant, pour rendre hommage à cette féministe de la deuxième vague du féminisme états-unien, artiste engagée radicalement contre le racisme, la guerre, l'homophobie et l'enfermement. Et derrière, c'est tout le paysage des féminismes en construction qui se dessine.

■ **Homo confort, le prix à payer d'une vie sans efforts ni contraintes**, Stefano Boni, éd. L'Échappée, 2022, 248 p., 19 €. Le confort moderne serait une vie débarrassée de fatigue ou d'effort. Mais à quel prix ? Pour l'auteur, la recherche du

confort a pu amener à un appauvrissement de notre expérience sensible et à l'altération de certaines de nos facultés. Les logiques consuméristes qui sous-tendent aujourd'hui le confort, notamment le numérique et l'industrialisation, sont à interroger. "Vivre avec moins de technologie équivaut, en somme, à mieux vivre. Et nous pouvons y arriver."

B. D.

■ **Genre queer. Une autobiographie non-binaire**, Maia Kobabe, trad. Anne-Charlotte Husson, Casterman, 2022, 240 p., 19 €. La narratrice raconte comment depuis son enfance (aux États-Unis) elle a avancé en rencontrant doutes, questionnements, révélations, difficultés et joies, pour se découvrir et s'assumer non-binaire. Petits épisodes pleins d'humour.

■ **Carbone et Silicium**, Mathieu Bablet, éd. Ankama, 2022 [2020], 270 p., 45 €. Réédition en noir, blanc et doré, du chef-d'œuvre de science-fiction de Mathieu Bablet. Comment deux robots doués de sentiments vont fuir la domination humaine et vivre dans un futur où la civilisation actuelle s'effondre.

Roman

■ **L'oiseau de pluie**, Robbie Arnott, trad. Laure Manceau, éd. Actes Sud/Gaïa, 2022, 270 p., 22,50 €. Alors que l'effondrement est en cours, dans un pays jamais nommé, l'armée prend le pouvoir. Elle apprend

qu'un oiseau fantastique a la capacité de faire pleuvoir. Le pays est touché par une intense sécheresse et des militaires partent à la recherche de cet oiseau. Un conte contemporain formidablement bien écrit.

■ **Ma petite bonne**, Jean-François Chabas, éd. Talents hauts, 2022, 220 p., 16 €. Au Liban, encore aujourd'hui, on peut acheter des esclaves africain·es ou philippin·es plus ou moins légalement. Nada, 17 ans, fait ainsi connaissance avec la jeune Éthiopienne Ife, nouvelle domestique qui a le même âge qu'elle. À travers ce roman où l'empathie va permettre la révolte, l'auteur pose la question de l'esclavage moderne toujours courant dans les pays du Proche-Orient.

Jeunesse

■ **Le petit guide du recyclage**, Guillemette Resplandy-Taï, illustr. Muza, éd. Actes Sud junior, 2022, 96 p., 14,90 €. Dès 8 ans. Un livre qui explique aux enfants d'où viennent les huit matières premières essentielles et où vont les déchets. Pour une prise de conscience des futurs écocitoyens. Basé sur l'idée : "rien ne se perd, tout se transforme."

■ **Joseph, la nounou des abeilles**, Simona Cechova, éd. hélium, 2022, 64 p., 13,90 €. Dès 5 ans. Joseph est triste, car il vit seul dans une vallée désertique. À l'arrivée d'un essaim d'abeilles, c'est la vie végétale et bientôt la vie humaine qui va reflourir. Avec des explications sur l'apiculture à la fin.

L'école dans les bois

Une pédagogie pour les jeunes enfants

Caroline Guy

Caroline Guy a créé en 2015 la première école dans les bois en France, inspirée par les modèles étasuniens, anglais, belges, etc. Elle part du principe que l'environnement est un élément essentiel à toute éducation et au développement de l'enfant. Aller à l'école dans les bois répond à des besoins concrets et sensoriels de nature, ce qui est censé apporter plus d'autonomie à l'enfant, plus de confiance en lui et lui apprendre à appréhender et apaiser ses émotions. De multiples pistes d'activité ponctuent cet ouvrage qui se veut didactique mais aussi de réflexion avec quelques pincées de spiritualité. À chacun·e d'y trouver les idées qui lui sembleront les plus à mêmes de correspondre à son approche éducative en plein air, au cœur du vivant. JP

Éd. Massot, 2021, 220 p., 21,50 €



Que défaire ?

Pour retrouver des perspectives révolutionnaires

Nicolas Bonnani

Le titre est un clin d'œil à celui de Lénine, *Que faire ?*. Justifié, puisque ce livre propose une analyse du marxisme, ou plus exactement de la gauche qui se réclame du marxisme, en pervertissant parfois la pensée de Marx. L'auteur se penche sur la croyance en un progrès technologique de la société, inspiré du marxisme, comme si la technique était nécessairement progressiste et bienfaitrice. D'autres types d'évolutions sont possibles ! Or, majoritairement, la gauche adhère au même idéal progressiste que le capitalisme et se contente de questionner la propriété des moyens de production industriels et non leur nature. Elle ne parvient pas à rompre avec les anciennes recettes qui ne marchent plus. Comment s'attaquer aux institutions ? L'analyse est convaincante et brillante, elle n'apporte pas de solution clef en main, mais peut-on se dispenser de la mener ? MD

Éd. Le monde à l'envers, 2022, 91 p., 6 €



La gratuité des transports : une idée payante ?

Observatoire des villes du transport gratuit

Deux camps s'affrontent, les "anti" et les "pro" gratuité. Difficile d'y voir clair. L'observatoire s'est appliqué à détricoter les idées reçues et à considérer la gratuité pour ce qu'elle est : une politique publique. "Rappelons que le travail est le premier motif du déplacement quotidien et responsable de presque la moitié des kilomètres parcourus chaque semaine." 8 idées reçues ont été analysées : rien n'est gratuit ; c'est possible dans les petites villes ; ça nuit à la qualité ; ça entraîne une hausse des incivilités ; les gens vont moins marcher ; le nombre de cyclistes va diminuer ; la gratuité est une mesure écologique ; la gratuité entraîne-t-elle une baisse d'utilisation de la voiture ? Il est bien que chaque localité décide en fonction de ses besoins spécifiques. Et à quand une expérimentation en dehors des villes ? MD

Éd. du bord de l'eau, 2022, 144 p., 15 €



Subversive non-violence !

Alain Refalo

Enseignant et militant de la non-violence, Alain Refalo réunit ici une série d'articles qu'il a publiés entre 2015 et 2021. Il y présente la pensée de Lanza del Vasto, Jean-Marie Muller et Gene Sharp ou encore des lectures de Judith Butler et de Paul Ricoeur. Mais dans la plupart de ces 46 textes, il réagit à l'actualité politique en mettant en avant les analyses et les armes de la non-violence : lois liberticides, lutte de Notre-Dame des Landes, mouvement climat, attentats de Paris, violences policières, réformes de l'éducation et résistances enseignantes, etc. Il plaide aussi pour le



désarmement de la police municipale de sa commune Colomiers, pour le désarmement nucléaire de la France et pour la démilitarisation de l'enseignement. Autant de réflexions très faciles d'accès pour analyser notre actualité avec les lunettes de la non-violence. GG

Thebookedition.com, 2022, 296 p., 12 €

Un "notre monde" est possible

Sébastien Chaillou-Gillette, Stéphane Pfeiffer

Les milliards coulent à flots dans le monde de la finance. Les crédits d'impôts "judicieusement distribués" stimulent le développement économique sans qu'il en coûte à l'État. En effet, une hausse de la fiscalité (TVA), des économies sur la masse salariale et la non-revalorisation des prestations sociales les financent. Cette observation conduit à la question centrale du livre : la répartition des richesses. Depuis plusieurs décennies les citoyen·nes sont dépossédé·es de leur pouvoir. Comment le regagner ? En nous appuyant sur les expériences de l'économie sociale. L'éducation, la réinvention de l'entreprise et du travail, la création de communs, les initiatives citoyennes sont les moyens de préparer un changement radical. Les Français·es ne sont pas inertes, mais nombreu·ses et acti·ves au sein des associations, et c'est là que se trouvent les citoyen·nes. MD

Éd. Les petits matins, 2022, 128 p., 12 €



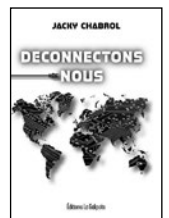
Déconnectons-nous !

Retrouvons notre capacité et notre liberté de penser et d'agir

Jacky Chabrol

La première partie du livre est consacrée à des rappels de bases très utiles aux béotien·nes. Linky, Wifi, 5G et fibre optique nous sont familiers. Mais en quoi toutes les performances qui en découlent, mises à notre service, nous transforment-elles en humain·es diminués·es ? Tel est l'objet de la deuxième partie. En quoi ces facilités nous brident-elles dans l'utilisation de notre imagination ? Quelles sont les conséquences si au lieu de chercher par nous-mêmes, nous nous tournons vers la définition de Google ? Pourquoi des téléphones à prix négatifs ? L'immatériel aurait-il un poids ? Et tant d'autres questions qui n'arrivent plus à nos cerveaux disponibles ! MD

Éd. La Galipote, 2022, 185 p., 16 €



Déviriliser le monde

Demain sera féministe ou ne sera pas

Céline Piques

Céline Piques est autrice, économiste, co-présidente de la commission Lutte contre les violences faites aux femmes du Haut Conseil à l'Égalité et membre d'Osez le Féminisme !, association de plaidoyer et d'éducation. Elle est engagée depuis 2014 contre les violences masculines, pour une éducation sexuelle et affective féministe, et pour une politique économique et sociale en faveur de l'égalité. Dans son ouvrage, en s'appuyant sur des textes d'autrices féministes, elle propose des analyses et des pistes d'action pour déviriliser le monde, pour mettre bas l'ordre masculin et qu'enfin advienne la justice et l'égalité homme-femme.

À travers son manifeste elle défend ce qu'elle nomme un "féminisme matérialiste" avant de rejoindre Vandana Shiva et une approche écoféministe. En déroulant sa pensée et les citations, elle ouvre ses pages à de nombreuses luttes du quotidien, du racisme à la fiscalité, de la santé aux désastres écologiques, entre autres, qui semblent être corollaires à des concepts économiques et sociaux misogynes et masculinistes. Avant de finir sur un slogan qui nous semble être un écho des années 70 et des luttes anticapitalistes de cette décennie : "La classe des femmes est au patriarcat ce que la classe des prolétaires est au capitalisme". JP

Éd. Rue de l'échiquier, 2022, 112 p., 12 €



Le roman du mois

Notre royaume n'est pas de ce monde

Jennifer Richard

Quelque part dans les limbes se retrouvent les anticolonialistes tués par les forces impérialistes. Cela va de Martin Luther King à Ben Laden, de Jean Jaurès à Thomas Sankara... Ils et elles sont réunis là par Ota Benga, un Pygmée d'Afrique centrale qui après avoir été une attraction touristique aux États-Unis, au début du 20^e siècle, s'est suicidé en 1916. Cette rencontre permet à l'auteur de présenter les horreurs de la colonisation, liées aux besoins d'expansion du capitalisme. Faisant dialoguer Rosa Luxembourg avec Che Guevara... elle retrace l'histoire particulièrement sombre du Congo qui a appartenu un temps au seul roi des Belges, mais également la ségrégation aux États-Unis après la fin de l'esclavage. Ce scénario astucieux lui permet de présenter les rapports alarmants enterrés à l'époque, les mobilisations contre le colonialisme, avec des personnes célèbres comme Mark Twain ou Conan Doyle. Une longue fresque historique qui interroge sur un système d'accumulation de la richesse ayant besoin d'avoir toujours des esclaves pour faire l'essentiel du travail. Une écriture qui aborde avec humour et virtuosité les pages les plus horribles de l'histoire humaine.

Voici un extrait :

"- Qui n'a pas entendu dire que le bilan de la colonisation était 'plutôt positif' ?

- Ah oui, le bilan comptable des sociétés ! répond Thomas Sankara.

- Qui n'a jamais entendu dire que 'l'on' avait tout de même construit des dispensaires, des routes, des écoles ?' Comme si les 'indigènes' n'avaient pas édifié ces bricoles à la sueur de leur front.

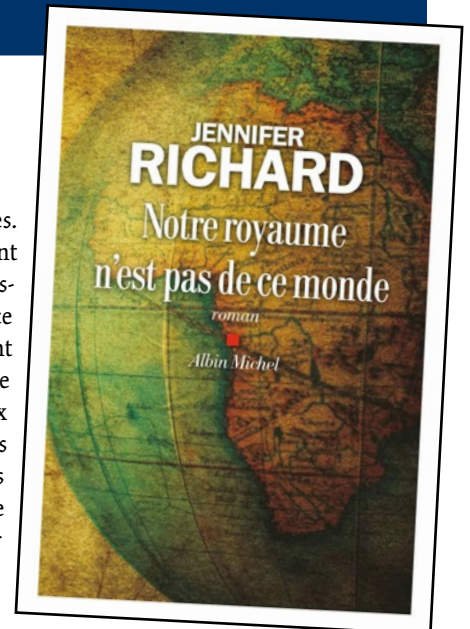
- Des dispensaires pour éradiquer la variole qu'ils nous ont refilé, précise Lumumba.

- Des chemins de fer pour transporter leurs marchandises, ajoute Marien Ngouabi.

- Des écoles pour apprendre leur langue, ironise Félix Moumié"

Un livre très contemporain pour aborder des questions essentielles... car malheureusement, sous des formes différentes, la colonisation, le pillage de l'Afrique, le racisme, sont toujours d'actualité. MB

Éd. Albin Michel, 2022, 700 p., 25 €



Traverser Tchernobyl

Galia Ackerman

Cette réédition enrichie de deux chapitres est d'une grande actualité car à travers les reportages réalisés autour de Tchernobyl, l'auteur, russe d'origine, nous présente les relations conflictuelles de longue date entre l'Ukraine et la Russie. Car la centrale, qui a explosé le 26 avril 1986, a été conçue dans les bureaux de Moscou et implantée dans une région rurale typique de l'Ukraine. Ce qui devait être le plus grand site nucléaire du monde est devenu la zone la plus polluée du monde et l'histoire de l'accident montre les collaborations entre Ukrainiens, Russes et Biélorusses, puis l'explosion de l'URSS qui fait que chaque État a développé sa propre approche de l'accident. Écrit dans un style journalistique très facile à lire, ce livre permet d'aborder de très nombreuses questions sociales : danger des radiations, déni, corruptions, retour dans la zone interdite, mais aussi démarches artistiques, etc. MB

Éd. Premier parallèle, 2022, 240 p., 11 €



Zones à cueillir

Camille Gasnier, Caroline Decque, Amélie Laval

Une maquette époustouflante avec montage photo, écriture à la main... qui donne envie de se plonger dans ce guide des plantes sauvages et de recettes. Les autrices ont créé une association de promotion des plantes sauvages comestibles qui se finance en en vendant à des restaurants marseillais. Si les chapitres "hors la ville" et "au jardin" sont parfaits, on peut quand même s'interroger sur les cueillettes "dans la pelouse" et "en ville". Ce n'est pas parce que les communes n'ont plus le droit d'épandre des pesticides que les plantes ne sont pas polluées. Le summum est atteint avec une cueillette sur un rond-point routier ! Bonjour les dépôts de particules dangereuses ! Plaquettes de freins, usure des pneus... Il faudra attendre la suppression de la voiture. FV

Éd. Ulmer, 2022, 196 p., 18 €



Retour à la Hague

Xavière Gauthier

Le livre commence par un échange de courriels autour des liens entre féminismes et lutte antinucléaire entre Isabelle Cambourakis, éditrice et historienne travaillant sur l'écoféminisme, Sophie Houdart, chercheuse au CNRS qui travaille sur la vie au quotidien dans les zones contaminées de Fukushima, et Xavière Gauthier qui a animé la revue *Sorcières* dans les années 1980 et qui à l'époque avait publié un texte contre l'implantation de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de la Hague (Manche). Ce texte qui alterne description lyrique du Cotentin et données sur le nucléaire est republié et complété par quelques remarques plus récentes et notamment une lettre à Greta Thunberg pour qu'elle n'oublie pas la menace nucléaire. C'est un peu de bric et de broc mais cela permet de rappeler que l'usine de La Hague est l'une des plus dangereuse au monde. MB

Éd. Cambourakis, 2022, 230 p., 20 €



Bandes dessinées

Les veuves électriques

T2 : La fontaine aux sources

Relom et Damien Geffroy

Suite des aventures de trois veuves d'ouvriers morts dans un accident dans une centrale nucléaire. Pour obtenir la fermeture du réacteur, elles ont enlevé le directeur de la centrale et par un hasard du scénario vont se retrouver dans un village qui lutte contre une usine qui a privatisé l'eau localement. Convergence des luttes. Même si le ton est totalement humoristique, cela regorge de réflexions sur le monde capitaliste d'aujourd'hui et sa capacité à détruire le monde. Rire en militant, la recette est fort agréable. MB

Éd. Delcourt, 2022, 64 p., 15 €



Feminists in progress

Lauraine Meyer

Le sexisme est présent dans tous les domaines de la vie et malgré les avancées récentes, nous restons dans une société patriarcale. Avec beaucoup d'humour et un graphisme simple et coloré, Lauraine Meyer aborde de très nombreux sujets : le féminisme, le sexisme ordinaire, les inégalités salariales (et le plafond de verre), le cumul des problèmes si l'on est âgée, pas "blanche", etc. Elle pose la question du genre à partir des jouets. Aux violences conjugales, elle ajoute la charge mentale (tout ce qu'une femme en famille doit penser au quotidien). Elle rappelle ce qu'est le consentement. Elle dénonce les pressions qui pèsent sur les poils, les règles, et l'aspect du corps. Elle se moque de Freud et de son désir de pénis, parle sexualité, plaisir féminin et préférences sexuelles. Elle débat de la maternité, montre l'importance de la sororité (féminin de fraternité), de l'éducation, de l'empowerment des femmes, de l'écoféminisme, de l'écriture inclusive. À mettre dans toutes les bibliothèques publiques. FV

Éd. Casterman, 2022, 248 p., 19 €



Mille et un oiseaux

Joanna Rzezak

Dès 5 ans. Ce livre, qui convient aux enfants à partir de 5 ans mais aussi aux plus grands et aux adultes, évoque les oiseaux de nos contrées par de magnifiques illustrations et des textes qui fourmillent de détails et d'explications sur les termes les plus compliqués. Il est aussi ludique car il s'agit de retrouver sur chaque double page une petite hirondelle à tête rouge sachant bien se cacher. De plus, cet ouvrage sensibilise les enfants (et les autres) au changement climatique, car les oiseaux migrateurs partent de moins en moins étant donné la douceur des hivers européens et toutes ces espèces sont hélas bien menacées par les pesticides, l'urbanisation et l'aviation ! CC

Éd. Actes Sud Junior, 2022, 26 p., 15,90 €



En lutte

Fabien Toulmé

Après l'excellente *Odyssee d'Hakim*, parue en trois tomes (2018 à 2020), l'auteur continue ici dans sa démarche militante en allant à la rencontre de trois femmes au Liban, au Brésil et au Bénin. La première a participé au mouvement pour demander l'abandon de la Constitution confessionnelle actuelle. La deuxième lutte contre un projet immobilier qui menace les habitations de plusieurs centaines de personnes. La dernière donne des cours d'éducation sexuelle dans un contexte où les traditions patriarcales sont très fortes. Des dialogues sur le terrain montrent bien le contexte et la place motrice des femmes. L'auteur les a complétés avec des entretiens fort intéressants avec un sociologue sur la manière dont on commence à militer et ce que change l'engagement. MB

Éd. Delcourt, 2022, 340 p., 25 €



Roman

Dessous la dure écorce

Louise Pommeret

Alors que Camille s'occupe de son père atteint précocement d'un cancer, elle apprend que la forêt de son enfance est menacée par un projet de contournement routier qui permettra aux automobilistes de gagner 3 minutes sur leurs trajets. Elle va rejoindre le petit monde militant qui rêve d'installer une ZAD pour bloquer le projet. Elle y rencontre Rémi, un agriculteur bio dont les terres sont menacées. Le père l'encourage à vivre sa vie et lui annonce que selon lui, le projet n'arrivera pas à terme. Mais les manifs ne freinent pas les procédures administratives... Une belle histoire, bien dans le monde alternatif de *Silence* avec des prénoms et des lieux qui font écho aux luttes récentes. FV

Éd. L'Aube, 2022, 290 p., 21 €



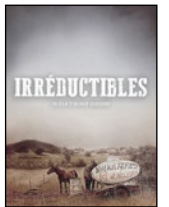
Films

Irréductibles

Olivier Dubuquoy

Une histoire de luttes écologistes victorieuses aux quatre coins de la France, qui questionne l'engagement. C'est sur le philosophe Edgar Morin que s'ouvre le film : "L'engagement, ça commence à côté de chez soi. Il n'est pas trop tard pour agir, ici et maintenant." Alors que rien ne les destinait à la lutte, ils et elles sont passés de l'indignation à l'action et ont gagné des batailles écologiques qui semblaient perdues d'avance : ZAD pour empêcher le démarrage d'un projet de scierie dans le Morvan, sabotage pour mettre fin à des pollutions en mer, blocage de centrale nucléaire... Toutes ces actions collectives qui se déroulent en général dans la non-violence, parfois dans la clandestinité, ont en commun de porter leurs fruits. Un film très professionnel qui fait appel à des personnalités au discours bien huilé. MD

52 min, 2022. Prod : Squawk. Co-prod : France 3 Corse Via Stella avec la participation de Zea (association écologiste) et le soutien du CNC.



Théâtre

Nous qui habitons vos ruines & De quoi hier sera fait

Barbara Métais-Chastanier

Ces deux pièces de théâtre sont à la fois un outil de luttes et l'expérimentation d'autres façons d'habiter le monde. Dans la première, un bobo parisien s'enfuit dans des communautés isolées. Au fil des lieux et des rencontres, il évolue et finit par se couper entièrement de sa vie précédente. La deuxième pièce relève de la science-fiction avec 3 périodes distinctes : les prémices (2019) puis la fin quasi apocalyptique de notre monde (2030) et son renouveau dans un sens totalement imprévu et différent (2047). Elle nous donne plus précisément des pistes pour nous sortir de cette spirale mortifère et échapper à l'emprise du capitalisme. Un préambule et un entretien au début du livre puis une étude des œuvres explicitent clairement le projet de l'autrice. Enfin, une analyse du phénomène de gentrification à l'œuvre dans presque toutes les villes de la planète complète l'ouvrage. CC

Éd. Presses Universitaires du Midi, 2022, 242 p., 12 €

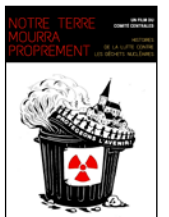


Notre terre mourra proprement

Comité Centrales

"Saviez-vous que l'industrie nucléaire a cherché à stocker ses déchets sur des dizaines de territoires ?" Ce film présente un historique très complet des luttes menées contre la recherche de lieux d'enfouissement des déchets, entreprise à partir de 1980. Le film fait intervenir des élu-es, des militant-es et des paysan-nes massivement hostiles, dès le départ, à ce projet sur leurs terres (Bure, dans la Meuse, est le dernier en cours). Les reportages sur les manifestations alternent avec des archives de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). Une pièce historique essentielle, mais un film trop long pour sensibiliser un public néophyte. MD

2 h, France, 2022, comitecentrales.noblogs.org.



Jeunes

Les pieds dans la terre

Claire Lecœuvre et Arnaud Tételin

Cinq histoires de paysan-nes, avec cinq productions différentes, qui en trois générations se sont lancées dans l'intensif, avec engrais et pesticides, agrandissement des fermes, remembrement, avant de se rendre compte des limites de ces pratiques et qui se sont reconverties à l'agriculture biologique et à la vente directe avec une plus grande autonomie. C'est autant pour les enfants que pour les adultes. FV

Éd. des Éléphants, 2022, 80 p., 28 €

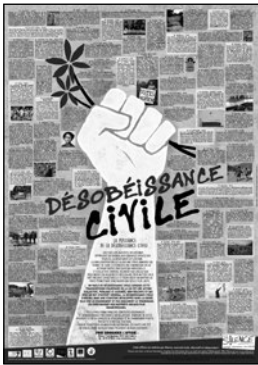


Nouveau



☐ **L'écologie en 50 victoires**
format 60x84cm - 8 €*

Cette affiche célèbre les luttes victorieuses de ces 60 dernières années en France. Abandon de grands projets inutiles et imposés, mise à l'arrêt d'infrastructures destructrices, maintien de services publics, cette carte vise à nous montrer que les victoires sont possibles, tout en rappelant la nécessité des luttes.



☐ **Désobéissance civile !**
format 60x84cm - 7 €*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. Cette affiche donne à voir la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour agir aujourd'hui !



☐ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui**
format 60x84cm - 7 €*

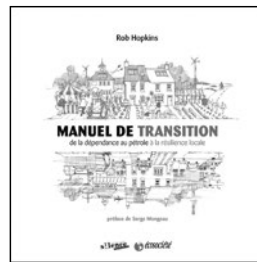
Un joyeux panorama qui donne voix à la variété des approches du féminisme, et vous emmène à la découverte d'horizons parfois méconnus. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Nouveau



☐ **La voie de la sobriété**
248 p. - 18 €***

Avec des images frappantes et un grand souci de vulgarisation, l'écologiste indien Mansoor Khan explique de façon originale pourquoi notre modèle économique basé sur la croissance illimitée est voué à l'échec. "Un nouveau paradigme basé sur l'écologie réelle de notre planète." (Vandana Shiva)



☐ **Manuel de transition**
212 p. - 20 €***

Ce livre accessible, clair et convaincant expose tous les outils, détails pratiques et étapes nécessaires pour préparer l'avenir en diminuant radicalement les besoins énergétiques à l'échelle de sa communauté. Avec un peu d'humour, ce qui ne gâche rien !



☐ **L'insolente**
Dialogues avec Pinar Selek
224 p. - 12 €**

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Un récit inspirant !

Frais de port *affiches et livres* :

- * : 2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.
- ** : 3 € de 1 à 2 ex., 7 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.
- *** : 5 € de 1 à 2 ex., 9 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 17 et 18 novembre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe le **jeudi 17 novembre** entre 9h et 13h et entre 14h et 18h, puis le **vendredi 18 novembre** au matin à partir de 9h et jusqu'à épuisement des numéros à envoyer. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 15 et 16 décembre, 19-20 janvier, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30 les mercredis 23 novembre** (pour le numéro de janvier), **21 décembre** (pour le numéro de février), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.

Pour envoyer des annonces pour le numéro de janvier, vous avez jusqu'au 29 novembre ; puis jusqu'au mardi 27 décembre pour le numéro de février, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies ! Pour contacter ou rejoindre le relai local proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet de *Silence*, onglet "Participer" : "Créer ou rejoindre un relais local".

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

**Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : Comment participer**

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles (4,80 € l'ex.)

- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 488 Suisse romande (numéro régional)
- 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- 491 Jai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- 492 Sortir de l'apiculture intensive
- 493 Bières artisanales en effervescence
- 494 Une écologie Arc-en-ciel
- 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?

- 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- 498 Le numérique, son monde... et nous
- 499 L'écologie du livre
- 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- 501 Décoloniser l'écologie
- 502 Le bluff de l'économie circulaire
- 503 Sortir de l'industrie de la fleur
- 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- 505 Les chantiers de l'habitat léger
- 506 Low tech, du technique au politique
- 507 Quelle place pour le sauvage ?

- 508 Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio
- 509 L'avion du futur, c'est le train (5,20 € l'ex.)
- 510 Résister à la militarisation (5,20 € l'ex.)
- 511 Après la Terre, détruisons l'espace (5,20 € l'ex.)
- 512 Coopératives : libérer le travail (5,20 € l'ex.)
- 513 Cafés collectifs villageois (5,20 € l'ex.)
- 514 Les victoires de l'écologie (5,20 € l'ex.)
- 515 Nucléaire : l'impasse programmée (5,20 € l'ex.)

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger : 3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6,50 € pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8,50 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12,50 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER : SILENCE

9 rue Dumenge, BP 4215,
69241 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	<input type="checkbox"/> 24 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Particulier 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 52 €	<input type="checkbox"/> 60 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 80 €
Soutien 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 65 € et +	<input type="checkbox"/> 70 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	<input type="checkbox"/> 89 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Petit budget 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 42 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	<input type="checkbox"/> 120 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(MERCİ D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

- > par chèque (à l'ordre de Silence),
- > par virement : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX
- > en ligne sur www.revuesilence.net
- > ou par prélèvement en remplissant le mandat ci-dessus

Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît, à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 24 = 120 € (pour la France).



Le vélo est favorable au maintien de la biodiversité végétale et animale



Le vélo procure un sentiment inattendu de liberté que l'on ne découvre qu'en pratiquant



Le vélo pollue beaucoup moins que la voiture



Avec un vélo, on peut faire le tour du monde

185 raisons de faire du vélo

Clod est illustrateur à Paris. "185 raisons de faire du vélo est une liste établie par Carfree. Je l'ai découverte dans le livre de Stein Van Oosteren Pourquoi pas le vélo ?, édité aux éditions Écosociété", explique-t-il. "Plus qu'une réponse à de nombreux problèmes sociétaux, le vélo reste avant tout pour moi un équilibre de vie, un moment de bonheur et l'occasion d'un jeu graphique."

On peut découvrir d'autres raisons de faire du vélo illustrées par Clod sur son site : www.clod-illustrateur.fr.